UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MIGRATIONS ET IDENTITÉS : LE CAS DES JEUNES FRANCOPHONES AU YUKON

TOME 1

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

comme exigence partielle du programme de maîtrise en développement régional

PAR

DOMINIQUE PÉPIN-FILION

AOÛT 2010

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI Service de la bibliothèque

Avertissement

La diffusion de ce mémoire ou de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire « Autorisation de reproduire et de diffuser un rapport, un mémoire ou une thèse ». En signant ce formulaire, l'auteur concède à l'Université du Québec à Rimouski une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de son travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, l'auteur autorise l'Université du Québec à Rimouski à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de son travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits moraux ni à ses droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, l'auteur conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont il possède un exemplaire.

TABLES DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
RÉSUMÉ	iii
TABLES DES MATIÈRES	iv
LISTE DES TABLEAUX	. viii
LISTE DES ABRÉVIATIONS	ix
INTRODUCTION	1
CHAPITRE PREMIER	
CONCEPTUALISATION	9
1.1 Les différentes conceptions de la mobilité géographique	10
1.1.1 Les descriptions démographiques de la migration	14
1.2 La jeunesse : une étape de la vie ou une quête de soi	24
1.2.1 Allongement et désynchronisation des étapes du passage à l'âge adulte 1.2.2 Devenir indépendant : l'autonomie dans la quête de soi	
1.3 L'identité : de la socialisation au bricolage	28
1.3.1 La construction identitaire par la socialisation	33
1.4 Migrations et identités	42
1.4.1 L'identité régionale et les migrations	46

CHAPITRE 2	
OBJET D'ÉTUDE	56
2.1 Le contexte du territoire du Yukon	57
2.2 Aperçu des migrations des francophones au Yukon	64
2.3 Migrations et identités des francophones au Yukon	69
2.4 Objectifs et questions de recherche	75
CHAPITRE 3	
MÉTHODOLOGIE	83
3.1 L'approche méthodologique	83
3.2 Les collectes de données	85
3.2.1 La recherche documentaire	86
3.3 Population et échantillonnage	89
3.4 Le traitement des données et l'analyse	92
3.5 Les limites de la recherche	94
CHAPITRE 4	
RÉSULTATS PREMIÈRE PARTIE :	
JEUNES FRANCOPHONES ET MIGRATIONS AU YUKON	97
4.1 Dénombrement des jeunes francophones diplômés au Yukon	98
4.1.1 Jeunes diplômés selon le sexe	
4.1.2 Jeunes diplômés selon les groupes d'âge	
4.1.3 Jeunes diplômés selon leur type de famille linguistique	
4.2 Portrait général des répondants	
4.2.1 Caractéristiques générales des répondants	
7.2.2 Origines des repondants	1 1 1

4.3 Parcours de migration au Yukon des répondants	115
4.3.1 Expériences de la migration des répondants 4.3.2 Naissance ou première migration au Yukon 4.3.3 Départ du Yukon 4.3.4 Migrations de retour au Yukon 4.3.5 Durée de résidence au Yukon	116
4.4 Les principaux facteurs de migration au Yukon des répondants	124
4.4.1 Les études 4.4.2 Le travail 4.4.3 Les liens sociaux 4.4.4 La qualité de vie 4.4.5 L'aventure et les expériences nouvelles	133 139
4.5 Motivations et aspects structurels des migrations des répondants	164
CHAPITRE 5 RÉSULTATS DEUXIÈME PARTIE : LES LANGUES ET LES CULTURES DANS LES MIGRATIONS DES RÉPONDANTS	172
5.1 Les langues dans les migrations des répondants	173
5.1.1 Les contextes de socialisation et les compétences linguistiques	187
5.2 Les cultures dans les migrations des répondants	217
5.2.1 Les origines culturelles selon les répondants	
5.3 La modulation linguistique et culturelle de la migration	247
5.3.1 La variation linguistique des possibilités de migration	249 252

.

CHAPITRE 6

RÉSULTATS TROISIÈME PARTIE:

LES APPARTENANCES ET L'IDENTIFICATION

DANS LES MIGRATIONS DES RÉPONDANTS	263
6.1 Les appartenances territoriales et sociales des répondants	264
6.1.1 Les appartenances aux lieux et aux milieux d'origine	
6.2 Les appartenances dans les migrations des répondants	
6.2.1 Les migrations de retour suivant l'appartenance au lieu	
6.3 L'identification des répondants à travers leurs migrations	313
6.3.1 Le rapport au temps en mouvement : du passage à l'établissement? . 6.3.2 Le rapport à l'espace des identités territoriales	315 320
CONCLUSION	361
BIBLIOGRAPHIE	375
ANNEXES	382

REMERCIEMENTS

D'abord merci aux personnes, jeunes adultes et moins jeunes, qui ont bien voulu m'accorder de leur temps et surtout se prêter au jeu de cette recherche, soit à titre de participant ou d'informateur-clé. Les renseignements et leurs expériences personnelles qu'ils ont accepté de partager avec générosité ont été d'une inestimable pertinence. J'espère ne pas avoir trahi leurs propos même si je m'accorde parfois des libertés à leur égard. Je remercie Serge Côté pour sa confiance, son appui et ses précieux conseils. Sa patiente direction, ses suggestions pragmatiques et bien dosées ont permis d'ajouter grandement à cette recherche. Un merci particulier à Michelle Landry pour sa présence, dans plus d'un sens du terme, tout au long du quotidien de ce périple d'états d'âme et de réflexions. Les partenaires communautaires ayant collaboré et participé de près ou de loin aux différentes étapes de ce projet de recherche doivent être remerciés : l'Association franco-yukonnaise, le Réseau de développement économique et d'employabilité du Yukon, le Service d'orientation et de formation des adultes, le Comité Espoir Jeunesse, la Commission scolaire francophone du Yukon, la Yukon Teachers' Association, l'École Émilie-Tremblay, l'école secondaire F.-H. Collins, l'école secondaire catholique Vanier ainsi que l'école Robert Service à Dawson. Finalement, cette recherche n'aurait pas pu être menée à terme sans le soutien du bureau régional au Yukon du ministère des Affaires indiennes et du Nord du gouvernement du Canada, du Groupe de recherche sur la migration des jeunes du Québec (INRS-UCS), de la Fondation de l'Université du Québec à Rimouski (GRIDEQ) et du Conseil de la vie française en Amérique.

RÉSUMÉ

Cette recherche exploratoire vise une meilleure compréhension des migrations des jeunes adultes francophones dans la partie nord du Canada, notamment des aspects de leur identité susceptibles d'influencer leurs parcours. L'étude de cas repose sur 24 entretiens en profondeur auprès de migrants francophones, âgés de 20 à 34 ans, vivant ou ayant vécu au Yukon. Les facteurs et motivations relatifs à la scolarisation, à l'emploi, aux relations sociales, à la qualité de vie ainsi qu'à l'aventure et aux nouvelles expériences sont décrits et considérés en regard des parcours individuels des répondants et des structures du territoire du Yukon. Les aspects relevant des langues, des minorités, des cultures, des appartenances territoriales ou sociales et plus largement de l'identification sont ensuite approfondis. Les multiples facteurs et motifs de migration apparaissent couramment entrelacés bien que particulièrement combinés selon les parcours et le contexte spécifique. Les aspects identitaires n'entraînent généralement pas les migrations de nos répondants sauf leur retour dans certains cas. En revanche, nous avons observé une modulation identitaire des migrations résultant soit de la variation des possibilités de destination selon la pratique des langues, soit de l'orientation des migrations en fonction de préférences linguistiques et culturelles, soit de retour suivant l'appartenance au lieu ou à la région d'origine ou encore de la rétention et de l'installation confortées par l'appartenance au nouveau milieu social. Une portion des répondants déclarent n'être affectés par aucun de ces quatre effets lors de leurs déplacements. À part quelques cas de forte stabilité identitaire, les parcours migratoires des jeunes interviewés sont la plupart du temps associés à une recherche ou une découverte de soi et du monde impliquant diverses transformations identitaires personnelles.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.	Critères d'échantillonnage des jeunes migrants francophones	91
Tableau 2.	Échantillon des jeunes répondants francophones	92
Tableau 3.	Diplômés francophones de 20 à 34 ans en 2007 selon le sexe	
	et par type d'école secondaire au Yukon	99
Tableau 4.	Diplômés francophones selon le groupe d'âge en 2007,	
	et par type d'école secondaire au Yukon	101
Tableau 5.	Diplômés francophones selon le type de famille linguistique,	
	et par type d'école secondaire au Yukon	103
Tableau 6.	Distribution des répondants selon le sexe et le groupe d'âge	108
Tableau 7.	Facteurs de migration selon le parcours des répondants au Yukon	165

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AB Aurore boréale, journal francophone du Yukon

AFY Association franco-yukonnaise

BSY Bureau de la statistique du Yukon

CSFY Commission scolaire francophone du Yukon

École Émilie-Tremblay, école française à Whitehorse

FCFA Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada

FH Collins École secondaire F.H. Collins, immersion et régulier

GRMJ Groupe de recherche sur la migration des jeunes

ISQ Institut de la statistique du Québec

MAINC Ministère des Affaires indiennes et du Nord du Canada

RDÉE-Canada Réseau de développement économique et d'employabilité du Canada

RDÉE-Yukon Réseau de développement économique et d'employabilité du Yukon

SOFA Service d'orientation et de formation des adultes

Statcan Statistique Canada

UQAR Université du Québec à Rimouski

INTRODUCTION

La migration des jeunes – encore couramment nommée l'exode des jeunes – est un phénomène qui en interpelle plusieurs, surtout depuis la baisse de la natalité et en particulier dans les régions relativement éloignées, d'autant plus que les jeunes adultes paraissent partout les plus mobiles aux yeux de leurs concitoyens et dans les statistiques. Leur mobilité est encore davantage amplifiée dans les territoires comme celui du Yukon où le peuplement et le développement ont surtout découlé de migrations qui, à n'en pas douter, restent toujours importantes pour la majeure partie de la population d'aujourd'hui. Ce territoire du Nord canadien offre ainsi un terrain pertinent et fort propice à l'étude des migrations des jeunes. En plus du territoire du Yukon, ce sont les jeunes adultes francophones qui nous intéressent ici. D'abord parce que cette recherche s'inscrit dans le prolongement d'une expérience personnelle et professionnelle - pourrait-il en être autrement? -, mais aussi parce que la problématique au cœur de notre exploration est celle des interrelations entre les identités et les migrations des personnes. La relation entre les migrations et l'identité est en effet apparue centrale lors d'une des premières recherches sociales et culturelles effectuées auprès des francophones dans le Nord (Lamontagne, 1999). Nous verrons que, près d'une décennie plus tard, notre considération des migrations des jeunes francophones au Yukon examine particulièrement l'autre côté de cette relation ce qui constitue peut-être un aspect original de cette recherche.

Avant tout, il nous faut obtenir une première idée des principaux concepts et connaissances empiriques qui alimentent et que produisent les différents domaines de recherche à l'intersection de notre problématique. C'est ce que propose notre chapitre initial qui aborde certains regards démographiques (Véron, 1996; Statcan, 2002; ISQ, 2006), économiques (Polèse et Shearmur, 2005; Pissarides, 1990) et sociologiques (Molgat et St-Laurent, 2004; Leblanc, Girard, Côté et Potvin, 2003; Gauthier et al., 2001; Noreau, 1997) sur les migrations. La complémentarité de ces diverses approches en éclairera les limites et les mérites respectifs pour la description, la compréhension et l'explication de la mobilité géographique contemporaine. Toujours dans le premier chapitre, la conceptualisation de la notion de jeunesse est ensuite traitée succinctement avant de s'attarder plus longuement sur la question de l'identité. Aussi évidente et commune soitelle, l'idée de jeunesse ne va pourtant pas de soi. Faut-il y voir une étape de la vie vers le passage à l'âge adulte (Galland, 2001) ou plutôt une quête de soi et d'indépendance (Singly, 2000)? La présentation de ces deux visions opposées brosse un portrait simplifié, mais illustratif du courant dominant de la recherche francophone et d'un point de vue critique sur la jeunesse. Nous procédons de la même façon afin de saisir les identités contemporaines parmi l'étourdissante production de savoir qu'elles ont engendrée ces dernières décennies. Au delà des quelques consensus se dégageant du passage plus ou moins achevé de la socialisation au bricolage identitaire, nous nous penchons sur différentes conceptualisations concurrentes. Que ce soit la construction identitaire par la socialisation (Dubar, 2000), la médiation identitaire comme une dimension de l'individuation (Martuccelli, 2002) ou plutôt le bricolage subjectif de soi (Beck, Giddens et Lash, 1994), il s'agit toujours d'un processus à saisir à partir des discours sur soi des individus. On imagine déjà les conséquences méthodologiques et analytiques de cette convergence. Nous nous efforçons finalement de conceptualiser les relations entre les identités et les migrations à l'aide des notions d'identités régionales (Bassand, 1991), d'appartenances territoriales chez les jeunes migrants (Garneau, 2003; Moquay, 1997) ou encore en examinant les effets de la migration sur l'identité et l'intégration de ceux-ci (Girard et al., 2002). De cet aperçu préliminaire, pointe l'idée qui fournira le principal fil conducteur à cette étude, celle d'une possible modulation identitaire de la migration des jeunes. Par ailleurs, la diversité théorique prise en considération tant pour les concepts de migration, de jeunesse que pour celui d'identité cherche moins à se refermer sur des choix de perspectives qu'à entretenir une ouverture critique afin de poser la complexité de l'objet et des questionnements de recherche pour ensuite informer l'analyse des résultats.

Le deuxième chapitre rapproche la réflexion théorique des réalités de notre objet d'étude afin d'opérationnaliser la problématique et ses concepts en objectifs et questionnements de recherche concrets. Un bref historique du peuplement et du développement du territoire du Yukon s'impose alors. Nous nous attardons surtout aux aspects économiques, démographiques et politiques de l'émergence récente de la petite société régionale yukonaise. Les particularités historiques, les fluctuations et les transitions économiques et migratoires ou les tensions politiques et sociales qui s'en dégagent fournissent plus qu'un paysage de fond à l'analyse soutenue dans ce mémoire. Nous

verrons que ces caractéristiques territoriales participent à la fois au point de départ, à la structure et au dénouement analytiques. C'est dans ce contexte général qu'est ensuite tracé le portrait des francophones au Yukon notamment les jeunes. D'abord en comparant historiquement et empiriquement leurs migrations avec celles de la majorité, ensuite en présentant leur situation démolinguistique et organisationnelle et enfin, en discutant l'identité des différentes générations des francophones présentes dans le territoire. Nous sommes alors en mesure d'énoncer nos objectifs et questions de recherche. Devant notre double problématique et surtout en regard d'un terrain très peu étudié, il apparait approprié d'apporter au préalable des éléments de compréhension exploratoire des facteurs structurels et des motivations personnelles des migrations interprovinciales des jeunes adultes francophones dans ce territoire du Nord canadien. L'hypothèse de la modulation identitaire des migrations nous incite alors à chercher à vérifier si certains aspects identitaires tels les langues, l'identité linguistique, le statut de minorité, les cultures et les appartenances entrent en jeu dans ces déplacements. De l'autre côté de la relation entre les identités et les migrations, nous nous demandons également quelles formes et quels processus caractérisent les identités des jeunes à travers leurs migrations. C'est de ces principaux questionnements que découlent nos six questions de recherches alimentant les trois derniers chapitres de ce mémoire dans lesquels nous analysons et discutons les résultats de cette étude.

Mais auparavant la méthodologie retenue fait l'objet d'un bref chapitre qui permet de préciser l'approche, la collecte des données, l'échantillon populationnel, l'analyse des

données ainsi que les limites méthodologiques de cette recherche. Notre visée exploratoire des réalités des jeunes migrants francophones dans la partie nord du Canada apparaît alors bien servie par une étude de cas qualitative auprès de jeunes adultes vivant où ayant vécu au Yukon. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un cas typique des francophonies canadiennes, sa pertinence tient surtout aux taux exceptionnels de migration qui y sont parmi les plus importants au Canada. Différentes données sont ensuite envisagées de façon complémentaire à des entrevues semi-dirigées avec de jeunes migrants qui elles constituent le véritable socle de cette recherche. Une recherche documentaire, des entretiens avec des informateurs clés, un dénombrement des diplômés francophones des écoles secondaires et un questionnaire sociodémographique s'ajoutent ainsi aux entretiens en profondeur. Les considérations règlementaires, éthiques et de confidentialité sont aussi abordées. La population à l'étude doit également être précisée relativement à l'âge des répondants, à la définition d'une migration et surtout des francophones. Un échantillon non probabiliste de 24 répondants est par la suite construit selon certains critères d'échantillonnage visant à s'assurer de choisir suffisamment de jeunes provenant du Nord tout en prenant en compte une diversité de réalités chez les jeunes interviewés. De plus, les questions concernant la méthode et les outils de traitement et d'analyse des données colligées par questionnaires et entretiens en profondeur seront également abordées. Bien sûr, la principale limite méthodologique d'une telle étude de cas reste la non-représentativité statistique des résultats qui en interdit la généralisation à la population, mais d'autres limites et les précautions qu'elles commandent sont enfin discutées.

Nous abordons donc notre problématique double en trois principaux moments analytiques: celui des facteurs et des motivations responsables des migrations de jeunes participants liés au territoire du Yukon, celui des influences de l'identité sur les parcours de ces jeunes francophones minoritaires et finalement celui des conséquences de la migration dans leur identification. Le quatrième chapitre présente la première partie des résultats en reconstituant à l'aide du dénombrement, du questionnaire sociodémographique et de la première partie du schéma d'entretien, une vue d'ensemble des jeunes francophones au Yukon et un portrait général des répondants et de leurs migrations. L'analyse descriptive des entrevues en profondeur permet ensuite de mieux comprendre comment ces derniers vivent leurs mobilités scolaires, leurs déplacements pour de l'emploi, l'importance de leurs relations sociales dans leurs migrations ou encore de la qualité de vie du milieu, ainsi que de leurs désirs d'aventure ou de nouvelles expériences. Avant de clore ce chapitre, nous tentons une première articulation de ces différentes motivations personnelles dans le parcours des jeunes répondants au sein de la structure du territoire du Yukon. Cette première synthèse nous parait plutôt prometteuse, au point de la reconduire en conclusion.

Cependant, le deuxième moment analytique qui correspond à la possible modulation identitaire des migrations demeure central et de ce fait, il organise en quelque sorte la présentation de l'ensemble des résultats. En effet, si le premier moment éclaire les déterminants des migrations des jeunes au Yukon, c'est également afin de vérifier si des aspects identitaires y sont pour quelque chose. L'identité ne semble alors pas entraîner les déplacements de nos répondants, si ce n'est que de manière marginale. La réalité étant bien

souvent plus subtile qu'initialement imaginée, l'élargissement et l'approfondissement de cette analyse nous occupent tout au long du cinquième chapitre pour également déborder sur une bonne partie du sixième. La deuxième partie des résultats décrite dans le cinquième chapitre procède d'abord à une exploration des dimensions reliées aux langues et aux cultures pour les jeunes migrants francophones interrogés. Il s'agit de leurs contextes linguistiques de socialisation, du rôle de leurs compétences linguistiques dans leurs déplacements, des représentations qu'ils se font de leur identité francophone et de leur statut de minorité linguistique. On s'intéresse également aux significations pour les répondants de leurs origines culturelles et à leurs perceptions des différences culturelles entre les divers milieux qu'ils ont traversés. Cette exploration cherche alors à dégager et à comprendre une hypothétique modulation linguistique et culturelle de la migration. Émergent ainsi deux effets qui sans causer les déplacements sont pourtant impliqués lors du déroulement du processus migratoire. Un premier effet affectant l'horizon de possibilité de déplacement de certains répondants selon leurs pratiques des langues et un deuxième effet orientant certaines migrations de quelques-uns suivant leurs sensibilités et préférences linguistiques ou culturelles.

Le dernier chapitre complète l'analyse de cette modulation identitaire des migrations en s'intéressant aux appartenances des jeunes migrants avant de passer au troisième moment analytique portant sur les processus d'identification des répondants à travers leurs migrations. Sont préalablement décrites les appartenances sociales et territoriales que les jeunes migrants ressentent par rapport à leurs lieux et leurs milieux d'origine et d'accueil.

Nous cherchons toujours à vérifier si et de quelle manière, ces aspects identitaires jouent un rôle à l'intérieur des déplacements des jeunes francophones interviewés. Il nous semble alors que deux effets d'appartenance typiques viennent chacun moduler le parcours de migration de certains répondants. Il s'agit des migrations de retour suivant l'appartenance au lieu d'origine et d'autre part, de la rétention et de l'établissement par appartenance au milieu d'accueil. Finalement, l'identification des jeunes migrants francophones est explorée au fil de leurs parcours migratoires et personnels à l'aide de leurs rapports au temps et à l'espace, ainsi que de leurs identités culturelles variées et de leurs permanences et transformations identitaires et personnelles.

Nous concluons ce mémoire par une synthèse de notre démarche exploratoire et des principaux résultats obtenus. Au-delà des expériences individuelles, il se dessine alors un portrait d'ensemble où se déroulent simultanément différents parcours migratoires et personnels de jeunes adultes qui sans se limiter aux frontières et autres contraintes d'un territoire ne restent pas pour autant indifférents, dans la plupart des cas, aux divers contextes historiques et culturels qu'ils traversent. Nous rappelons en dernier lieu que si ces résultats ne peuvent en aucun cas être généralisés, ils sont cependant susceptibles d'éclairer la compréhension des phénomènes abordés au Yukon ou même ailleurs. Nous indiquons alors des questions auxquelles cette étude de cas qualitative – une première étape obligée – ne peut apporter d'éléments de réponse. Des limites et des questionnements que des recherches quantitatives ultérieures pourraient à leur tour judicieusement pallier ou investiguer de façon complémentaire.

CHAPITRE PREMIER

CONCEPTUALISATION

Ce premier chapitre tente de dégager et d'articuler les constats et les liens existants entre les mobilités géographiques d'une part et les identités sociales, culturelles et territoriales d'autre part. Nous abordons la littérature retenue en vue d'une étude de cas exploratoire des aspects identitaires des migrations de jeunes francophones vivant dans le nord du Canada. Nous souhaitons en examiner les fondements, mais également obtenir un aperçu préliminaire de l'état actuel de la recherche sur ces différents thèmes.

L'approche de la démographie nous sert de point de départ afin de cerner les bases de la notion de mobilité géographique. Toujours dans la première partie, nous poursuivons avec la théorisation initiale des migrations née de l'approche économiste. Différentes approches sociologiques classiques et contemporaines sont ensuite mises à contribution dans la compréhension de la complexité des migrations. Des constats empiriques de la recherche sur les migrations au Canada, à l'intérieur du Québec, chez les jeunes et en contexte péri-nordique québécois alimentent aussi la compréhension.

En deuxième lieu, deux définitions concurrentes de la jeunesse, une issue de la sociologie de la jeunesse et l'autre de celle de la famille, permettent de saisir les notions élaborées en France, mais qui président autant à l'étude des jeunes au Canada francophone.

Troisièmement, la vaste notion d'identité est provisoirement circonscrite à l'aide de la sociologie française de la socialisation et d'un coup d'œil théorique sur quelques auteurs précurseurs et contemporains de la question identitaire.

La quatrième partie de ce chapitre porte directement sur la mise en relation de l'identité et de la mobilité. L'identité régionale et la notion d'appartenance territoriale dans les migrations ainsi que la migration vue comme un élément de la construction identitaire sont alors considérées.

1.1 Les différentes conceptions de la mobilité géographique

On pourrait dire, trop simplement, que la migration a d'abord été décrite par les démographes, que l'économie a ensuite tenté de l'expliquer alors que la sociologie cherche à la comprendre. Nous présentons brièvement les descriptions des migrations issues de la démographie ainsi que leurs premières formalisations découlant de l'économie néoclassique, avant de nous arrêter plus longuement sur leurs conceptualisations sociologiques classiques, mais surtout contemporaines. Nous parsemons également cette première partie

de notre revue de l'état de la recherche d'exemples et d'illustrations empiriques qualitatifs ou statistiques.

1.1.1 Les descriptions démographiques de la migration

La mobilité géographique ou spatiale désigne les déplacements des personnes. La démographie distingue d'abord les déplacements temporaires de ceux relativement définitifs. Les déplacements inférieurs à six mois sont considérés « temporaires », il peut s'agir de navettages entre la résidence et le lieu de travail, de courts voyages ou de déplacements provisoires reliés à un travail saisonnier. Les déplacements d'une durée supérieure ou égale à six mois sont souvent classés « définitifs », bien que des déplacements subséquents soient courants (Véron, 1996). De plus, si le déplacement « définitif » implique un changement de localité de résidence on parle alors de migration, ce qui exclut les déménagements à l'intérieur d'une même localité. On peut donc définir, pour les besoins de la recherche, une migration comme un changement de localité de résidence d'une durée de six mois ou plus.

Pour sa part, Statistique Canada utilise deux périodes de référence différentes, l'une d'une année et l'autre de cinq ans afin de déterminer et décrire les migrations d'un recensement à l'autre. Par exemple en 2001 au Canada, deux personnes sur dix (19,5 %) avaient déménagé et changé de localité comparativement à cinq années auparavant

(Statcan, 2002a). Notons que cette mesure ne tient compte que des localités de résidence au moment des recensements.

Les déplacements s'effectuant d'un pays à l'autre sont nommés migrations internationales et on distingue alors l'émigration, départ du pays d'origine, de l'immigration, arrivée dans le pays de destination. Lorsque les déplacements s'effectuent à l'intérieur d'un même pays, on parle selon les auteurs de mobilité ou de migration interne. Toujours selon le recensement de 2001, près d'une personne sur six (16 %) a vécu une migration interne au pays d'un recensement à l'autre. Au Canada on utilise aussi l'expression « migration interprovinciale » pour désigner les déménagements entre les provinces et territoires ainsi que les termes « migration interrégionale » pour indiquer les déplacements entre les régions à l'intérieur d'une province ou d'un territoire. Environ une personne sur huit (12,8 %) a vécu une migration interrégionale alors qu'une faible portion (3,2 %) de la population canadienne a connu une migration interprovinciale selon les recensements de 1996 et 2001. Ces catégorisations n'excluent toutefois pas qu'il y ait des similitudes importantes et une certaine continuité entre ces migrations (Véron, 1996, Statcan, 2002) telle l'émigration qui devient immigration voire ensuite migration interne.

Une autre classification courante des migrations différencie les déplacements en fonction de la ruralité ou de l'urbanité des lieux de départ et d'arrivée. Cette typologie fournit ainsi quatre types de migrations : rurales-rurales, rurales-urbaines, urbaines-urbaines, urbaines-rurales (Véron, 1996). Les migrations des milieux ruraux vers les villes

sont parfois qualifiées d' « exode rural » alors que certains auteurs nomment « migrants de retour » ou « néoruraux » les personnes qui quittent les villes pour le milieu rural. Contrairement à la croyance populaire, les milieux ruraux ne se vident pas systématiquement au profit des villes au Canada. En fait, il y a suffisamment de nouvelles arrivées et de retours dans la plupart des milieux ruraux (Statcan, 2000). Lorsque la population décroît dans certains milieux ruraux c'est souvent parce que les nouvelles arrivées et les retours ne comblent pas les plus nombreux départs et que s'y ajoutent les effets du vieillissement de la population.

Partout on observe que les jeunes adultes forment la catégorie d'âge la plus mobile. Au Canada, la moitié de la population des jeunes âgés de 15 à 29 ans (50,2 %) a déménagé entre 1996 à 2001 (Statcan, 2002a). Même constat pour les migrations interrégionales, par exemple au Québec, un jeune sur deux (50,5 %) a quitté sa région d'origine pendant au moins une année entre les âges de 16 et de 32 ans (ISQ 2006). Cette réalité en a amené plusieurs à parler d'« exode des jeunes » surtout depuis que la dénatalité a rendu le phénomène plus problématique dans certaines régions rurales ou éloignées. Cette image forte et évocatrice a cependant le défaut de réduire les différentes migrations au seul problème du départ des jeunes vers les grandes villes. Sans nier les effets négatifs de ces départs pour le milieu, de plus en plus de chercheurs parlent plutôt de migration des jeunes afin d'y inclure l'ensemble des déplacements, dont les nouvelles arrivées et les retours (Gauthier et al., 2001, Leblanc et al., 2003). À cet égard, il est intéressant de constater

qu'en moyenne un jeune migrant sur quatre (25 %) serait revenu dans sa région d'origine dix ans plus tard, et ce, même en milieu rural (Statcan, 2000, ISQ 2006).

Les migrations sont des phénomènes sociaux d'une grande complexité. Elles sont influencées par des facteurs d'attraction, de rétention, de répulsion (ou de départ) et de retour. Les multiples facteurs de migration peuvent constituer des motifs de déplacement pour les migrants. Certains auteurs regroupent les migrants en fonction de ces motifs : économiques, politiques (nommés réfugiés depuis la Convention de Genève de 1951) ou écologiques (Véron, 1996). Nous verrons que d'autres constatent l'importance de nouveaux motifs tels la scolarisation, les liens sociaux (famille, amis et conjoints) ou plus largement la volonté de s'émanciper et de vivre de nouvelles expériences (Leblanc *et* al., 2003).

1.1.2 L'explication économique de la migration

Les facteurs ou motifs économiques ont souvent été conçus comme primordiaux. D'ailleurs, l'incitation économique à migrer représente un des modes d'ajustement du marché du travail privilégiés par les économistes à l'intérieur du courant néo-classique. Ainsi, le modèle de Todaro est le premier à poser dans les années 1970 la migration comme un phénomène principalement économique où les individus agissent rationnellement. Leur décision de migrer dépendrait de la différence de salaire espérée – et non réelle – comparativement aux coûts du déplacement. En quelque sorte, s'ils « calculent » qu'ils en tireront un avantage matériel, ils partent. Enfin, toujours selon ce modèle, la probabilité

d'obtenir un emploi serait en relation inverse avec le taux de chômage du lieu d'arrivée (Véron, 1996).

Cette conception de la migration inspire encore aujourd'hui plusieurs auteurs. Par exemple pour certains représentants de l'économie urbaine et régionale, le niveau relatif des salaires d'une région à l'autre est ainsi déterminant dans les migrations interrégionales (Polèse et Shearmur, 2005).

Dans le modèle de l'ajustement régional, les différences régionales dans l'offre et la demande de travail détermineraient des niveaux de salaire et d'emploi dissemblables entre les régions d'un même pays. Les variations entre ces niveaux de salaire et d'emploi dirigeraient la mobilité des facteurs de production – dont les travailleurs – d'une région à l'autre afin de rétablir l'équilibre entre les régions et ainsi tendre vers l'intégration économique. Ici aussi, les habitants d'une région se déplaceraient s'ils y voient – selon une décision rationnelle – un « avantage à la migration en terme de revenus à gagner » (Polèse et Shearmur, 2005, p.138, se référant à T. Courchene). Cependant, la mobilité des travailleurs connaît des « entraves » limitant la « fluidité parfaite » supposée par ce modèle. Le coût de la migration, fonction de la distance du déménagement, doit donc être inférieur aux gains escomptés ce qui nécessite un certain niveau de disparité salariale. L'information imparfaite doit aussi être « implicitement intégrée au calcul des coûts » en terme de risque. Les règlementations internationales de l'immigration sont évidemment des entraves à la mobilité des travailleurs selon cette conception (Polèse et Shearmur, 2005).

Par ailleurs, ces auteurs s'expliquent la grande mobilité des jeunes – partout constatée – par la possibilité qu'ils ont de « réaliser des gains sur une période plus longue » étant « en début de carrière » en plus de connaître des coûts à la migration inférieurs au reste de la population, bien qu'aucune démonstration n'en soit fournie (Polèse et Shearmur, 2005, p.142).

Le modèle de l'ajustement régional, somme toute simpliste de l'aveu de ses adeptes et surtout trop statique, comporte des limites importantes. Surtout lorsque l'on constate que les facteurs de production, les travailleurs d'abord, sont rarement homogènes au sein d'un pays, les salaires bien peu flexibles et les migrations relativement lentes comparativement aux fluctuations de la demande de travail. D'ailleurs une fois les éléments dynamiques ajoutés, ce modèle devient « instable » et imprévisible (Polèse et Shearmur, 2005). Une des meilleures vérifications du modèle de la mobilité de la main-d'œuvre régionale dans une économie nationale d'équilibre constate que s'il y a ajustement ce n'est que sur le long terme, de l'ordre d'une trentaine d'années, et seulement à de vastes niveaux géographiques (Pissarides, 1990).

Pourtant, les migrations sont considérablement dynamiques et comporteraient même des interdépendances. De plus, l'importance des décisions familiales dans les migrations et celle des réseaux sociaux dans l'emploi ont été constatées. Ce qui porte à penser avec d'autres que « le phénomène de la migration, même économique, est plus complexe que ne

le laisserait apparaître la simple comparaison entre coûts et avantages économiques d'un déplacement » (Véron, 1996, p.95-96). Les facteurs économiques jouent assurément un rôle important dans les déplacements et ils permettent d'en expliquer plusieurs, mais en faire l'unique explication de toutes les migrations paraît maintenant abusif. La migration appellerait plutôt la prise en compte de ses diverses dimensions : historique, démographique, économique, politique, familiale, scolaire, sociale et culturelle, entre autres. Ce sont certaines de ces réalités incontestables que les tenants contemporains de la pensée économique néo-classique tentent d'inclure dans leur modèle en voulant assimiler à un coût de migration : l'éloignement « culturel et psychologique », le franchissement d'une « frontière linguistique », la « rupture » des liens sociaux et institutionnels ou encore l'adaptation à de nouvelles « coutumes et habitudes » (Polèse et Shearmur, 2005, p.141).

1.1.3 Quelques conceptions sociologiques des migrations

Nous n'abordons pas ici les aspects historiques et politiques de la migration faute d'espace, mais en esquissons la dimension sociologique. La sociologie classique a peu traité directement de la migration. Elle a cependant beaucoup analysé la ville occidentale comme nouveau phénomène historique et social en comparant, entre autres, la grande ville aux campagnes, l'urbain au rural. Cela restreint quelque peu l'analyse aux seules migrations partant des milieux ruraux ou régionaux vers ceux plus urbanisés. C'est ce que constate Noreau (1997) dans son étude de la notion «d'attrait de la ville » chez les fondateurs de la sociologie.

Noreau conçoit la migration sur un axe pouvant aller du point de vue sociodéterministe où les contraintes structurelles en feraient un « mode d'intégration sociale » à une conception psychosociale attribuant aux motivations personnelles dans la migration « une des formes possibles de mobilité sociale » (p.276). Il dégage alors chez Marx, Durkheim, Weber et Simmel trois interprétations et en propose respectivement trois types théoriques de migrant. Le migrant dépendant de l'économie qui « doit répondre aux impératifs changeants de l'emploi par la migration ». Un second migrant à la recherche « du niveau et du style de vie » urbain afin de s'intégrer par conformité aux « modèles culturels dominants » de son époque. Enfin, le migrant autonome dans sa quête de soi et dont l'affirmation de l'individualité n'est possible qu'en milieu urbain (Noreau, 1997, p.299).

L'auteur suggère que ces figures théoriques correspondent peut-être aux jeunes déclinés selon leurs origines sociales précaires, de classes moyennes ou favorisées économiquement, mais aussi en terme de connaissances et de culture. En dernière analyse, il souhaite une vérification empirique de ces profils de sociologie générale avec les « représentations partagées par les jeunes migrants eux-mêmes » (Noreau, 1997, p.299-300).

Certains travaux ultérieurs du groupe de recherche sur la migration des jeunes au Québec permettent l'amorce d'une telle comparaison en plus de fournir l'occasion de

revisiter la migration à l'aide de théories sociologiques récentes et d'en affiner les modèles conceptuels.

Molgat et St-Laurent font initialement valoir que depuis les écrits des fondateurs au tournant du XXe siècle, le contexte des phénomènes migratoires a changé. Il est aujourd'hui particulièrement marqué par de hauts taux de scolarisation postsecondaires. En conséquence, la poursuite des études est maintenant « un des principaux motifs du départ vers la ville » du moins lors de la première migration des jeunes (Molgat et St-Laurent, 2004, p.246).

Par ailleurs, la migration est de moins en moins uniquement perçue comme un « exode » ou un mouvement unilatéral partant des milieux ruraux vers les grandes villes. Des déplacements ont été constatés des grands centres vers les banlieues ou vers d'autres provinces, ayant lieu entre les villes ou encore d'une région à l'autre (Molgat et St-Laurent, 2004, se référant à Gauthier *et* al., 2001). Les migrants eux-mêmes connaissent souvent plus d'un déplacement ainsi que des retours, certains parlent d'une « propension à revenir dans son milieu d'origine » au fil du temps (Leblanc, Girard, Côté et Potvin, 2003, p.47). Nous avons vu qu'après une décennie, c'est le cas chez le quart des jeunes migrants, en moyenne. Ces constats incitent à analyser les migrations en terme de parcours se construisant « au-delà de l'attrait initial de la ville » (Molgat et St-Laurent, 2004, p.246).

Dans leur recherche, Molgat et St-Laurent mettent en relief trois types de représentation de la ville dans l'analyse des parcours et des projets d'avenir de 20 jeunes migrants à la fin de la vingtaine, originaires des régions éloignées, mais ayant vécu dans des agglomérations urbaines. Les premiers se représentent « la grande ville comme un lieu violent et impersonnel » (Molgat et St-Laurent, 2004, p.254) et rejettent le mode de vie urbain avec son indifférence, voire sa méfiance généralisée. Leurs projets d'avenir idéalisent « la vie en région » et écartent la grande ville ou du moins s'en éloignent, surtout lorsqu'il est question de fonder une famille. S'ils le peuvent, ils se rabattent sur la banlieue, les villes de taille moyenne ou leur milieu d'origine afin de concilier leur évaluation de la ville et les contraintes d'emploi et de vie familiale dans leurs choix.

D'autres jeunes adultes se représentent la grande ville comme « un lieu pour se réinventer en se distançant des relations du milieu d'origine ». L'ampleur et la variété des activités et des cultures favorisent l'essor d'un « sentiment d'appartenance à une communauté géographique (vie de quartier) ou d'identité (groupe social) » (Molgat et St-Laurent, 2004, p.258-259). La vie urbaine fait partie intégrante de leurs projets d'avenir et s'ils envisagent un autre déplacement – pour se rapprocher de leur région d'origine – ce sera dans une autre grande ville.

Le troisième cas de figure concerne les jeunes dont les représentations de la grande ville n'ont pas ou peu d'effets sur leur parcours migratoire. Ils sont ambivalents quant à leur lieu de vie, car ils se disent tributaires d'une « recherche de stabilité d'emploi ou

d'avancement professionnel » (Molgat et St-Laurent, 2004, p.262). Leurs projets d'avenir – couple, famille, propriété – sont aussi assujettis à leur situation financière et une migration subséquente visera une amélioration des conditions de vie par le travail, que ce soit dans une grande ville ou ailleurs.

Ces réalités empiriques préliminaires ne permettent pas de confirmer les propositions typologiques de Noreau si ce n'est pour en affirmer l'expression fréquente et la plupart du temps « la conjugaison, au sein d'un même parcours, de plusieurs motifs de migration » les illustrant (Molgat et St-Laurent, 2004, p.264). Les explications de la migration par la sociologie classique sont pertinentes, mais n'offrent qu'une interprétation partielle et surtout ne délimitent pas de catégories exclusives des migrants.

Ces parcours confirment d'autre part l'aspect dynamique des migrations où les représentations et les choix face aux contraintes se modifient au fil des événements biographiques des individus. Les motifs de migrations changent donc au cours de la vie, c'est-à-dire du départ du foyer familial, au début et à la fin des études, à l'entrée sur le marché du travail et au sein de la vie de couple ou familiale, par exemple (Molgat et St-Laurent, 2004, p.264-265). À titre d'illustration, on ne revient pas dans le milieu d'origine pour les mêmes raisons qui ont motivé le départ tant individuellement (Molgat et St-Laurent, 2004) que statistiquement (Leblanc *et* al., 2003).

Les recherches québécoises sur la migration des jeunes se réfèrent principalement à deux approches théoriques contemporaines. Premièrement, certains voient en la théorie de l'individualisation un cadre interprétatif adéquat à l'aspect « mouvant [de] la construction des parcours et de l'identité des jeunes » (Molgat et St-Laurent, 2004, p.266). Cette théorie suggère que les sociétés de la modernité avancée seraient caractérisées par

la multiplication des cheminements scolaires. La diversification du marché du travail et la structuration moins forte des parcours de vie par les appartenances familiales, géographiques et de classe, placent les individus dans des contextes où ils doivent exercer plus de choix (Molgat et St-Laurent, 2004, p.266-67, se référant à Giddens, 1991, Modernity and Self-Identity; Beck, 1998, Le conflit des deux modernités et la question de la disparition des solidarités et 1993, Risk Society).

Cette perspective donne « aux individus plus de choix dans la conduite de leur vie » : ainsi « ...les individus, libérés des contraintes de la tradition et de l'appartenance à des groupes sociaux (territorialisés ou pas), exerceraient aujourd'hui un contrôle accru [...sur] leur propre parcours biographique » (Leblanc et Molgat, 2004, p.271-272, se référant à Bauman, 2001, *The Individualized Society*; Beck, 1993, *Risk Society*; Giddens, 1994, *Living in a Post-Traditional Society* dans *Reflexive Modernization*). Ces recherches mettent l'accent sur le rôle d'acteur des jeunes et sur leur volonté de « mener à bien [leur] existence » au détriment de l'influence des structures sociales et économiques dans les phénomènes de migration. Les parcours de migration sont alors considérés comme « le reflet d'une condition sociale plus large, celle de l'individualisation des parcours de vie ». (Molgat et St-Laurent, 2004, p.267). Toutefois, ces auteurs s'accordent avec d'autres pour remettre en question « la pertinence des théories de l'individualisation à propos de l'expérience de jeunes moins scolarisés ou démunis », d'autant plus que leur échantillon

s'est avéré surscolarisé (Molgat et St-Laurent, 2004, p.267-68, se référant à Furlong et Cartmel, 1997, *Young People and Social Change*).

Alors que l'autre point de vue théorique adopte la perspective de la théorie de la structuration selon l'approche définie par Giddens dans La constitution de la société (1987) où dans une société en changement « la capacité d'action des jeunes est sujette aux règles et aux ressources avec lesquelles ils doivent composer » (LeBlanc et Molgat, 2004). Cette deuxième approche témoigne du désir des chercheurs québécois d'également prendre en compte les déterminismes sociaux, économiques et territoriaux après avoir donné plus de poids à l'individualité de choix des jeunes. (LeBlanc, 2005). Notons qu'au moins une autre approche théorique récente a été utilisée dans le cadre de recherche sur la migration des jeunes. Bien que plus marginale, la théorie de la société en réseaux selon l'approche de Castells (2001) donne la prépondérance à la centralité des grandes villes dans les flux des échanges économiques et du savoir (LeBlanc et Molgat, 2004). La brièveté de cette section ne nous permet pas de considérer ici plus justement ces approches.

Le mérite des différentes approches sociologiques est de tenter d'analyser les migrations dans leur pluralité et leur complexité en proposant différentes figures évitant de « circonscrire naïvement tous les migrants dans le cadre d'un même schème interprétatif » (Noreau, 1997, p.300). De plus, elles admettent la possibilité qu'émergent de nouveaux facteurs de migration telle la scolarisation à la suite de changements sociaux comme l'accroissement de l'éducation postsecondaire.

En somme, les conceptualisations sociologiques des migrations attirent l'attention sur la combinaison et la variation de l'importance des facteurs entre les différents « événements du parcours de vie » des jeunes (Molgat et St-Laurent, 2004, p.264-265). De plus, ce point de vue admet une « dépendance très relative des [types de] migrants vis-à-vis de ces différents facteurs » de migration (Noreau, 1997, p.300). Bref, les migrations sont des phénomènes sociaux complexes influencés par plusieurs facteurs dont l'importance varie dans le temps selon les périodes, les contextes, les migrants et leurs parcours.

1.2 La jeunesse : une étape de la vie ou une quête de soi

La notion théorique de jeunesse connaît au moins deux courants conceptuels récents dans la littérature francophone. Cette brève section précise ces deux principales conceptions de la jeunesse.

1.2.1 Allongement et désynchronisation des étapes du passage à l'âge adulte

La sociologie française définit la jeunesse comme une « catégorie » de l'âge, qui est elle-même une production sociale évoluant au cours de l'histoire et variant selon les situations sociales. Catégorie dont les contours seraient maintenant plus incertains, conséquence de trois principaux changements: « l'affaiblissement des rites de passage, l'allongement des transitions professionnelles et la prolongation du temps des

expériences ». L'accès au « plein statut d'adulte » en serait retardé (Galland, 2001 [1991], quatrième de couverture).

Ce courant conceptuel qui a été repris dans plusieurs recherches sur les jeunes au Canada francophone (Gauthier et Pacom, 2001), caractérise la jeunesse par un allongement et une désynchronisation des étapes du passage à l'âge adulte. Protagoniste de ce courant, Galland pose les trois principales « étapes sociales introduisant aux rôles adultes » comme étant le départ de la famille (la décohabitation familiale), l'entrée dans la vie professionnelle et la formation d'un couple. L'ordre, la combinaison et le « calendrier » de ces étapes varieraient maintenant surtout selon l'origine sociale et la scolarisation (Galland, 2001, p.135).

Selon cette conception on assisterait à l'émergence d'un nouveau modèle de socialisation où la jeunesse — « un nouvel âge de la vie » — résulterait du passage d'un « modèle de l'identification à un modèle de l'expérimentation » (Galland, 2001, p.159, se référant à Galland, 1990). Le « modèle ancien » de socialisation permettait l'« apprentissage des rôles adultes » par la « transmission sans altération, d'une génération à l'autre, de statuts et de valeurs relativement stables » (Galland, 2001, p.159) alors que maintenant « les éléments transmis d'agents socialisateurs divers sont aux mains des acteurs qui les utilisent et les assemblent de telle ou telle manière en fonction des parcours de vie » (Galland, 2001, p.160). L'auteur se réfère ici ouvertement à la conception de la

construction identitaire que Dubar propose dans *La socialisation* et sur laquelle nous revenons plus loin.

De la caducité progressive du premier modèle, Galland tient pour responsable « la prolongation scolaire, les transformations de la structure socioprofessionnelle et les aspirations à la mobilité sociale [qui] introduisent une distance grandissante entre le groupe d'appartenance et le groupe de référence » (Galland, 2001, p.159). La famille ne permettrait plus aux jeunes de s'identifier au statut visé qu'ils doivent désormais chercher dans leurs expériences puisque cette identité « se construit plus qu'elle n'est héritée ». Le modèle de l'expérimentation serait ainsi « un processus itératif, fait d'essais et d'erreurs, jusqu'à parvenir à une définition de soi à la fois satisfaisante sur le plan du *self-esteem* et crédible aux yeux des acteurs institutionnels » (Galland, 2001, p.160). Galland voit dans cette « phase d'expérimentation de plus en plus longue », le fondement explicatif de l'allongement de la jeunesse comme âge de la vie.

1.2.2 Devenir indépendant : l'autonomie dans la quête de soi

En réaction avec cette approche jugée trop empirique et surtout démesurément orientée vers le devenir adulte comme une fin, Singly (2000) propose une définition issue de ses travaux et réflexions en sociologie de la famille. Pour ce dernier, la jeunesse serait surtout caractérisée par une période d'autonomie accrue où les individus exercent leur libre arbitre, mais sans avoir leur totale indépendance. Il parle alors de « dissociation de

l'individualisation » pour qualifier cette dualité. Cette analyse concorde avec l'approche théorique de l'individualisation évoquée précédemment. D'ailleurs, l'auteur situe l'origine de cette séparation entre autonomie et indépendance dans la « valorisation de l'expression de soi, de l'épanouissement, de l'authenticité, bref de l'individu individualisé » (Singly, 2000, p.14).

Ainsi conçue, la jeunesse est également une « classe d'âge », mais elle s'apparenterait plus à un « statut transitoire » où les individus privés d'indépendance – parce que jeunes – seraient discriminés dans leur quête de soi (Singly, 2000).

Singly observe, entre autres, que la mobilité géographique chez les jeunes n'est pas toujours une stratégie de mobilité sociale visant l'accession à l'âge des responsabilités, mais peut aussi être vécue comme une «pause» pour «[s'] éloigner de tout [...se] retrouver » et « prendre le temps de réfléchir » sur soi-même, sur ce que l'on veut faire et devenir (Singly, 2000, p.11 et 13).

La première approche, celle de Galland, présente des avantages considérables pour l'opérationnalisation empirique, grâce aux événements de l'entrée dans l'âge adulte facilement identifiables. Toutefois, la critique de Singly nous incite à conserver une ouverture sur la notion de jeunesse en fonction de ses réalités sociales changeantes et selon le sens qu'elle revêt socialement pour les premiers concernés.

1.3 L'identité : de la socialisation au bricolage

Parler de la polysémie de la notion d'identité est plus qu'un cliché, c'est un euphémisme. C'est pourquoi cette section ne sera qu'une amorce de l'exploration de la question identitaire contemporaine avant de la mettre ensuite en relation avec la mobilité dans la prochaine partie de ce chapitre.

Il existe aujourd'hui un consensus sur le fait que les traditions ne suffisent plus à définir l'identité, alors que la diversité culturelle des sociétés est de plus en plus reconnue. D'autre part, la majorité des auteurs accorde un certain rôle aux individus dans la définition de leur propre identité. Dans ces conditions, l'identité serait moins directement transmise, mais plutôt construite d'une génération à l'autre. Plutôt qu'être figée, elle changerait donc dans le temps et même au cours de la vie d'une personne, quoique la plupart des auteurs parlent aussi d'un besoin de permanence impliquant une certaine continuité. Ainsi, plusieurs conçoivent l'identité comme un processus et parlent de construction identitaire ou, plus largement, d'un processus identitaire. L'identité devient alors un processus continu entre les traditions et les affinités personnelles.

Par ailleurs, de plus en plus d'auteurs analysent maintenant l'identité personnelle et collective ensemble, étant donné qu'elles sont deux dimensions reliées et inséparables des individus. Il est également généralement admis que dans un contexte de pluralisme, une

personne puisse se référer à des appartenances variées pour se définir, bien que certains se questionnent sur l'existence de véritables identités multiples.

Au-delà de ces convergences actuelles et toutes relatives, on retrouve toutefois différentes façons de concevoir et d'articuler les dimensions de l'identité. Nous utilisons abondamment deux synthèses présentant les points de vue respectifs de deux auteurs contemporains afin d'arriver à étayer cette question.

1.3.1 La construction identitaire par la socialisation

Dubar conclut la troisième édition de sa relecture des théories de la socialisation en proposant *une théorie sociologique de l'identité*. Accordant une position centrale à la notion d'identité, il rejette la conception d'une identité individuelle distincte de l'identité collective contrairement à d'autres (Tap, 1980, *Identités individuelles et personnalisation, Identités collectives et changements sociaux*). Il se réfère plutôt à une identité sociale plus largement conçue comme « une articulation de deux transactions [...] une "interne" à l'individu et une transaction "externe" entre l'individu et les institutions avec lesquelles il entre en interaction » (Dubar, 2000 [1991], p.107). Il parle aussi d'une « identité pour soi et [d'une] identité pour autrui » qui seraient liées et indissociables. Cette articulation – ou processus de construction – ne serait rien de moins que « le résultat à la fois stable et provisoire, individuel et collectif, subjectif et objectif, biographique et structurel, des divers

processus de socialisation qui, conjointement, construisent les individus et définissent les institutions » (Dubar, 2000, p.109).

Concrètement, cette dualité dans l'identité reflète la possibilité pour chaque individu de se définir différemment de l'identité utilisée par autrui – d'interaction ou généralisé – pour le désigner. Dubar retient de la construction sociale de la réalité (1986 [1966]) de Berger et Lukmann la notion de schémas de typification et celle de types identitaires utilisés par Erikson dans Adolescence et crise, la quête identitaire (1968). L'identification utiliserait des « catégories socialement disponibles et plus ou moins légitimes » dans des « actes d'attribution » ainsi que des « catégories [...] légitimes pour l'individu [... et le] groupe de référence » dans des « actes d'appartenance » (Dubar, 2000, p.110) afin de respectivement recevoir l'identité pour autrui et exprimer l'identité pour soi sans qu'elles ne concordent forcément. S'inspirant de Outsiders (1963) de Becker, Dubar conçoit que l'individu « est conduit à endosser ou refuser les identifications qu'il reçoit des autres et des institutions », ce faisant «il s'identifie activement ». Cette «incorporation » doit alors s'analyser à l'aide des «trajectoires sociales par et dans lesquelles les individus se construisent des "identités pour soi" qui ne sont rien d'autre que "l'histoire qu'ils se racontent sur ce qu'ils sont" » (Dubar, 2000, p.111, citant Laing dans Le soi et les autres 1971 [1961]).

Π peut donc y avoir « désaccord » entre l'identité pour autrui – « virtuelle » – et l'identité pour soi – « réelle » – d'où les « stratégies identitaires » cherchant à diminuer cet

écart (Dubar, 2000, p.111, se référant à *Stigmate* (1975 [1963]) de Goffman). Ces stratégies se concrétiseraient dans les deux transactions en question. Une « externe, entre l'individu et les autres significatifs visant à tenter d'accommoder l'identité pour soi à l'identité pour autrui » et une autre, « interne à l'individu [...] visant à tenter d'assimiler l'identité pour autrui à l'identité pour soi ». Dubar fait précisément de « l'articulation entre les deux transactions la clé du processus de construction des identités sociales » ainsi « les configurations identitaires constituent alors des formes relativement stables mais toujours évolutives de compromis entre les résultats de ces deux transactions diversement articulées » (Dubar, 2000, p.111-112).

La construction identitaire de cet auteur serait surtout fonctionnelle et professionnelle. Moins transmise que construite d'une génération à l'autre, l'identité sociale selon Dubar, se centrerait ainsi sur le travail, l'emploi et la formation conformément à leur « forte légitimité » dans l'attribution des statuts sociaux :

La relation entre les identités héritées, acceptées ou refusées par les individus, et les identités visées, en continuité ou en rupture avec les identités précédentes, dépend des modes de reconnaissance par les institutions légitimes et leurs agents directement en relation avec les sujets concernés (Dubar, 2000, p.111-112).

Selon Dubar, les premières identités que l'individu « hérite » de ses parents seraient les identités de sexe, d'ethnie et de classe sociale. C'est plus tard, surtout lors de la scolarisation primaire, qu'aurait lieu l'expérience d'une identité sociale « conférée par les institutions et les proches non seulement sur la base des appartenances ethniques,

politiques, religieuses, professionnelles et culturelles de ses parents mais aussi sur celles de ses performances scolaires » (Dubar, 2000, p.116).

Avec Schnapper (1989, Rapport à l'emploi, protection sociale et statuts sociaux), Dubar voit ensuite dans la formation scolaire et surtout son aboutissement dans le travail les pivots centraux de l'identité sociale « pour soi » du moins depuis la crise de l'emploi qu'ont connue plusieurs pays occidentaux dès la fin des années soixante-dix. Ainsi, l'individu s'identifierait à la base à un « type de diplômé », à un « groupe professionnel » ou faute de mieux « à un statut d'emploi et un niveau de formation », investissant ainsi de plus en plus le monde de l'emploi par son processus identitaire dans une « projection de soi dans l'avenir » (Dubar, 2000, p.116).

On comprend alors que pour ces auteurs les événements marquants de la construction de cette « identité professionnelle pour soi » résident dans « la sortie du système scolaire et la confrontation au marché du travail » (Dubar, 2000, p.117). Les formes et significations de cette confrontation constitutive varieraient d'un pays à l'autre et selon les niveaux scolaires et les origines. Lorsque Dubar généralise cet « affrontement avec l'incertitude [...] du marché du travail » à « toute une classe d'âge » maintenant caractérisée par « un allongement de la transition entre la sortie de l'école et l'accès à un emploi » (Dubar, 2000, p.117-18), il fait référence au passage de l'adolescence à la vie adulte dans une « forme de stabilisation sociale » rejoignant assez bien la notion de jeunesse de Galland.

L'autre côté de la dualité identitaire, Dubar fait de l'identité « pour autrui » une « expérience relationnelle et sociale du pouvoir » (Dubar, 2000, p.119, citant Sainsaulieu dans *L'identité au travail*, 1985 [1977]). S'éloignant des analyses traditionnelles qui établissent une « correspondance entre [les] modèles identitaires et des catégories professionnelles courantes », Dubar tente de centrer l'identité sur « la dynamique des relations s'établissant entre les individus et les diverses institutions où ils se situent » (Dubar, 2000, p.120-121). Il les nomme « espaces d'identification prioritaires » pour désigner principalement l'entreprise ou le milieu de travail, mais aussi les univers de la formation et de la famille.

Ce serait au sein de ces espaces légitimes qu'aurait lieu la « reconnaissance de l'identité par et dans les investissements relationnels des individus » (Dubar, 2000, p.121) selon l'arrangement entre les désirs individuels d'identification et de reconnaissance d'une part et les statuts, catégories et formes de reconnaissances que peuvent offrir les institutions d'autre part.

1.3.2 L'identité : un aspect de l'individualité parmi d'autres

Partant du même point de départ que Dubar dans sa réflexion, la synthèse de Martuccelli procède d'une relecture éclairante des écrits sur l'identité. Aussi reconnaît-il la différenciation d'analyse possible entre une « définition intime et une définition statutaire

de l'individu » des identités pour soi et pour autrui comme une interprétation permettant justement d'éviter de séparer identité personnelle et collective. L'identité est alors garante de la « permanence » temporelle des individus au fil des changements qu'ils connaissent tout en permettant la référence à des « profils sociaux et culturels » semblables au sein des sociétés modernes (Martuccelli, 2002, p.343).

Néanmoins, Martuccelli prend ses distances avec l'idée d'une « crise contemporaine des identités », avec l'« inflation analytique » de la notion d'identité des dernières décennies ou encore avec la tentation invitante de certains auteurs à en faire « la perspective centrale d'interprétation » de l'individu moderne. Ce faisant il reconnaît « l'injonction spécifique de la modernité obligeant les individus à devenir ce qu'ils sont, à sortir de la détermination sociale au profit de l'autodétermination contraignante » (Martuccelli, 2002, p.344-45), mais refuse d'y voir comme Bauman dans *Individualized Society* (2001), une incitation à faire de l'identité le « pivot exclusif » de la pensée sociologique contemporaine. Elle serait plutôt une dimension de l'individuation.

L'auteur dégage les enjeux en recentrant le débat sur les deux conceptions de désinstitutionnalisation et de détraditionalisation. Par désinstitutionnalisation, il entend que « ce qui hier était pris en charge collectivement par les institutions est de plus en plus transmis à l'individu lui-même, qui doit dès lors assumer, sous forme de trajectoire personnelle, son propre destin » (Martuccelli, 2002, p.348). Ce point de vue qui serait récurrent depuis un siècle en sociologie conçoit les identités comme « de moins en moins

directement dictées par une prise en charge institutionnelle [famille, école, église...], au sein de phases de vie bien définies ». Par exemple, la jeunesse ne serait plus exclusivement « l'âge de l'acquisition de statut », la vieillesse, « le moment de la sortie de la vie active », les femmes ne seraient plus « cantonnées dans la sphère privée », alors que l'immigrant ne connaîtrait plus les seules étapes nécessaires « menant à l'intégration sociale et culturelle ». Pour certains, ce processus s'élargirait et s'accentuerait en rapidité dans un contexte culturel dont la cohérence doit être jugée et établie par chaque acteur dans son « propre parcours identitaire » (Martuccelli, 2002, p.349). Malgré cela, il serait historiquement controversé d'asseoir trop rapidement une telle vision des choses sur « l'idée d'une modernité jadis organisée» et probablement abusif de supposer que « les acteurs deviennent eux-mêmes responsables et auteurs de ce qui leur arrive » (Martuccelli, 2002, p.640).

Les tenants de la détraditionalisation s'expliquent aussi de tels processus, mais à partir de la possibilité pour les individus « de prendre des distances par rapport aux traditions existantes, afin d'établir, sur de nouvelles bases, des principes universels de vie en commun, ou de s'engager dans des quêtes existentielles personnelles » (Martuccelli, 2002, p.349-350). Cette thèse aujourd'hui représentée par Beck, Giddens et Lash dans *Reflexive Modernization* (1994) trouverait sa source à l'époque des Lumières et « dans son exigence de construire une morale détachée de la tradition » (Martuccelli, 2002, p.349). La théorie de l'individualisation considérée préalablement s'en inspirerait donc. Pour les tenants de la détraditionalisation, le thème de « l'érosion progressive du sens » devient rapidement causale des « diverses formes de crises identitaires » dont la « logique du

bricolage individuel » exclut « toute possibilité du maintien de systèmes intégrés de croyances » au bénéfice d'un « univers de représentations » (Martuccelli, 2002, p.350). Des liens sont certainement possibles entre « un monde désenchanté » ou une « incertitude du croire » et les questionnements identitaires modernes, mais comme le fait remarquer Martuccelli, s'ils étaient des relations de cause à effet, « la multiplicité des voies de recomposition des significations à l'œuvre dans la modernité » et « les substitutions de sens auraient largement suffi » (Martuccelli, 2002, p.351). Selon cet auteur, c'est plutôt dans « l'avènement de l'individu » qu'il faut voir autant la source de « l'incertitude du croire que la dérive identitaire » (Martuccelli, 2002, p.351).

L'érosion du sens peut aussi fonder le « problème du morcellement de la signification » qui débouche pour certains sur une conception de « l'individu moderne comme expérimentateur et en situation de déshéritage » (Martuccelli, 2002, p.352 et 641 se référant à *La crise de la culture* (1972) d'Arendt et à l'*Essai d'intoxication volontaire* (1999 [1996]) de Sloterdijk). Ainsi, le risque d'une « fragmentation sans contrôle des significations » guetterait les individus aux prises avec une diversité d'appartenance à des groupes sociaux multiples impliquant « une masse de signes qui ne peut plus faire globalement sens ». Pour sa part, l'auteur qualifie ce point de vue de « cauchemar toujours virtuel » (Martuccelli, 2002, p.352) tout en reconnaissant que la tradition ne suffit plus.

Or pour Martuccelli, le propre de l'identité contemporaine résiderait plutôt dans la généralisation de la « séparation entre les rôles et les identités », conséquence d'identités

n'étant « plus immédiatement et exclusivement subordonnées à la réalisation d'une activité fonctionnelle » (Martuccelli, 2002, p.353-54). L'identité devient alors « l'articulation d'une histoire personnelle et d'une tradition sociale et culturelle » (Martuccelli, 2002, p.354). Comme mentionné auparavant, on retrouve la même dualité sociale que chez Dubar toutefois formulé ici différemment par Martuccelli.

D'un côté, l'identité ne peut se passer des relations « à une classe, à une communauté, à un sexe, à une génération » qui procurent « sa stabilité et sa ressemblance aux autres » en se cristallisant dans un « sentiment d'appartenance social ». Ce sentiment d'appartenance admet bien sûr la diversité sociale et culturelle et les fluctuations, mais tout en permettant « par-delà les changements, d'assurer le maintien d'une continuité ». Martuccelli parle de « propriétés communes à un groupe d'acteurs dont elle [l'identité] établit les frontières » (Martuccelli, 2002, p.354).

De l'autre côté, l'identité se différencie selon des « sensibilités diverses et des manières dont les individus pensent trouver en elle un arrangement acceptable entre leur unité et leur véracité » (Martuccelli, 2002, p.354). En accordant à l'individu lui-même une part aussi importante qu'aux structures sociales, l'auteur pose que « l'identité ne peut pas, et de moins en moins, être tirée directement de sa position sociale ou de ses fonctions et de ses activités sociales » (Martuccelli, 2002, p.355). Il s'agirait d'un « travail constant de mise à distance et d'implication successives, en fonction de divers cadres de signification dans lesquels l'individu est placé ». Ici se joueraient les « multiples identifications

opposées » où l'identité « jamais définitivement stabilisée [...] s'éprouve ou se construit toujours comme le résultat d'une médiation active entre différents registres » (Martuccelli, 2002, p.355).

L'identité conçue comme un aspect parmi d'autres de l'individu moderne consisterait en « un arrangement d'appartenances situé très précisément entre les dimensions "sociales" et les dimensions "personnelles" » (Martuccelli, 2002, p.354). Martuccelli évoque plus largement « l'indétermination identitaire dans laquelle vit l'individu et qui l'oblige à assurer lui-même la suture de sa propre individualité » (Martuccelli, 2002, p.353) sans pour autant « négliger la force des contraintes situationnelles et des définitions imposées et héritées de la réalité sociale » (Martuccelli, 2002, p.356).

1.3.3 Le discours du bricolage identitaire

Martuccelli s'accorde avec Dubar lorsqu'il invite les chercheurs à centrer l'analyse de la dimension identitaire « dans le discours [que l'individu] énonce de sa propre identité [...] pour parler de ses pratiques ou pour s'autoprésenter » (Martuccelli, 2002, p.356). Discours dans lesquels les individus utilisent et adhèrent à des « topiques différentes [...] socialement élaborées » en reprenant divers lieux communs situés dans des traditions culturelles et un contexte historique et social (Martuccelli, 2002, p.356-357 et 359). Un discours pouvant présenter une « rigidité particulière » chez les « acteurs incapables, ou fort peu compétents, à jouer avec leurs identifications, soit à cause de l'intériorisation d'une

image stigmatisante d'eux-mêmes, soit par adhésion, voulue ou subie, de leur identité à leurs rôles fonctionnels » (Martuccelli, 2002, p.356). Ou à l'opposé, des discours prolifiques, complexifiés, composites voir contradictoires ou incertains et souvent « rétifs à toute standardisation » qu'il convient d'analyser en dépassant les « cadres d'interprétation prédéterminés » (Martuccelli, 2002, p.356-358). Il propose quelques pistes provisoires pour l'analyse sociologique;

les structures narratives des discours sur soi [...], les manières dont les individus bouclent leur récit de vie; les façons dont ils réorganisent leur vie à partir d'un moment dit charnière ou de vérité; s'attarder à l'analyse de glissements pronominaux; [...] l'utilisation différentielle du temps au sein d'un récit en fonction du vécu actuel de l'acteur ou sa position dans une trajectoire (Martuccelli, 2002, p.357-358).

Ainsi, on aurait affaire à des « discours sur soi », véritable « objet d'étude à part entière », différenciés selon le genre, la socialisation, la scolarisation ou la position sociale sans pour autant qu'ils en soient uniquement déterminés socialement (Martuccelli, 2002, p.359-361).

Martuccelli engage également à analyser les discours identitaires selon deux axes distincts bien qu'entremêlés. Conscient de la présence d'une « tension entre l'universalisme et le particularisme » dans les débats politiques et analytiques des identités, il ne retient cependant pas cet axe qu'il juge propre au thème de l'égalité dans l'interaction (Martuccelli, 2002, p.642). Pour les aspects participants au « processus proprement identitaire de l'individuation », il considère plutôt un premier axe alliant « une conception identitaire unique ou plurielle de l'individu » et un deuxième axe concernant la « nature

exacte des identités selon leur caractère essentialiste ou constructiviste » (Martuccelli, 2002, p.362 et 642-643).

Ces axes ont une portée théorique autant qu'ils permettent de baliser les récits. Dans le premier se trouvent opposés « les partisans d'un individu capable de parvenir à se doter d'une identité cohérente et unique, et ceux qui à l'inverse, prônent la thèse de la dissémination de soi dans la condition moderne. ». Certains s'attacheraient encore à « penser le souci de l'unité et de l'homogénéité du soi » alors que d'autres inviteraient à abandonner cette illusion, car les « identités individuelles ne seraient alors que contingentes et transitoires, et l'individu ne pourrait plus être ramené à une seule d'entre elles » (Martuccelli, 2002, p.362). Tantôt le récit de soi atteint « un degré réel de cohérence et de stabilisation », tantôt « le moi serait définitivement et irrémédiablement décentré » alors qu'une « conception métaphysique et unitaire de l'identité s'oppose à une représentation décentrée de soi » (Martuccelli, 2002, p.362-363). Martuccelli note qu'en pratique ces thèses sont difficilement soutenables à leurs extrêmes ce qui « mène souvent à des perspectives intermédiaires visant, cependant, à bien y regarder, à trouver à l'œuvre un principe de fédération identitaire » (Martuccelli, 2002, p.363).

Le second axe se présenterait plutôt comme un continuum du « degré de contingence des identités » dans « la condition moderne » bien que basé sur l'opposition « entre, d'une part les tenants d'une conception essentialiste ou naturaliste de l'identité et, d'autre part, les partisans d'une conception constructiviste ou culturaliste » (Martuccelli, 2002, p.364).

Pour «l'ancienne représentation », c'est surtout la socialisation par les organisations sociales qui devait fournir aux individus leur identité alors que «la ligne de conceptualisation aujourd'hui dominante de l'identité passe par la métaphore implicite d'un individu consommateur de signes dans le monde, et en même temps créateur de soi » (Martuccelli, 2002, p.365). C'est ici que prendrait sa pertinence historique « la métaphore de l'individu bricoleur [...] comme un "créateur" de sa propre vie » (Martuccelli, 2002, p.364). Image éloquente de notre époque, pourtant issue du modernisme culturel au XIXe siècle, renforcée par la littérature et le postmodernisme respectivement au début et à la fin du XXe siècle, « l'identité de l'individu bricoleur est une réponse particulière au choc entre une modernité soumise à une forte différenciation sociale et la représentation culturelle unitaire et rationalisée de l'individu » (Martuccelli, 2002, p.365).

De ces pivots analytiques de l'identité comme une des dimensions de l'individualité, Martuccelli n'avance pas de typologie ou de théorisation formelle. Il insiste plutôt sur la « malléabilité » des identités dans leur « consistance » admettant justement la présence et la concomitance de ces variations contradictoires chez l'individu moderne faisant face aux configurations et résistances sociales et culturelles diverses.

Somme toute, on peut dégager de notre tour d'horizon préliminaire de la question identitaire trois figures sommaires de l'identité. Celle où la socialisation définit fortement l'identité des individus au sein de leurs relations sociales et institutionnelles. Qu'elle soit qualifiée de fonctionnelle et de professionnelle (Dubar, 2000 [1991]) ou encore

d'ethnolinguistique (Breton, 1994), ce sont la socialisation et les institutions qui sont au centre du processus identitaire. La construction identitaire se fait par la socialisation dans les institutions fondamentales que sont la famille, l'école, le travail et la communauté. À l'opposé, on retrouve la figure de l'identité bricolée individuellement où l'individu – ou du moins son discours – rompt avec les traditions et les institutions. Sans aucune appartenance, il serait alors auteur de sa propre vie ou encore un simple expérimentateur cherchant à trouver et à donner un sens à ses expériences de vie. Le processus identitaire devient un bricolage individuel de soi dans une morale universelle ou une quête existentielle personnelle. Nous l'avons vue, cette conception de l'identité a atteint son apogée chez les tenants de la théorie de l'individualisation (Beck, Giddens et Lash, 1994). Enfin, une troisième figure – toute temporaire – nous semble vouloir concilier les deux premières. L'identité prend ainsi la forme d'un arrangement individuel d'appartenances personnelles et statutaires. Le processus identitaire apparaît comme une autodétermination contraignante dans une séparation grandissante entre les rôles et les identités alors que l'identité est de moins en moins tirée de la position sociale sans toutefois s'en libérer totalement (Martuccelli, 2002).

1.4 Migrations et identités

Ce chapitre se termine par une discussion de trois aspects de la mise en relation des migrations et des identités. Il s'agit d'abord de l'identité régionale et ses liens possibles avec les migrations. Les migrations internes ou interrégionales impliquent le passage d'une

région à l'autre et pour certains auteurs, il existe de véritables identités régionales avec lesquelles les migrants entrent alors en relation.

D'autres débattent plus généralement du bien-fondé des appartenances territoriales dans un monde de plus en plus globalisé. C'est le deuxième aspect que nous discutons en nous intéressant surtout à la pertinence et à l'influence de l'appartenance territoriale dans les migrations des jeunes.

Pratiquement tous les auteurs soulignent les effets de la migration dans le processus identitaire. Certains chercheurs ont aussi indiqué le rôle de l'identité dans les migrations des jeunes, notamment dans leurs migrations des milieux ruraux vers les villes et de leur intégration dans celles-ci. Nous résumons ce dernier rôle en parlant de modulation identitaire de la migration et de l'intégration des jeunes.

1.4.1 L'identité régionale et les migrations

Nous nous attardons maintenant sur la notion d'identité régionale à laquelle Bassand (1991) consacre un chapitre de livre. Posant dès le départ l'identité comme une « création collective, culturelle, toujours en devenir » (Bassand, 1991, p.217) basée sur les rapports interpersonnels et intergroupes, il est d'avis que l'origine et les traditions ne suffisent maintenant plus à la définir. Assimilant l'idée de région à celle de groupe, il en transpose le concept d'identité pour s'expliquer l'identité régionale comme « l'image que les individus

et les groupes d'une région façonnent dans leurs rapports avec d'autres régions » (Bassand, 1991, p.218). Par ailleurs, si ce ne sont pas toutes les régions qui présentent une identité régionale marquée, tous les individus non plus. Ces derniers peuvent très bien se satisfaire d'identités sociales, fonctionnelles ou locales même s'ils habitent une région à forte identité régionale.

L'identité régionale se renouvellerait dans un processus constant lui permettant d'éviter la folklorisation ou encore de se donner et de projeter « une image sectaire » de la région (Bassand, 1991, p.218 citant l'*Identité régionale* (1981) de Centlivres). Voulant aussi dépasser l'opposition théorique entre particularisme et cosmopolitisme, Bassand pense une identité régionale conciliable avec l'ouverture sur le monde où « plus l'ouverture est large et généreuse, plus l'identité régionale doit être forte et partagée » (Bassand, 1991, p.218). Se gardant bien d'en faire une panacée, il y voit cependant une facette non négligeable du développement régional.

Bien qu'étant essentiellement un processus culturel, l'identité régionale se fonderait sur divers facteurs pouvant se combiner tels l'environnement naturel, l'histoire, le patrimoine, le projet d'avenir ou l'activité économique. S'inspirant du point de vue ethnographique que Centlivres expose dans l'*Identité régionale* (1981), Bassand retient trois types d'identité régionale : celle construite sur l'histoire et le patrimoine (naturel, socio-économique, socioculturel), celle reflétant le mode de vie et la vie quotidienne dans la région et enfin, celle axée sur l'avenir de la région cristallisé dans un projet régional

(Bassand, 1991, p.219). On ne peut s'empêcher de noter la marque du temps dans cette typologie qui fonde l'identité régionale soit sur le passé, soit dans le présent, soit vers le futur. Ne s'y limitant pas Bassand précise que ces trois figures peuvent aussi s'imbriquer.

D'une identité régionale jugée positivement découlerait des « emblèmes » constitués de « signes ou de symboles » communément choisis pour « se présenter à autrui et s'en distinguer » dans une logique de « distinction régionale » (Bassand, 1991, p.220, se référant aux *Questions de sociologies* (1980) de Bourdieu et à l'*Identité régionale* (1981) de Centlivres). Une identité régionale perçue négativement deviendrait plutôt un « stéréotype » ou un « stigmate » résultant de la dévalorisation de la région et de ses membres par les acteurs extérieurs à la région dans un « rapport de domination [...] socio-économique et socio-politique » (Bassand, 1991, p.220, renvoyant à Stigmate (1975 [1963]) de Goffman). Bassand y voit la source de luttes régionales identitaires visant à « abolir le stigmate » en ébranlant la domination et en permettant « l'élaboration d'un emblème » (Bassand, 1991, p.220).

L'identité régionale serait donc définie dans une opposition à l'autre, extérieur, allant de la distinction à la domination, mais aussi dans une autodéfinition par « une prise de conscience par rapport aux autres collectivités » (Bassand, 1991, p.220). À ce chapitre, l'auteur donne d'ailleurs un rôle important aux migrants interrégionaux, vivant maintenant à l'extérieur de leur région d'origine, ils auraient « la distance critique permettant d'élaborer une image de soi [...] entre deux genres de vie ». Si la migration peut engendrer

un «conflit d'identité », elle autoriserait aussi la «remise en question de l'identité culturelle » d'origine. (Bassand, 1991, p.220 citant encore l'*Identité régionale* (1981) de Centlivres).

Dans la tentative de « typologie des acteurs régionaux et de leur identité » que Bassand propose ensuite, on retrouve l'idée qu'une faible appartenance ou identification régionales peuvent être un facteur de migration. D'ailleurs, ceux qu'il regroupe sous le vocable d'« émigrants potentiels » ne s'identifieraient pas à leur région, et surtout auraient « un projet ou une identité personnels qui [y] sont irréalisables » (Bassand, 1991, p.221). En attente de l'occasion de migration, ils auraient des perceptions négatives (stigmates, mépris et critiques) de la vie sociale, culturelle et politique de leur région. Une fois partis, ils adopteraient souvent des « sentiments nostalgiques [...et] des représentations parfois idylliques » à son égard (Bassand, 1991, p.221). Remarquons que ce périlleux exercice de caractérisation n'est pas pleinement articulé théoriquement, ni appuyé empiriquement.

1.4.2 Migrations et appartenances territoriales

Les notions d'appartenance régionale et plus largement celle d'appartenance territoriale supposent une signification non négligeable du territoire dans les processus continus d'identification. À l'ère de la globalisation et de l'ouverture des frontières, certains auteurs du courant de l'individualisation ont remis en question l'importance du territoire dans l'identité et l'appartenance (Garneau, 2003, référant aux *Conséquences de la*

Modernité (1994) de Giddens). D'autres croient plutôt nécessaires le « repli sur l'origine et sur l'appartenance ethnique, culturelle et nationale » ou encore « l'émergence de certains particularismes liés à la vie quotidienne et à la proximité spatiale » comme stratégie individuelle de sauvegarde de l'identité personnelle face à la mondialisation économique ou afin de « résister à la globalisation et à l'uniformisation des modes de vie » (Garneau, 2003, p.95-96 référant à Globalisation et sociétés locales (1998) de Touraine et au temps des tribus (1988) de Maffesoli).

Les premières recherches québécoises sur la migration des jeunes régionaux au début des années 1990 indiquaient « la faiblesse, ou l'absence, d'un sentiment d'appartenance territoriale comme l'un des principaux facteurs d'exode » des milieux ruraux et éloignés (Garneau, 2003, p.96). On croyait alors que l'appartenance au lieu d'origine était un facteur de rétention et qu'en conséquence son absence était un facteur de départ. L'appartenance territoriale fut ensuite définie comme un lien affectif médiatisé par l'espace unissant un individu à un groupe par la familiarité (Moquay, 1997).

D'autres chercheurs du groupe de recherche sur la migration des jeunes du Québec se sont par la suite intéressés aux conséquences des migrations intra ou interrégionales dans la construction identitaire et le sentiment d'appartenance des jeunes adultes québécois (Girard et al., 2002; Garneau, 2003). L'analyse des chercheurs donne alors un rôle prépondérant aux liens sociaux et leurs possibles médiations par l'espace dans les processus continus d'identification et d'appartenance. S'inspirant toujours de la notion d'appartenance

territoriale de Moquay, ils désirent néanmoins confronter les récits de jeunes migrants à l'hypothèse d'une déterritorialisation de l'identité et de l'appartenance.

En considérant surtout l'identité comme le produit de la socialisation, ces auteurs rejoignent, la synthèse proposée par Dubar et déjà exposée. Notons également la prise en considération de la théorie de l'individualisation ainsi que la volonté d'intégrer des éléments de la théorie de l'identité de Dumont (1993). Ces auteurs voient les migrations en augmentation et donc en tant que norme contemporaine « jouant désormais un rôle dans la définition symbolique du sens » (Girard *et* al., 2002, p.2).

De leur premier examen des migrations d'une douzaine de jeunes autour des départs du milieu d'origine, les auteurs estiment obtenir une première confirmation de leur hypothèse de « délocalisation des identités et des appartenances » au groupe et au milieu qui n'aurait plus besoin du territoire physique comme référent (Girard et al., 2002, p.12). Ils adoptent ce point de vue, étant donné que le territoire ne serait pas, selon eux, la source de l'identité et de l'appartenance. Le territoire y participe comme reflet important des liens sociaux qui eux fonderaient véritablement la construction identitaire (Girard et al., 2002, p.22). Ainsi, les liens sociaux seraient la source de l'appartenance et de l'identité des jeunes migrants, bien que ces dernières peuvent se fixer dans les lieux, toutefois quand « les lieux reprennent du sens [c'est] en raison des liens » (Girard et al., 2002, p.15, citant Assogba, Fréchette et Desmarais, dans Le mouvement migratoire des jeunes au Québec (2000)).

Nous verrons que ce constat sera nuancé par un examen plus spécifique de l'appartenance territoriale.

Dans une publication plus récente, mais basée sur le même corpus, Garneau revient sur la question de la signification du territoire dans « l'appartenance identitaire » et revisite par le fait même l'appartenance territoriale (Garneau, 2003, p.93). Elle relativise alors la thèse de Giddens soutenant la déterritorialisation de l'identité qui transcenderait les frontières à l'ère de la globalisation.

En utilisant la notion d'identité régionale, elle retient comme critères de différenciation entre les régions du Québec : le milieu naturel, l'histoire de peuplement, la structure économique et urbaine, les institutions et la culture (Garneau, 2003, p.96, s'inspirant de *L'historiographie du Québec rural...* (1990) de Bouchard). Le territoire est ensuite assimilé à l'espace physique et à un référent symbolique local ou régional (Garneau, 2003, p.97 renvoyant à *L'identité de « pays » à l'épreuve de la modernité* (1986) de Dressler-Holohan et al.) alors qu'il est opérationnalisé par les concepts de lieux d'origine ou d'accueil. Enfin, l'auteure cherche « le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques et comportements » afin de « décrire leur rapport aux lieux d'origine et d'accueil », toujours en accordant à l'appartenance un caractère social important résidant dans les relations interpersonnelles et les rapports à l'autrui-généralisé (Garneau, 2003, p.98 utilisant la notion d'autrui-généralisé proposé par Mead dans *L'esprit*, *le soi et la société* (1963)). Cependant, l'analyse comporte maintenant des composantes collectives et culturelles plus

importantes. Ainsi, Garneau vérifie si les jeunes adultes « s'identifient pleinement à la communauté », s'ils ont « le sentiment d'appartenir à leur communauté » d'origine ou d'accueil et s'ils s'identifient « à ses valeurs et manières de vivre » ou en partagent « le mode de vie, les attitudes, les modèles de comportement » (Garneau, 2003, p.101-102). Il nous semble qu'il y a là un souci d'ajouter à l'analyse des liens sociaux interindividuels un aspect culturel et commun intéressant.

Les résultats finaux de Garneau concernant spécifiquement la signification du territoire dans la migration indiquent que la majorité des jeunes migrants interviewés (9 sur 13) présentaient « un sentiment d'appartenance territoriale envers leur lieu d'origine, mais que celui-ci ne les avait pas empêchés de partir afin de poursuivre leur formation scolaire et élargir leurs horizons » (Garneau, 2003, p.106). Ce sentiment semble même pouvoir se maintenir bien qu'il soit souvent transformé par l'appartenance au lieu d'accueil. Elle suggère que l'appartenance territoriale pourrait avoir un effet sur les migrations de retour des jeunes :

si le sentiment d'appartenance au territoire ne joue pas le rôle de rétention qu'on a pu lui attribuer dans certaines études, il peut néanmoins devenir, s'il est 'entretenu' à travers le temps et la distance et si, évidemment le marché de l'emploi le permet, un facteur de retour (Garneau, 2003, p.108-109).

Enfin, en constatant que « les jeunes accordent de l'importance aux territoires d'origines et d'accueil » elle relativise la thèse de l' « affaiblissement des spécificités territoriales » dans l'appartenance (Garneau, 2003, p.102 et 106). Le territoire y

participerait toujours et probablement plus qu'à titre de simple miroir des liens sociaux et de leurs symboliques passées.

1.4.3 Migrations et processus identitaire

On peut aussi concevoir la migration comme un déplacement entre des lieux et cultures d'origine et d'accueil différents, déplacement qui impliquerait des changements de « repères d'identification » et donc une « redéfinition de soi » dans une recherche de continuité en tension entre le maintien de l'identité d'origine et une « volonté d'intégration » (Girard *et* al., 2002, p.5-6). C'est l'approche préconisée dans la recherche déjà mentionnée et s'étant penchée sur les récits de migration d'une douzaine de jeunes Québécois.

Dans un premier temps, l'analyse dichotomique des perceptions (négatives ou idéalisées) et des aspirations des jeunes en regard des milieux d'origine et d'accueil (contraignants ou adéquats) met en évidence une identité allant de l'appartenance à l'individualisation. D'un côté, les jeunes migrants qui valorisent et idéalisent leur milieu d'origine répondraient sereinement à la « nécessité de partir » pour « faire sa vie » par un sentiment d'appartenance à un groupe d'amis et à la famille produisant le sens du lieu d'origine (l'origine, la reconnaissance, l'entraide, le groupe). Confrontés à un milieu d'accueil urbain ne reflétant pas ce sens et limitant les liens avec les proches, ces jeunes se

réfugieraient dans des allers-retours successifs afin de « se retrouver [...] chez soi » et ainsi pallier l'isolement de la grande ville (Girard *et* al., 2002, p.7-8).

À l'opposé, ceux qui sont originaires des banlieues, des petites villes ou des villages et qui perçoivent leur milieu d'origine négativement ressentiraient une contrainte sociale face à leurs aspirations (travail, intimité, distinction, regroupement) et vivraient leur départ comme une libération permettant de « se prendre en main » et de se réaliser dans un milieu urbain idéalisé qui « correspond davantage aux aspirations ». Ces jeunes adultes, une fois individualisés dans la grande ville, atteindraient leur identité authentique grâce à un milieu d'accueil admettant l'anonymat ou la différence dans « l'affirmation de soi » (Girard *et* al., 2002, p.9-11).

Après s'être penchés sur le départ du lieu d'origine des migrants, les auteurs portent ensuite leur attention sur l'arrivée et l'intégration des jeunes dans leur milieu d'accueil. S'articulant entre premièrement un maintien des liens et des appartenances d'origine et deuxièmement l'établissement de nouveaux groupes sociaux, ici aussi l'analyse se fait duale. Soit les jeunes sont en réaction à une « diversité des modes de vie » déstabilisatrice, et voient alors leur identité renforcée par le groupe d'origine (famille, amis proches et groupe d'amis de même origine géographique), soit ils effectuent, avec le temps et la distance, un tri dans leurs amitiés et des modifications dans leurs liens familiaux pour déployer graduellement de nouveaux réseaux sociaux autour des milieux d'études, de travail ou de loisir (Girard *et* al., 2002, p.13-14). Ces groupes initiaux et ceux récents

seraient porteurs d'appartenance, d'intégration, ou de référence pour évoquer les distinctions de Dumont (1993) auxquelles les auteurs ne renvoient pas explicitement, bien qu'ils en utilisent les notions.

Ces chercheurs québécois dégagent finalement deux types de jeunes migrants dans les figures évocatrices du migrant d'adoption et du migrant nostalgique. Le migrant d'adoption éprouverait maintenant un fort sentiment d'appartenance à son lieu d'accueil grâce au développement progressif d'un réseau de sociabilité lui fournissant de la reconnaissance au quotidien. Cette nouvelle appartenance ne serait pas incompatible avec l'attachement au lieu d'origine se résumant cependant à une symbolique du passé autour de l'espace physique, de liens familiaux restreints et d'amitiés d'enfance perdues (Girard *et* al., 2002, p.16-18).

Inversement, le migrant nostalgique a maintenu une identité et une appartenance fortes à son lieu et sa communauté d'origine bien qu'il n'y vive plus et ce, grâce à des liens sociaux étroits avec sa famille et ses amis. Ne se reconnaissant pas dans un milieu d'accueil urbain perçu comme contrastant trop avec ses origines rurales et ne s'y adaptant pas vraiment, ce type de migrant s'installerait dans un quartier présentant un mode de vie ressemblant à celui du milieu d'origine où il retournerait fréquemment tout en entretenant un réseau de sociabilité de même origine. L'intensité et la régularité des rapports par la proximité, l'intimité et la quotidienneté confirmeraient le lien social comme condition du

sentiment d'appartenance territoriale, alors que l'attachement au territoire serait plutôt symbolique (Girard *et* al., 2002, p.19-21).

Avant de conclure leur analyse, les auteurs précisent le processus identitaire qu'ils croient voir à l'œuvre dans ces itinéraires de jeunes adultes québécois. Essentiellement, l'identité est soit causale du départ « afin de s'affirmer » et de l'intégration chez un type de migrant, soit elle limite et oriente l'intégration en nourrissant les liens d'origine pour l'autre type. Il y aurait donc modulation identitaire de la migration et de l'intégration. Parallèlement, comme la migration est un « vecteur de la construction identitaire» (Girard et al., 2002, p.13), tous seraient tributaires « d'un besoin de se réapproprier un groupe d'appartenance (sociale, professionnelle, culturelle) » amenant une « excroissance du moi » dans le « repli sur soi » comme « stratégie provisoire qui permet au jeune d'entreprendre sa construction identitaire » (Girard et al., 2002, p.21). Girard et al. font référence à une reconstruction identitaire « s'appuyant sur des repères puisés dans le milieu d'origine et sur d'autres empruntés au milieu d'accueil » (Girard et al., 2002, p.22).

Mentionnons que l'analyse subséquente que fait Garneau du même corpus révèle des motifs de migrations plus pragmatiques tels la scolarisation, l'emploi et les conflits familiaux qui apparaissent derrière les quêtes d'autonomie et de réalisation de soi plus générales. D'ailleurs, l'ensemble de l'analyse se fait alors plus nuancé alors que tout n'est plus déterminé par la simple adéquation entre perceptions des milieux et aspirations personnelles.

Les notions et concepts présentés dans ce chapitre sont repris et opérationnalisés dans le prochain chapitre qui dessine l'objet d'étude de notre recherche. Ils sont également considérés lorsque nous discutons les résultats de cette recherche en abordant les migrations des jeunes francophones, leurs discours sur leur propre identité ainsi que les relations présentes entre leurs migrations et leurs identités.

CHAPITRE 2

OBJET D'ÉTUDE

Dans ce chapitre les questions et de la migration et de l'identité sont considérées à la lumière des réalités des jeunes francophones en situation minoritaire au Yukon. Nous situons, d'abord, le problème de la migration des ces jeunes dans le contexte de l'ensemble de la population de ce territoire nordique ainsi qu'au sein de la population francophone au Yukon dans un deuxième temps. L'historique du développement et du peuplement du territoire permet de saisir l'importance – toujours actuelle – des migrations et d'y dégager la situation des francophones. Les statistiques disponibles sur les migrations au Yukon sont également mises à profit afin de brosser un portrait de la situation migratoire des jeunes francophones.

Nous présentons également les résultats d'une recherche sociale exploratoire portant sur les francophones au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest et indiquant, il y a une décennie, les migrations et l'identité comme étant des dimensions importantes des francophonies au Nord. Cette recherche complète bien les sources statistiques en offrant un aperçu qualitatif des migrations, du contexte socioculturel et de l'identité des francophones au Yukon. Les objectifs de notre recherche auprès des jeunes migrants francophones au Yukon et les questions auxquelles elle veut apporter des éléments de réponse sont finalement posés à la lumière des constats des deux premiers chapitres.

2.1 Le contexte du territoire du Yukon

La présence amérindienne sur le territoire qui est maintenant celui du Yukon¹ remonte à plusieurs milliers d'années avant l'arrivée des premiers explorateurs européens. Pour les historiens d'aujourd'hui, le développement moderne du territoire découle surtout des activités d'exportation et de leurs conséquences démographiques, politiques et sociales (Coates et Morrison, 2005). L'exploitation des ressources naturelles du territoire commence avec la traite des fourrures dès 1840, suivie de l'extraction de l'or à partir des dernières décennies du 19^e siècle. Soupçonnant la présence d'importante quantité du précieux métal et anticipant une ruée de chercheurs d'or américains, le gouvernement canadien crée le territoire du Yukon à partir de ce qui était auparavant un district des Territoires du Nord-Ouest. La découverte historique a eu lieu en 1896 près de la ville de Dawson. S'en suivit l'une des plus grandes ruées vers l'or de l'histoire, au plus fort de laquelle, la population aurait atteint un sommet de 40 000 personnes en 1898 (Coates et Morrison, 2005). Après la découverte d'autres gisements en Alaska et suivant le ralentissement de l'exploitation minière du début du siècle dernier, la population du Yukon connaît un déclin important et rapide (Coates et Morrison, 2005). Ainsi, au lendemain du Klondike la population a déjà chuté à quelque 27 000 personnes en 1901 (Statcan, 2002c).

¹ Voir carte en annexe

Au début du 20^e siècle, l'industrie minière du Yukon connaît d'importants changements à la suite de l'épuisement des gisements d'or facilement accessibles. L'extraction minière s'industrialise, se concentre en deux conglomérats, dont les capitaux et la machinerie extérieurs, ainsi que les infrastructures hydroélectriques et d'aqueducs augmentent la productivité et diminuent les besoins en main-d'œuvre de l'industrie (Parc Canada, 2003; Coates et Morrison, 2005). La population continue de décroitre bien que plus graduellement jusqu'à un minimum de 4 000 habitants en 1921 (Statcan, 2002c). Vers le milieu des années trente, au cœur de la Grande Dépression, l'industrie minière devient tributaire du cours international des métaux. La demande extérieure pour les métaux que renferme le sous-sol du territoire semble depuis expliquer les fluctuations cycliques de l'économie du Yukon, du moins jusqu'à la fin du 20^e siècle (Parc Canada, 2003; Coates et Morrison, 2005). Toutefois, seules la Deuxième Guerre mondiale et les années d'aprèsguerre permettront de revoir une croissance de la population malgré le déclin dramatique des Premières Nations alors décimées par les maladies venues avec la construction de l'autoroute de l'Alaska.

Ce n'est qu'au cours de la deuxième moitié du 20^e siècle qu'ont lieu l'essentiel des nouvelles croissances démographiques. Ainsi, entre 1941 et 1961, la population du Yukon triple en vingt ans, passant de 5 000 personnes, à près de 15 000. Entre temps, la population et la capitale du territoire se déplace graduellement de la ville de Dawson à celle de Whitehorse plus au Sud. Whitehorse est particulièrement favorisée par sa localisation à la rencontre des voies de communication avec l'extérieur et de transport des personnes et des

marchandises. Par ailleurs, se serait la volonté d'habiter et de développer à long terme le territoire qui incite des résidants permanents, notamment des promoteurs et des commerçants, à revendiquer une autonomie politique et des investissements fédéraux conséquents (Coates et Morrison, 2005). Peu de temps après, l'industrie minière et les dépenses gouvernementales mais surtout la population connaissent une autre période de croissance, celle-ci passe alors de plus de 14 000 à près de 22 000 en l'espace d'une décennie, soit de 1966 à 1976. Finalement, et ce, malgré les fermetures de mines et les récessions économiques du début des années 80 et 90, le Yukon connaît une dernière décennie d'augmentation de sa population. En effet, les 24 000 Yukonais de 1986 voient leurs rangs s'approcher des 34 000 habitants à la fin de 1996 (Statcan, 2002c, 2007b; BSY, 2009). Conséquences de ces migrations, les Amérindiens représentent le quart de la population du territoire au début du 21^e siècle, soit de loin la plus faible proportion parmi les territoires nordiques. Notons également l'exceptionnelle concentration de la population dans la capitale et ses environs qui regroupent les trois quarts des habitants (BSY, 2009). Whitehorse constitue sans aucun doute le centre administratif, commercial et socioculturel du territoire. Remarquons enfin que depuis le milieu des années 80, la croissance à long terme de la population semble moins directement déterminée par les fluctuations économiques à court terme ou encore par les cycles miniers. La transition économique, amorcée au Yukon au milieu des années 80 et plus avancée durant les années 90, semble avoir été accompagnée d'une diversification – toute relative – de l'économie diminuant la dépendance envers l'industrie minière grâce principalement aux services gouvernementaux et à la croissance soutenue de l'industrie touristique.

Des fermetures de mines au début des années 1990 marquèrent le début de la fin du dernier cycle minier du siècle passé, ce que confirme la fermeture de la dernière grande mine en 1997. Le Yukon a connu, pendant une courte période, des migrations de sortie relativement importantes, un haut taux de chômage et un ralentissement économique. La population baisse alors de plus de 10 % entre 1997 et 2003. Cependant, la reprise économique, au début des années 2000, n'a pas attendu les réouvertures de mines au Yukon. Il est vrai que pendant ces années, les prix mondiaux des métaux ont connu une hausse soutenue à la suite de la demande exacerbée par la croissance de la Chine et de l'Inde mais aussi d'une relative rareté globale jusqu'à la récession mondiale de la fin des années 2000. Toutefois, la reprise des activités de prospection minière – l'extraction restant relativement stagnante jusqu'en 2008 - ne peut expliquer à elle seule le retour de la croissance économique et démographique ainsi que la baisse fulgurante du taux de chômage (BSY, 2006, 2005b). Le Yukon renoue effectivement avec une croissance démographique relativement continue depuis 2004 ce qui porte les effectifs populationnels à 31 600 personnes en 2006 et à 34 000 à la fin 2008 (Statcan, 2007; BSY, 2009). En plus de retrouver son niveau de 1996, la population atteint de nouveaux sommets dans l'histoire récente du territoire.

Il semble que l'augmentation des ventes au détail ainsi que la structure de la population favorisant la construction résidentielle seraient plus à l'origine de ce retour de la croissance. Notons que ces deux activités sont fortement liées à la demande locale.

L'augmentation sensible des dépenses et investissements gouvernementaux et le recommencement de l'exploration minière déjà mentionnée ont aussi contribué à cette reprise (RDÉE Canada, 2005). Ces facteurs de croissance, combinés à un nombre relativement important de travailleurs yukonais employés dans l'industrie des sables bitumineux de l'Alberta tout en conservant leur résidence au Yukon, ont réduit considérablement le taux de chômage et même créé des épisodes de pénurie de maind'œuvre dans certains secteurs économiques du territoire. La forte demande en maind'œuvre au sein de l'industrie pétrolière dans l'ouest du Canada a graduellement conduit à favoriser l'hébergement en campements temporaires nécessaire à la rotation des travailleurs alternant entre des séjours de travail et des retours par avion « fly in, fly out » dans leur province de résidence. Ce changement dans l'organisation de la production ne préconise donc plus l'établissement des travailleurs et leur famille en collectivités près des lieux d'extraction comme ce fût longtemps le cas. Les nouveaux projets et plans futurs de l'industrie minière et gazifière au Yukon adoptent également cette façon de faire qui fait appel à des travailleurs mobiles déjà établis dans le territoire ou à l'extérieur sans nécessairement engendrer des migrations dans de nouveaux lieux d'établissement (Coates et Morrison, 2005).

Au-delà des conjonctures, une chose est certaine, le Yukon n'est maintenant plus une région exclusivement minière tributaire de la demande extérieure et la transition vers la diversification a bel et bien débuté avec une industrie touristique forte bien que saisonnière et une consommation intérieure grandissante sur un fonds de dépenses gouvernementales

assurant une stabilité de base. Au fond, si l'économie du Yukon a longtemps été dépendante d'une industrie minière cyclique, elle l'est maintenant beaucoup plus des dépenses des gouvernements, des transferts fédéraux en fait, alors qu'au-delà du tiers des travailleurs sont employés par l'un des quatre niveaux de gouvernement : fédéral, territorial, premières nations et municipal (Coates et Morrison, 2005; BSY, 2008a). À ce chapitre, signalons que les gouvernements régionaux et locaux ont toutefois acquis une plus grande autonomie politique au tournant du 21^e siècle avec la résolution des revendications territoriales des Bandes amérindiennes et l'achèvement de la dévolution de pouvoirs au gouvernement territorial quasi équivalant à ceux d'une province (Coates et Morrison, 2005).

Le secteur privé emploie également plusieurs Yukonais, surtout dans les secteurs des services et du tourisme. Les principales industries créatrices d'emploi dont les biens et services sont plutôt stimulés par la demande interne du Yukon sont, en ordre d'importance, celles des services financiers et d'assurances, de la construction, de la santé et des services sociaux, de l'éducation, de la vente au détail, de l'hébergement et de la restauration, des communications et des industries culturelles. Un nombre important d'emplois est attribuable à la demande extérieure du tourisme dans les secteurs de l'hébergement, de la restauration, des activités récréatives, du transport et de la vente au détail. On doit souligner que le secteur de la transformation est très peu développé (RDÉE Canada, 2005).

L'émergence récente de cette petite société régionale est donc intimement liée aux migrations interprovinciales relativement très importantes entre le Yukon et les autres

provinces et territoires du Canada (Statcan, 2002a; BSY, 2003). De plus, le Yukon reste constamment caractérisé par de forts taux d'entrée et de sortie – les plus importants au Canada — ainsi que de très faibles taux de rétention de sa population, parmi les plus faibles au Canada. (BSY, 2004, 2007, Statcan, 2007, Floch et Abou-Rjeili, 2005).

En effet, la durée de résidence continue des habitants du Yukon se maintient autour de 7 ans depuis 1998 (BSY, 2007). Il s'agit d'une médiane et cela signifie que la moitié des personnes qui ne quittent pas le territoire au cours d'une année y ont habité depuis 7 années consécutives ou moins. Cependant, cette donnée générale cache des portraits très différents selon l'âge. Les personnes de 45 à 64 ans ont une durée médiane de résidence allant de 12 à plus de 15 ans alors qu'elle est de moins de 3 ans chez les jeunes de 15 à 34 ans, en excluant les autochtones (BSY, 2007). Autrement dit, la moitié des jeunes de 15 à 34 ans sont au Yukon depuis moins trois ans. Plus encore, les résidants du Yukon qui quittent le territoire au cours d'une année ont une durée médiane de résidence continue de seulement 3 ans (BSY, 2007). Notons également que depuis 1998, il semble que les hommes soient un peu plus mobiles que les femmes au Yukon (BSY, 2007).

En somme, malgré les épisodes de déclin et de croissance, il y a régulièrement des personnes qui arrivent et qui quittent le Yukon. De plus, une portion importante des habitants du Yukon est extrêmement mobile et cette mobilité affecte fort probablement les changements démographiques du territoire.

2.2 Aperçu des migrations des francophones au Yukon

Bien que des recherches aient été effectuées dans diverses collectivités francophones du Canada, les francophones des territoires nordiques ont très peu retenu l'attention des chercheurs. La recherche de Sophie-Laurence Lamontagne (1999) au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest fait figure d'exception. Elle a, entre autres, réalisé des entrevues dans les villes de Whitehorse et de Yellowknife, capitales respectives du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, auprès de francophones vivant dans ces territoires depuis une période de temps variant d'une à vingt-cinq années. Comme ces répondants ne sont pas nés dans les territoires, il s'agit donc tous de migrants. Les résultats de Lamontagne nous servent à illustrer les deux prochaines sections de ce chapitre.

L'arrivée des francophones au Yukon remonte aux années 1840 avec l'exploration du territoire par les Européens et l'exploitation des fourrures. Les Canadiens français ont ensuite continué à être présents parmi les prospecteurs, les missionnaires et surtout pendant la ruée vers l'or quelques décennies plus tard (FCFA, 2004). Selon Lamontagne, 2 250 francophones seraient demeurés à Dawson après la ruée vers l'or en 1901, formant ainsi le quart (25 %) de la population de 9 000 résidants de la capitale d'alors (Lamontagne, 1999, Coates et Morrison, 2005). La grande majorité de ces Canadiens français sont cependant repartis lors du déclin du début du siècle dernier et pendant les années creuses d'avant-guerre.

Il semblerait effectivement que s'il y a eu une « continuité de la présence francophone » depuis, ce n'est pas « par la descendance de commerçants de fourrure ou de chercheurs d'or », mais grâce à un renouvellement migratoire de la population francophone (Lamontagne, 1999, p.44-45). Selon cette chercheuse, « la présence francophone s'est développée par vagues successives d'arrivants et non par enracinement de familles ». Elle note, par ailleurs, que les francophones ayant vécu au Nord « du berceau à la tombe » sont très rares (Lamontagne, 1999, p.12). Les francophones sont donc au Yukon depuis les années 1840 grâce à des migrations de nouveaux arrivants et non par descendance familiale.

Ainsi, les francophones du Yukon n'échappent pas aux réalités des fortes migrations dans le Nord et il semble qu'ils soient affectés différemment que les anglophones par les phénomènes migratoires. Par exemple, il faut attendre jusqu'au milieu des années 1970 avant de revoir une croissance importante des francophones vivants au Yukon alors que celle du territoire augmente dès le milieu du siècle dernier comme déjà signalé. La population francophone, elle, triple entre 1976 et 1996 passant de 400 à 1 200 personnes en vingt ans (FCFA, 2004). Ces francophones se concentrent alors principalement à Whitehorse et dans ses environs avec des petits foyers à Dawson et Faro (FCFA, 2004).

La croissance des francophones est toutefois plus importante relativement aux anglophones entre 1981 et 2001. Non seulement des francophones ont ainsi choisi de s'établir dans le territoire, mais il semble que pendant le déclin démographique qu'a connu

le Yukon à la fin des années 1990, ils aient eu moins tendance à quitter le territoire, comparativement aux anglophones. Cette mobilité différente se reflète également lors du recensement de 2001, alors que près du tiers de la population francophone déclare avoir habité à l'extérieur du Yukon cinq années auparavant, comparativement à environ le cinquième des anglophones. Bien que plusieurs explications rapides de ces comportements différents puissent être avancées, les raisons ou phénomènes les sous-tendant ne sont pas encore précisément et clairement connus.

Par la suite, une baisse des effectifs francophones entre 1996 et 2001 fait reculer le nombre de la population francophone à un peu moins de mille personnes, selon ce même recensement (Statcan, 2002b). Cette baisse inhabituelle a provoqué des réactions et des questionnements au sein de la communauté franco-yukonnaise. Le recensement de 2006 (Statcan, 2007c) indique toutefois que les francophones ont retrouvé leurs effectifs du milieu des années 1990, probablement dans la foulée de la remontée démographique généralisée dans le territoire depuis 2004. En dépit de l'imprécision des données pour une sous-population dans les territoires du Nord, cette variation rapide des effectifs francophones illustre bien l'importance persistante des migrations pour les francophones au Yukon.

C'est en effet les migrations qui expliquent que huit francophones sur dix (80 %), au Yukon, soient nés hors du territoire. Presque tous sont originaires d'ailleurs au Canada. En effet, bien que la moitié (51 %) des francophones provenant d'une autre province ou d'un

autre territoire et ayant migré vers le Yukon entre 1996 et 2001 provenait du Québec (RDÉE Canada, 2005), une proportion importante (40 %) provient de toutes les autres régions du pays (FCFA, 2004a). Finalement, les immigrantes et immigrants francophones forment environ 9 % de la population franco-yukonaise. En 2001, la presque totalité d'entre eux provient d'Europe, principalement de la France et de la Belgique. Il s'agit d'un niveau d'immigration semblable à celui des anglophones du territoire qui se situe à 11 % (RDEE Canada, 2005).

Selon Lamontagne, les trois principaux motifs de migration des répondants seraient « la motivation économique », le goût de l'aventure ou encore « le désir d'aller vivre ailleurs » (Lamontagne, 1999, p.56). Elle précise cependant que ces facteurs de migration sont lentement remplacés par ceux de rétention : « la motivation économique explique, dans la majorité des cas, l'attrait premier pour le Nord [... bien] que l'attachement aux Territoires du Nord-Ouest et au Yukon dépasse largement cette attirance de départ » (Lamontagne, 1999, p.11).

D'ailleurs, « peu de gens quittent leur lieu d'origine avec l'idée bien arrêtée, au départ, de ne plus y revenir ». Toutefois, si l'on est « parti pour peu de temps, on s'y installe [au Nord] et l'ancrage s'approfondit » au fur et à mesure que « l'attrait du lieu, la vie sociale et communautaire, les amitiés transforment peu à peu les idées premières » (Lamontagne, 1999, p.56). Il serait, en effet, courant, pour les habitants du Nord, de « se définir comme une personne partie pour peu de temps et restée par choix » suivant une

tendance graduelle à « oublier la vie dans le "Sud", le rythme trépidant, les rues bondées de véhicules, la pollution des villes, l'insécurité pour les enfants » pour ensuite volontairement « opter pour la nature, les paysages, le plein air et accepter le peu de clarté des jours d'hiver en passant par les longues journées ensoleillées de l'été » (Lamontagne, 1999, p.57-58). Ainsi, les répondants de Lamontagne seraient principalement restés dans le territoire du Yukon par attachement graduel au lieu et à la vie sociale ou par choix pour le rythme de vie et la nature.

La population francophone yukonaise âgée de 20 à 34 ans était composée de 215 jeunes de langue maternelle française, selon le recensement de 2006 (Statcan, 2007a). Il semble que les jeunes francophones migrent autant que les jeunes anglophones au Yukon, du moins entre 1996 et 2001 (Forgues, 2007). Nous avons vu que les statistiques disponibles sur les migrations au Yukon indiquent que les jeunes sont les plus mobiles, comme c'est le cas dans la plupart des sociétés. On peut donc supposer que la grande majorité des jeunes francophones sont des migrants, étant donné que seul le quart de jeunes de 25 à 34 ans ont habité le Yukon pendant une période consécutive de 10 ans ou plus, en excluant les autochtones. D'ailleurs, entre 25 et 34 ans, ils ne sont plus que 12 % à avoir habité le Yukon pendant plus de 10 ans (BSY, 2004).

2.3 Migrations et identités des francophones au Yukon

Si, vers la fin des années 90, Lamontagne constate que les francophones vivant au Nord depuis plus de 25 ans sont rares, elle en trouve plus facilement qui y habitent de façon continue depuis 12 à 15 ans. Les répondants, eux, pensent que « de plus en plus de gens y restent pour une longue période de leur vie active » (Lamontagne, 1999, p.56). Les données statistiques semblent leur donner raison. En effet, la durée médiane de résidence est passée de 5 à 7 années au Yukon entre 1994 et 1998 et s'est maintenue à ce niveau depuis chez ceux et celles qui n'ont pas quitté le territoire au cours de l'année de référence (BSY, 2004, 2007).

D'après les répondants de Lamontagne, le moment du départ du Nord se ferait pourtant sentir un jour ou l'autre, surtout lorsque vient le temps d'envisager la retraite. La chercheuse note néanmoins qu'il ne s'agira pas d'un retour dans sa région d'origine pour plusieurs francophones, maintenant plus attirés par l'Ouest et « habitués qu'ils sont au bilinguisme » pour certains provenant du Québec (Lamontagne, 1999, p.58). Effectivement, il semblerait que les migrants francophones qui ont quitté le territoire entre 1996 et 2001 par exemple, sont allés principalement en Colombie-Britannique, en Alberta et au Québec (Forgues, 2007). On constate que cet attrait pour l'Ouest n'est pas particulier aux francophones comme sept migrants yukonais de départ sur dix (71 %) préfèrent également l'Alberta et la Colombie-Britannique (Statcan, 2002a). Toutefois, pour Lamontagne, cet attachement au bilinguisme serait peut-être un « dernier point d'ancrage dans le milieu »

pour ces interviewés qui « se définissent, fièrement d'ailleurs, comme francophones sachant parler anglais et non pas comme francophones anglicisés » (Lamontagne, 1999, p.59).

Cette chercheuse observe que la migration serait liée à l'identité des francophones au Nord à laquelle elle s'intéresse plus longuement. Rappelons d'abord les aspects historiques de l'arrivée des francophones au Yukon pour souligner que ce sont les migrations et non la descendance des francophones qui ont assuré la présence francophone dans le nord du Canada. Du point de vue de la transmission de la culture, il n'y aurait donc pas eu de passation intergénérationnelle continue, tout au plus une « tradition orale, avec ces récits de chercheurs d'or canadiens français [...qui] maintient vivante l'épopée du Klondike » bien au-delà des frontières du territoire, selon Lamontagne(1999, p.41). Si l'on peut aujourd'hui se questionner sur l'ampleur de la diffusion orale de ces récits, on ne peut que constater leur persistance dans un certain imaginaire populaire francophone où se mêlent histoire et aventures contemporaines (Laroche et Girard, 1991; Pomerleau, 1996; Guiollard, 1996; Rioux, 2007, 2008). Plus largement, les romans d'aventure de Jack London, les poèmes de Robert Service ainsi que les nouvelles et film historiques de Pierre Breton ont également contribué à maintenir et diffuser les mythes littéraires de cette épopée.

Concernant les aspects socioculturels et politiques, Lamontagne remarque un « dynamisme de la communauté », dont elle prend à témoin l'existence depuis 1982 d'une association porte-parole des francophones qui s'occupe de façon active de « la promotion

du fait français et du développement communautaire » (Lamontagne, 1999, p.46) dans un contexte de « tolérance linguistique entre communautés » anglophone, francophone et autochtones en constante amélioration (Lamontagne, 1999, p.11, 52 et 59). Elle mentionne aussi la présence d'un « lieu de rassemblement de la communauté francophone » et d'un « réseau d'appartenance à la famille francophone » autour d'activités socioculturelles mettant en valeur une « culture historique » et des « traditions canadiennes françaises » (Lamontagne, 1999, p.46-47). Les institutions scolaires et les médias retiennent également son attention, notant qu'il y a, au Yukon, un journal communautaire francophone et des programmes scolaires en français depuis le début des années 80, ainsi qu'une garderie en français et une école francophone construite au début des années 90 et par la suite, une commission scolaire francophone. Depuis, il s'est ajouté un groupement de femmes et un autre de jeunes, un Centre de la francophonie, ainsi qu'une salle culturelle, entre autres.

L'auteure note premièrement un « sentiment d'appartenance au lieu » qui se fait ressentir au fil du temps dans un « attachement à la nature, aux paysages, au rythme de vie particulier de la capitale Whitehorse, à la tolérance linguistique » (Lamontagne, 1999, p.52 et 55). Les francophones en arriveraient ainsi à « appartenir au Nord » tout comme le font les autres résidants des territoires venus d'ailleurs. Elle indique, à cet égard, un rapport à l'espace qui serait spécifique aux habitants du Nord. Une « identification par points cardinaux » fournit des repères à partir desquels on nomme le lieu habité « le Nord » en opposition au lieu d'origine « dans l'Est » ou plus généralement assimilé à celui « du Sud » (Lamontagne, 1999). Or, lorsqu'une personne se dit « partie du "Sud" pour adopter le

"Nord" » (Lamontagne, 1999, p.57), l'auteure précise qu'il s'agirait de l'établissement d'une « distance critique » (Lamontagne, 1999, p.60) au lieu d'origine et d'un changement de perception du souvenir qui reste en mémoire sans que l'on renie ses origines.

Pour l'ensemble des habitants du Nord, principalement venus d'ailleurs, l'absence de famille et des proches serait « contrebalancée par l'attachement à une communauté » (Lamontagne, 1999, p.59). De plus, l'auteure remarque l'importance particulière des liens sociaux parmi les francophones pourtant d'origines très diversifiées : franco-albertaine, fransaskoise, franco-manitobaine, franco-ontarienne, québécoise, acadienne, suisse, française ou belge. Lamontagne explique l'importance de ces liens, non pas par une certaine ghettoïsation dont elle note l'absence, mais par le partage d'une langue et d'une cause. Ainsi, aux « rassemblements par affinités et par goût » s'ajouteraient ceux « par communauté d'intérêt soutenu pour tout ce qui se passe en français » en plus d'un groupement par « statut de minoritaires » au sein duquel certains – surtout les Québécois – découvrent le projet d'une francophonie où « tout [est] à bâtir » (Lamontagne, 1999, p51-52, 55). Cette appartenance à la francophonie serait, en quelque sorte, leur plus grand dénominateur commun « puisqu'à l'unanimité, ils conviennent qu'avant toute chose, ils sont francophones » (Lamontagne, 1999, p.61).

À ce sujet, Lamontagne ne remarque « aucune appartenance au lieu tissé de génération en génération, pas plus que de luttes basées sur le sentiment d'oppression ou de domination de longue date d'une communauté sur une autre » (Lamontagne, 1999, p.11).

L'identification à la culture francophone au Nord serait plutôt une nouvelle donne depuis le tournant des années 80. Elle résulterait soit de l'émergence d'une affirmation identitaire plus respectée localement par la majorité offrant maintenant une alternative à l'assimilation par « crainte de l'isolement » comme autrefois ou encore, suivant une affirmation du fait français réalisée plus tôt dans le reste du Canada, mais de laquelle les nouveaux arrivants auraient gardé une conviction francophone, même une fois déménagés au Nord (Lamontagne, 1999, p.60).

D'autre part, Lamontagne reconnaît la diversité des référents dans l'identité des francophones au Nord canadien, mais elle récuse le concept d'identités multiples que l'on retrouve chez d'autres auteurs (Breton, 1994). Elle parle d'ajout de « paramètres à leur identité » lorsque

pour s'identifier dans un grand ensemble, ils se disent francophones; pour se situer à l'intérieur du pays, ils ravivent un terme qui avait perdu de sa signifiance, celui de Canadiens français. Pour rappeler leurs racines, ils se disent Franco-albertains, Fransaskois, Franco-manitobains, Franco-ontariens, Québécois ou Acadiens; pour camper leur communauté dans le milieu nordique, ils se disent Franco-ténois ou Franco-yukonnais (Lamontagne, 1999, p.61).

Enfin, comme les francophones dans le Nord présentent de hauts taux d'exogamie souvent accompagnés d'une valorisation du bilinguisme fonctionnel pour leurs enfants, Lamontagne est d'avis que l'identité des jeunes francophones est assurément différente de celle de leurs parents, qu'ils soient tous deux francophones ou non. Au moment de sa recherche, on ne sait pas à quelle langue les jeunes s'attacheront alors qu'ils sont socialisés dans « la tolérance linguistique, l'adaptation à d'autres cultures [...et la] connaissance de

différentes souches francophones ». Elle soutient donc que « leur identité est un produit unique dont on ne peut mesurer pour l'instant toute la valeur et la portée sans tomber dans les hypothèses hasardeuses » (Lamontagne, 1999, p.62).

En considérant les jeunes francophones du Nord, Lamontagne éclaire judicieusement le symbole de « la première génération de Franco-Ténois ou de Franco-Yukonnais » que le discours courant associe naturellement aux jeunes nés ou du moins scolarisés en français dans ces territoires. Elle soutient plutôt que la culture franco-yukonaise est beaucoup plus le fait « du rassemblement de francophones qui ont su harmoniser leurs modes de vie, leurs traditions et leur culture propre afin d'assurer la survie d'une communauté d'expression française » (Lamontagne, 1999, p.56). Ce sont les adultes qui ont initié une culture « née d'eux », du cumul de leurs efforts et de leurs luttes ainsi que de la quotidienneté dans ce milieu qui « les obligeait à s'identifier par rapport aux autres communautés ou encore à s'interroger sur leur propre identité » (Lamontagne, 1999, p.57).

Cet aperçu des migrations et de l'identité des francophones au Yukon complète la mise en contexte des migrations au Yukon des jeunes francophones. Ces éléments servent de point de départ à notre étude et de trame de fond à nos questionnements de recherche.

2.4 Objectifs et questions de recherche

Il apparaît clairement que les jeunes sont extrêmement touchés par les migrations au Yukon, comme dans le reste du Nord. Cependant, il n'existe pas d'information sur ces déplacements, tels que vécus du point de vue des jeunes eux-mêmes. Cette recherche se propose de contribuer à combler cette lacune. Ainsi, les principaux objectifs de cette recherche, au nombre de quatre, permettent d'apporter des éléments de compréhension, d'apprécier les facteurs migratoires, dont les aspects identitaires, pertinents au Nord pour les jeunes adultes francophones et de proposer des avenues pour des recherches futures.

Premier objectif : Améliorer la description et la compréhension des dynamiques

de migration des jeunes dans le nord du Canada.

Deuxième objectif : Identifier et décrire les facteurs de migration interprovinciale

des jeunes francophones.

Troisième objectif: Vérifier si les facteurs identitaires sont présents dans les

migrations de francophones minoritaires.

Quatrième objectif : Identifier des pistes de recherches ultérieures.

Une telle exploration des réalités migratoires des jeunes francophones au Nord peut donc s'avérer utile aux décideurs des populations minoritaires de langues officielles au Canada, ainsi qu'aux instances de développement des territoires du Nord canadien. Par exemple, une meilleure compréhension de la mobilité de ces jeunes adultes serait également pertinente pour les décideurs des politiques de développement portant sur les

migrations, telles celles concernant la mobilité de la main-d'œuvre, l'accès à l'éducation, le milieu rural et la démographie visant la présence et l'installation des jeunes en région.

Nous retenons de l'état de la question des migrations des jeunes que leur complexité s'articule entre différents facteurs socio-économiques structurels et une diversité de raisons et motivations personnelles qui varient dans le temps selon les jeunes et leurs parcours de vie et de migration. Migrations qui en retour jouent un rôle dans la socialisation, le développement de l'individualité et de l'identité des jeunes adultes ainsi que dans leur insertion socio-économique et leur intégration socio-culturelle.

Dans le Nord canadien, on pourrait penser que les facteurs économiques sont prédominants, surtout lorsque l'on considère l'histoire du développement des territoires et autres régions éloignées souvent tributaire des fluctuations de l'exploitation des ressources. Pourtant, l'économie du Yukon s'est considérablement diversifiée et les activités minières ne sont plus aussi déterminantes des migrations que jadis. Il semble même que l'on assiste à un début de sédentarisation relative de la population bien que la migration au Yukon reste toutefois très importante, surtout chez les jeunes comme nous l'avons vu. Les facteurs de migration reliés à l'emploi sont encore bien présents, mais probablement moins déterminants et surtout de moins en moins essentiellement expliqués par la conjoncture économique. La structure sociale (âge, scolarité, statut socio-économique, origine, etc.) de la population du Yukon pourrait maintenant prendre un rôle de plus en plus important dans les phénomènes migratoires comme cela semble être le cas dans l'économie.

L'absence au Yukon d'institutions sociales et scolaires, telles que : la famille élargie et une université, participe probablement aussi aux migrations des jeunes francophones. Surtout lorsque l'on considère l'importance des études dans les migrations des jeunes au sein des sociétés présentant de hauts taux de scolarisation postsecondaires. Il peut en être de même pour l'importance variable de l'intégration sociale, des relations sociales, du couple ou de la famille. On peut également penser que l'arrivée d'enfants dans la vie des jeunes et les décisions entourant leur scolarisation exercent une influence. Le goût de l'aventure, le rythme et la qualité de vie ainsi que l'environnement naturel sont peut-être aussi en cause dans les migrations des jeunes francophones comme ils l'ont été pour la génération les précédant. Ce sont ces différents facteurs de migration que nous explorons à l'aide de notre première question spécifique de recherche :

1) Quelles sont les raisons et motivations personnelles ainsi que les structures sociales et économiques influençant les migrations des jeunes francophones au Yukon?

Bien couvrir les effets économiques, de scolarisation ou ceux reliés à la famille et aux proches, à l'intégration, à la qualité de vie et à l'aventure dans les migrations des jeunes nous permet d'obtenir une première vue d'ensemble éclairante. Il nous apparaît aussi nécessaire de prendre en compte ces incontournables aspects afin de cerner d'hypothétiques effets identitaires et d'en apprécier l'importance relative parmi les multiples facteurs de migration des jeunes francophones.

Par ailleurs, il semble qu'il y ait émergence d'un sentiment d'appartenance et d'une identité propres aux territoires du Nord (Lamontagne, 1999). Cette identité régionale et cette appartenance territoriale ont peut-être une influence sur les choix individuels des jeunes migrants francophones originaires du Yukon ou issus de divers horizons géographiques et culturels. Notre questionnement principal de départ suppose d'ailleurs la possibilité que des éléments identitaires influencent les migrations des jeunes francophones minoritaires au Yukon. La recherche de Lamontagne réalisée auprès des francophones dans le Nord le laisse entendre et il s'avère que la « question de l'identité est centrale et incontournable pour l'étude des francophonies canadiennes minoritaires » (Harvey, 2002, p.19).

Quelques recherches se sont intéressées au rôle de la langue dans les déplacements des Canadiens francophones ou anglophones (Finnie, 2000, Floch et Abou-Rjeili, 2005, Magnan et al, 2006). Deux études statistiques récentes s'intéressent spécifiquement aux migrations des jeunes francophones du Nord du Nouveau-Brunswick, du Nord de l'Ontario et du Manitoba (Beaudin et Forgues, 2005) ainsi qu'aux migrations de l'ensemble des francophones minoritaires au Canada (Forgues, 2007). Notons que certaines de ces recherches renouent avec les études démolinguistiques des années 80 sur les migrations internes au Canada.

Selon les résultats de ce dernier chercheur, les migrants francophones minoritaires se dirigent vers le Québec dans une proportion plus importante que ne le font les anglophones

(Forgues, 2007). Les francophones minoritaires seraient aussi moins attirés que les anglophones par les provinces de l'Ouest canadien. L'hypothèse d'une migration massive des francophones vers l'Ouest est en même temps relativisée pour la période de 1996 à 2001 alors qu'il constate que « chez les migrants interprovinciaux, c'est le Québec qui attire le plus les migrants francophones, soit 55 % des migrants interprovinciaux, puis l'Ontario (14 %) et [ensuite] l'Alberta (11 %) » (Forgues, 2007, p.61).

Bien sûr, la langue – en termes de compétences linguistiques – est certainement en cause ici. Afin de cerner les éléments identitaires de la migration chez les francophones en situation minoritaire il devient pertinent de premièrement distinguer les effets de la maîtrise de la langue des aspects de la langue comme vecteur d'identité. C'est ce à quoi s'intéresse notre deuxième question de recherche:

2) Les compétences linguistiques ont-elles un effet en tant que barrière ou avantage linguistiques dans les migrations des jeunes francophones au Yukon?

Ici aussi nous désirons obtenir des résultats permettant de préciser et de relativiser les effets identitaires dans les migrations. Est-ce que le bilinguisme augmente les possibilités de migration des jeunes ou est-ce plutôt les migrations qui augmentent leur acquisition de l'anglais? De quelle manière et à quel point les francophones issus de milieux minoritaires se comparent-ils aux jeunes issus de milieux plus homogènes linguistiquement? Par ailleurs, la langue définit également un statut de minorité dans les francophonies canadiennes. Ce statut peut-il être en relation avec les migrations au Canada? Selon

Forgues, il existerait une relation, bien que pas systématique, entre la concentration territoriale des francophones minoritaires et leur taux de migration, ainsi « dans certaines régions où les francophones sont nettement minoritaires, leurs taux de migration tendent à être plus élevés » (Forgues, 2007, p.61). En plus de connaître différentes situations minoritaires qui impliqueraient différentes intensités migratoires, certains francophones se réfèreraient aussi à la langue comme fondement identitaire (Breton, 1994). Notre troisième question de recherche vise donc à explorer ces dimensions – minoritaire et identitaire – de la langue dans les migrations des jeunes :

3) L'identité linguistique et le statut minoritaire influencent-ils les migrations des jeunes francophones au Yukon?

La migration implique le passage d'un milieu vers un autre lieu et parfois aussi vers une autre culture. Au Canada, cela peut se produire à l'intérieur du même pays. En plus de la langue, il est donc aussi intéressant de considérer la culture comme référent identitaire et de s'interroger sur son impact dans les migrations des jeunes francophones au Canada:

4) L'identité culturelle d'origine et la culture du milieu d'accueil influencent-elles les migrations des jeunes francophones au Yukon?

Selon la littérature retenue, les aspects identitaires entrant aussi en relation avec les migrations sont d'une part l'appartenance territoriale (Garneau, 2003; Girard *et* al., 2002; Moquay, 1997), dont l'identité régionale (Bassand, 1991) et d'autre part, les groupes

d'appartenance (Girard et al., 2002). Nous tentons de cerner et d'explorer ces phénomènes en les opérationnalisant dans les notions d'appartenance aux lieux en termes de territoire ainsi que d'appartenance aux milieux, dont les groupes. Ce que reprend notre cinquième question de recherche :

5) L'appartenance aux lieux (territoires) et milieux (groupes) d'origine et d'accueil influence-t-elle les migrations des jeunes francophones au Yukon?

Les trois figures identitaires que nous avons dégagées dans le premier chapitre nous portent à nous interroger sur celles présentes dans le discours des jeunes migrants francophones à l'étude. Se définissent-ils sur la base de leurs socialisations (Dubar, 2000 [1991]) comme l'imagine et l'articule en plusieurs variantes Breton (1994), adoptent-ils plutôt le discours des quêtes de sens existentielles et d'une morale universelle dans un bricolage individuel exempt d'appartenances (Beck, Giddens et Lash, 1994)? Ou encore, conjuguent-ils leurs appartenances personnelles et statutaires selon leurs affinités et contraintes de plus en plus indépendamment de leurs rôles et positions sociales comme le propose Martuccelli (2002)? Notre dernière question de recherche s'y intéresse.

6) Quelles sont les formes de l'identité des jeunes francophones au Yukon?

Ces différentes formes identitaires, nous l'avons souligné, supposent des processus identitaires distincts avec lesquels les migrations peuvent – ou pas – entrer en relation. Il est

alors pertinent d'explorer ces relations dans les propos des jeunes francophones interviewés.

Ces questionnements de recherche visent à contribuer aux objectifs que nous nous sommes fixés précédemment. Conséquemment, ils orientent les choix méthodologiques de notre recherche, particulièrement ceux concernant les dimensions enquêtées. Ces questions de recherche alimentent également la discussion des résultats de cette étude.

CHAPITRE 3

MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre explicite la méthode utilisée afin de réaliser cette étude et d'apporter des éléments de réponse à nos questionnements de recherche. Nous présentons premièrement l'approche méthodologique retenue et en justifions la pertinence. Les trois collectes de données effectuées sont ensuite décrites et précisées. La population à l'étude et la technique d'échantillonnage sont traitées dans un troisième temps. Le traitement et l'analyse des données recueillies sont précisés en quatrième lieu. Finalement, les limites de cette recherche sont discutées.

3.1 L'approche méthodologique

Cette recherche est de type exploratoire et l'approche, ou la stratégie, est une étude cas. La méthode de collecte de données est la combinaison d'une recherche documentaire, d'un dénombrement de jeunes diplômés et d'entrevues semi-dirigées.

Une première recherche de type exploratoire nous semble ici pertinente, comme le Yukon est un terrain très peu étudié, pour lequel les données empiriques sont limitées et où des changements identitaires et migratoires importants sont en cours.

En recherche, l'étude de cas est qualifiée d'approche ou de stratégie méthodologique (Roy, 2003). Elle fait donc appel à des méthodes sans en être une elle-même. L'étude de cas est une approche souvent critiquée, mais elle est reconnue comme une stratégie de preuve appropriée lorsqu'il s'agit de recherche de type exploratoire.

Pour aborder les questions exploratoires, on privilégie une approche qui permet de s'imprégner de l'essence d'une situation, d'en capter la complexité et d'en interpréter le sens. L'approche exploratoire par excellence est l'étude de cas (Gauthier, 2003).

Les principales critiques à l'endroit de l'étude de cas concernent sa validité interne et externe. Nous les considérerons dans la section sur les limites méthodologiques de cette recherche. Mentionnons toutefois que dans cette étude, les francophones du Yukon sont un cas particulier qui ne représente pas un poids démographique relativement important dans l'ensemble de la population francophone canadienne, même minoritaire. L'intérêt et la pertinence du cas résident plutôt dans l'ampleur des phénomènes migratoires au Nord et dans une moindre mesure, dans la présence d'un fort sentiment d'appartenance au territoire ou encore d'une identité francophone censément unique et commune à plusieurs des francophones de provenances diverses dans l'ensemble du Canada (Lamontagne, 1999).

Par opposition aux recherches quantitatives, l'étude de cas va plus en profondeur dans le sens qu'elle se limite à moins de sujets, ce qui permet de recueillir beaucoup plus d'information sur chacun des sujets. La recherche qualitative devient alors complémentaire aux recherches statistiques en fournissant de l'information plus riche. Il apparaît clairement

que l'approche qualitative est appropriée pour cette recherche exploratoire alors qu'elle est avantageusement complétée par des données quantitatives lorsque disponibles et grâce aux résultats préliminaires du dénombrement de diplômés.

3.2 Les collectes de données

Trois collectes de données ont été retenues. Il s'agit d'une recherche documentaire, d'un dénombrement de jeunes diplômés et d'entrevues semi-dirigées avec des jeunes francophones.

3.2.1 La recherche documentaire

La première étape de cette étude est la recherche documentaire qui comprend une revue en profondeur de la littérature scientifique, la recension des documents issus du terrain et l'analyse de ces documents.

Les différentes approches théoriques, concepts et constats de recherches similaires ont été considérés afin de développer une problématique complète. Il s'avère que les migrations des jeunes et les identités francophones au Canada sont l'objet de recherche dans toute une gamme de domaines. La recherche documentaire permet, dans un premier temps, d'acquérir une connaissance des ces thèmes autant au niveau théorique qu'au niveau empirique.

Sur le terrain, une collecte de documents a également été effectuée. Il s'agit surtout de journaux, de publications et de rapports internes et publics des organismes francophones et jeunesses ainsi que du Bureau de la statistique du Yukon. Les résultats de la recherche documentaire ont été intégrés à la recherche et pris en compte lorsque cela était pertinent.

3.2.2 Dénombrement des diplômés francophones

En deuxième lieu, un dénombrement des diplômés francophones des écoles secondaires du Yukon de 1990 à 2005 a constitué une autre étape de la collecte de données. Un registre de dénombrement a été conçu afin de compiler les données de base sur les jeunes francophones maintenant âgés de 20 à 34 ans. Les principales données collectées sont des renseignements publics disponibles sur les tableaux ou dans les albums de diplômés. Elles concernent l'école secondaire où le diplôme a été obtenu, l'année de son obtention et le sexe du ou de la diplômée. Les caractéristiques touchant l'année de naissance et l'âge approximatif ont été déduites des années de scolarisation. De plus, des données partielles ont été recueillies sur le contexte familial et linguistique, la région d'origine, l'origine urbaine ou rurale, la région de résidence, le statut (étudiant, aux études ou sans emploi) et le niveau de scolarité atteint.

Plusieurs entretiens auprès d'informateurs-clés ont été réalisés dans les villes de Whitehorse et de Dawson. Certains informateurs ont été consultés à plus d'une reprise. Ces

entretiens informels ont également permis d'améliorer et de mettre en contexte la compréhension des phénomènes migratoires chez les jeunes francophones au Yukon. Les résultats de ce dénombrement ont été agrégés afin de respecter la confidentialité des jeunes francophones du Yukon.

3.2.3 Entrevues avec de jeunes migrants francophones

Les entrevues auprès de jeunes migrants sont toutefois la principale méthode de collecte de données primaires. Les entrevues semi-dirigées permettent la « compréhension riche d'un phénomène » dans une perspective de recherche interprétative où « le sens que les acteurs sociaux donnent à leur réalité est privilégié », alors que le chercheur et les interviewés participent ensemble à la constitution d'un savoir (Gauthier, 2003). Plusieurs entrevues ont été réalisées en personne, lors du terrain de recherche au Yukon, alors que les autres entretiens ont été menés par téléphone.

Les entrevues ont été conduites à l'aide d'un formulaire d'information et de consentement éclairé et en suivant un questionnaire sociodémographique et un schéma d'entrevue qui a été développé grâce à la revue de la littérature et selon les questions spécifiques de recherche. Les caractéristiques et dimensions se rattachant à l'exploration des récits de déplacement utilisée par le Groupe de recherche sur la migration de jeunes du Québec ont aussi été utilisées (Leblanc et Molgat, 2004). Les deux outils de collecte de données sont annexés à ce rapport.

Le questionnaire sociodémographique d'une quarantaine de questions concerne les caractéristiques personnelles et familiales des jeunes répondants ainsi que leurs origines et parcours de migration. Les principales caractéristiques enquêtées concernent le sexe, l'âge, l'éducation, le statut, les localités et régions d'origine et de résidence, les dimensions linguistiques, la situation matrimoniale et familiale, le logement, le statut socio-économique et l'origine sociale. La deuxième partie du questionnaire sociodémographique a permis de recueillir succinctement l'origine géographique et le parcours de migration des répondants. Les renseignements collectés touchent les lieux de naissance des jeunes et de leurs parents, les origines culturelles, la langue maternelle des répondants et de leurs parents, les endroits habités à l'enfance et l'adolescence, le nombre de migrations avant et après l'âge de 15 ans, l'âge et la raison de la décohabitation familiale, le déplacement hors des localités de résidence, les séjours dans la région d'origine ou de proches et finalement, les communications à l'extérieur de la localité de résidence.

Le schéma d'entrevue de cinquante questions est aussi divisé en deux parties. Il permet d'approfondir l'histoire de déplacement et les facteurs de migration ainsi que l'identité culturelle et ses liens avec la migration en plus des projets d'avenir des jeunes répondants. L'histoire de migration des participants est abordée par la représentation de l'origine géographique et sociale, les motifs et représentations des migrations passées (départs, arrivées, retours) ainsi que l'expérience d'intégration dans un nouveau milieu. Les différents facteurs de migration qui sont approfondis sont les études, l'emploi, les liens

sociaux (famille, amis, conjoint, enfants, réseaux), la qualité de vie, l'environnement, le goût de l'aventure ou d'expériences nouvelles ou autres. L'importance relative de ces facteurs dans les différentes migrations est également investiguée. Enfin, l'exploration des liens entre les migrations et l'identité culturelle s'intéresse aux aspects linguistiques et minoritaires, aux dimensions culturelles, ainsi qu'aux appartenances aux lieux de résidence d'origine, passés et actuels (territoires et groupes). La représentation de l'identité à 15 ans et de l'identité actuelle est aussi enquêtée. Finalement, les projets d'avenir dans le lieu d'origine et d'accueil sont pris en compte.

Un permis de recherche a été obtenu auprès du gouvernement du Yukon pour cette étude. De plus, un certificat d'éthique a été obtenu auprès du comité d'éthique de l'UQAR avant la réalisation des entrevues. Le formulaire de consentement informait les participants des buts et objectifs de la recherche et de leur droit de retrait en tout temps. Les autres principales considérations éthiques sont les risques et bénéfices découlant des entretiens. Enfin, des précautions ont été prises afin de respecter strictement la confidentialité des propos des participants à l'étude.

3.3 Population et échantillonnage

La population étudiée est celle des francophones âgés de 20 à 34 ans originaires du territoire du Yukon et ayant déjà migré à l'extérieur ou originaires de l'extérieur et ayant déjà migré au Yukon. Rappelons qu'une migration doit comporter un déménagement

impliquant un changement de localité de résidence, et ce, pour au moins six mois. Les voyages sont donc exclus, même s'ils sont de plus de six mois, car ils n'impliquent pas de changement de domicile. De plus, pour être admissibles à cette recherche, les jeunes adultes devaient avoir connu au moins une migration autonome, c'est-à-dire qui n'était pas reliée au déménagement des parents au Yukon ou à l'extérieur du territoire.

Dans le cadre des recherches sur les migrations des jeunes, la jeunesse est souvent délimitée par les âges de 20 à 34 ans. Cette dernière limite peut paraître avancée, mais il est intéressant de comprendre le parcours de jeunes jusqu'au début de la trentaine, car ils sont alors plus susceptibles d'avoir vécu plusieurs migrations et événements de la vie ou encore d'avoir commencé à stabiliser leurs déplacements.

Trois critères ont été utilisés afin définir une personne francophone aux fins de cette recherche. Ainsi étaient admissibles les jeunes : 1) dont la langue maternelle est le français, 2) qui comprennent et parlent encore le français au moment de la recherche et 3) qui se considèrent francophones. Il s'agit donc de la combinaison d'un critère objectif, d'un deuxième qui comporte déjà une part de jugement, comme nous le verrons et d'un troisième essentiellement subjectif.

L'échantillon pour les entrevues est non probabiliste et a été construit selon six caractéristiques des jeunes migrants francophones. Les critères d'échantillonnage étaient le sexe, l'âge, l'éducation, l'origine urbaine ou rurale, la région d'origine ainsi que la localité

de résidence actuelle. Le tableau 1 présente le détail de ces six critères, qui ont guidé la sélection des jeunes migrants considérés pour l'échantillon de répondants.

Tableau 1. Critères d'échantillonnage des jeunes migrants francophones

Sexe	Groupe d'âge	Éducation	Origine urbaine/rurale	Région d'origine	Région de résidence
Hommes	20 à 24 ans	Secondaire ou collégiale	Urbains	Nord (territoires)	Yukon urbain:
				Ouest	Whitehorse
	25 à 29 ans			Ontario	Yukon rural:
Femmes		Universitaire	Ruraux	Québec	Dawson et autres
	30 à 34 ans			Atlantique	Extérieur du
				Europe	Yukon

Un tel échantillon n'est pas représentatif, statistiquement, de l'ensemble de la population à l'étude. L'objectif de l'échantillonnage était plutôt d'atteindre, dans la mesure du possible, une répartition équilibrée parmi et à l'intérieur de ces critères. Par ailleurs, nous avons tenu à obtenir une répartition équivalente selon le sexe parmi les groupes d'âge. Une exception a été faite afin de favoriser un nombre de répondants originaires du Yukon (Nord) plus élevé que les autres régions d'origine. De plus, une attention particulière a également été portée, lorsque cela était possible, à la répartition selon le sexe et les groupes d'âge des répondants originaires du Yukon (Nord).

Pour les lieux de résidences, nous avons visé l'obtention d'un tiers des répondants dans la ville de Whitehorse, capitale du Yukon, un autre tiers dans les régions rurales du territoire, dont la ville de Dawson et un dernier tiers à l'extérieur du Yukon. Les grandes

régions de résidence extérieures au Yukon que nous avons tenté de couvrir sont l'Ouest, l'Ontario, le Québec, l'Atlantique et l'extérieur du Canada.

Vingt-quatre entrevues en profondeur ont été réalisées avec des jeunes francophones. Le tableau 2 donne la répartition des répondants selon les critères d'échantillonnage. La section des résultats portant sur le portrait général des répondants de ce rapport fournit plus de détail sur les caractéristiques des répondants.

Tableau 2. Échantillon des jeunes répondants francophones

Sexe	Groupe	Éducation	Origine	Région d'origine	Région de
	d'âge		urbaine/rurale		résidence
Hommes (11)	20 à 24 ans	Secondaire ou collégiale (10)	Urbains (13)	Nord (6)	Yukon urbain:
	(7)			Ouest (3)	Whitehorse (9)
	25 à 29 ans			Ontario (4)	Yukon rural: (7)
Femmes (13)	(9)	Universitaire (14)	Ruraux (11)	Québec (4)	Dawson et autres
	30 à 34 ans			Atlantique (4)	Extérieur du
	(8)			Europe (3)	Yukon (8)

N = 24

3.4 Le traitement des données et l'analyse

La première partie des entrevues portant sur les caractéristiques et les parcours des jeunes a été conduite avec le questionnaire sociodémographique. Les données des formulaires remplis ont alors été saisies dans un chiffrier électronique (Excel). Les données,

ainsi recueillies, ont ensuite été analysées afin de produire le portrait général des répondants et de leurs parcours de migration.

La deuxième partie des entrevues menée auprès des jeunes a été enregistrée à la suite de l'obtention du consentement éclairé des participants. L'enregistrement audio a été pris en format numérique. Les transcriptions intégrales ont été réalisées par de tierces personnes spécialisées dans ce type de travail. Les transcriptions ont ensuite fait l'objet d'une révision par le chercheur. Enfin, la codification et l'analyse des entrevues ont été faites à l'aide du logiciel d'analyse de données qualitatives MAXQDA.

La conduite des entrevues invitait les participants à bien clarifier leurs propos alors que la structure du questionnaire et du schéma d'entrevue permettait d'aborder certains thèmes, à plusieurs reprises, sous des formulations différentes. Ces répétitions volontaires visaient à assurer une saisie complète et une bonne compréhension des différents éléments du point de vue des jeunes. Elles amènent aussi les répondants à répéter, à reformuler, à préciser ou à nuancer leurs propos. Ils explicitent alors leurs représentations et apportent ainsi plus d'éléments de sens pour l'analyse.

Les catégories d'analyse préexistantes étaient intégrées au schéma soutenu par le cadre théorique et le questionnement de la recherche. Celles induites ont été identifiées à partir des notes d'entrevues, des notes de terrain et du regroupement des énoncés de sens du matériel. Par ailleurs, mentionnons que l'analyse quantitative des matériaux de cette partie

de l'entrevue est moins pertinente, comme l'échantillon n'est pas représentatif statistiquement. Aussi, il n'est pas possible de généraliser les résultats à l'ensemble des jeunes francophones originaires du Yukon, ayant vécu ou vivant dans ce territoire.

3.5 Les limites de la recherche

Cette étude porte donc sur le cas des jeunes migrants francophones ayant vécu au Yukon et ailleurs. Les principales limites de l'étude de cas concernent sa validité interne, soit la représentativité de toutes les réalités du cas et sa validité externe, qui elle est la représentativité statistique du cas vis-à-vis de la population plus générale (Roy : 2003). Cette recherche ne fait pas exception, bien que des mesures aient été considérées afin d'atténuer ces limites.

Par exemple, afin de couvrir le plus de réalités possible des jeunes à l'étude, une préentrevue a été faite pour valider le questionnaire sociodémographique et le schéma d'entrevue. Un vaste ensemble de dimensions mentionnées par la littérature a été abordé, des questions générales et ouvertes ont été incluses. Les entrevues ont aussi été conduites avec assez de flexibilité pour permettre l'approfondissement d'aspects nouveaux ou propres aux répondants, aspects qui débordaient de la structure du schéma d'entrevue. De plus, un échantillonnage à l'aide de 6 critères délimitant 18 caractéristiques différentes a permis d'élargir et de diversifier les réalités investiguées. Les résultats comportent ainsi une certaine représentativité sociale par rapport à l'ensemble des cas de figure de la migration

des jeunes au Yukon. Enfin, lorsque vient le temps de passer à la collecte de données dans une étude de cas, il est aussi important de varier ses méthodes afin de limiter les biais et ainsi augmenter la validité interne. Ici, la recherche documentaire, le dénombrement des diplômés et les entrevues semi-dirigées ainsi que la comparaison de statistiques ont été choisis comme méthodes. « Cette triangulation des données permettra au chercheur de combler les lacunes ou biais de chacune des méthodes ou des sources d'information dont il fera usage » (Roy, 2003).

Nous avons déjà mentionné en quoi la population à l'étude est pertinente aux problématiques des migrations et de l'identité chez les francophones minoritaires. Mais, il reste que la non-représentativité statistique de l'étude de cas est certainement sa plus grande faiblesse. Le petit nombre de répondants et la méthode d'échantillonnage non probabiliste retenue pour cette recherche sont donc des limites importantes. Nous avons déjà souligné que les résultats ne sont pas statistiquement généralisables pour cette raison. Cette recherche doit donc se limiter à cerner des pistes qui devront être confirmées statistiquement par un sondage, par exemple. Ainsi, la complémentarité des approches qualitatives et quantitatives ajouterait à la validité externe de cette étude de cas.

Par ailleurs, il semble que notre échantillon pourrait présenter une sous-représentation des jeunes issus de familles exogames lorsqu'on le compare aux résultats du dénombrement. L'exogamie étant un facteur de risque important du transfert linguistique, il est possible que des jeunes de langue maternelle française ne répondaient tout

simplement plus à l'un ou les deux autres critères de notre définition de francophone. Particulièrement le critère plus subjectif selon lequel les répondants devaient se considérer francophones afin d'être admissibles à la recherche. On peut aussi concevoir que le temps puisse aussi avoir un impact plus grand sur les changements de langues des jeunes issus de familles exogames. Enfin, comme il ne s'agissait pas d'un critère formel d'échantillonnage, il est probable que cette sous-représentation découle simplement de l'échantillonnage de jeunes francophones suivant d'autres critères. Ce sont des questions qui devront être éclaircies ultérieurement.

Cela dit, nous croyons que l'étude de cas est ici utilisée dans une recherche appropriée à cette stratégie et qu'elle est surtout appliquée avec la rigueur nécessaire afin d'en assurer une validité suffisante à une première exploration de cette problématique (Gauthier, 2003). Gardons en tête que cette recherche puisse servir à orienter de futures études ou à dégager des éléments à considérer pour les acteurs du développement des populations touchées par les migrations. Ainsi, l'étude de cas vise non seulement à trouver des pistes de solutions au cas particulier considéré, mais à dégager aussi le principe de ces solutions exploitables dans l'étude d'autres cas. Cette perspective est celle de la recherche, orientée vers la constitution ou l'enrichissement d'un corps de connaissances transmissibles et utiles pour l'étude d'autres réalités (Gauthier : 2003).

CHAPITRE 4

RÉSULTATS PREMIÈRE PARTIE:

JEUNES FRANCOPHONES ET MIGRATIONS AU YUKON

Dans ce chapitre nous présentons la première partie de nos résultats de recherche afin d'obtenir une vue d'ensemble des jeunes francophones au Yukon ainsi que des migrations de certains d'entre eux dans ce territoire.

D'abord, le dénombrement des jeunes francophones qui ont terminé leurs études secondaires au Yukon offre une première image, bien que sommaire et partielle, des jeunes originaires du territoire, y ayant vécu ou y vivant toujours. Les réponses aux questionnaires sociodémographiques utilisés lors des entrevues fournissent ensuite un portrait général des répondants et surtout un avant-goût de leurs migrations au Yukon. Troisièmement, les entretiens exploratoires décrivent avec éloquence les parcours et les facteurs de migration de ces jeunes adultes francophones au Nord. Au terme de ce chapitre, il sera alors possible de répondre à notre première question de recherche.

Les deux chapitres suivants qui exposent les deuxième et troisième parties des résultats explorent plus en profondeur les aspects linguistiques et culturels ainsi que les aspects d'appartenance identitaire des migrations des jeunes, ce qui permettra d'amener des éléments de réponse à nos autres questionnements de recherche.

4.1 Dénombrement des jeunes francophones diplômés au Yukon

Un premier dénombrement des francophones diplômés des écoles secondaires du Yukon de 1990 à 2005 a permis de recueillir des statistiques démolinguistiques de base sur les jeunes francophones qui étaient âgés de 20 à 34 ans lors de la recherche. Cette section présente succinctement les résultats du dénombrement à l'aide d'une série de trois tableaux portant respectivement sur le sexe des jeunes adultes, leur groupe d'âge et leur contexte familial et linguistique. Les nombres de diplômés des écoles secondaires du Yukon sont regroupés selon trois types d'école, soit l'école de langue française Émilie-Tremblay; le programme d'immersion de l'école secondaire F.H. Collins et finalement, les écoles de langue anglaise, l'école secondaire F.H. Collins, l'école secondaire Porter Creek et l'école secondaire catholique Vanier. Les données recueillies ont été agrégées de la sorte afin de préserver la confidentialité des jeunes francophones du Yukon.

Ce dénombrement n'était pas initialement prévu dans le cadre de cette recherche, il a plutôt été ajouté en cours de route. Les raisons de cet ajout sont le souci d'assurer une meilleure représentation des jeunes originaires du Yukon incluant ceux et celles qui l'ont déjà quitté au moment de la recherche, la difficulté d'obtenir ces statistiques, même agrégées, de la part des instances officielles et l'utilité éventuelle d'un tel outil pour les intervenants. Il est rapidement apparu que ce dénombrement serait un exercice préliminaire

limité étant donné le temps considérable qu'il nécessite. Il semble toutefois que l'exercice soit valable en dépit de ses limites.

4.1.1 Jeunes diplômés selon le sexe

Comme l'indique le premier tableau, 127 jeunes francophones maintenant âgés de 20 à 34 ans ont fait leurs études secondaires au Yukon. On constate également qu'en moyenne, les proportions de jeunes hommes (50 %) et de jeunes femmes (50 %) sont identiques dans l'ensemble du dénombrement.

Tableau 3.

Diplômés francophones de 20 à 34 ans en 2007 selon le sexe et par type d'école secondaire au Yukon

	Hon	ımes	Fem	mes	Tot	al
École de langue française Émilie Tremblay de 1996 à 2005	23 58%	37%	17 43%	27%	40 100%	31%
Programme d'immersion FH Collins immersion de 1993 à 2005*	16 46%	25%	19 54%	30%	35 100%	28%
Écoles de langue anglaise FH Collins régulier de 1990 à 2005 Porter Creek High** Vanier Catholic de 1999 à 2005	24 46%	38%	28 54%	44%	52 100%	41%
Total:	63 50%	100%	64 50%	100%	127 100%	100%

Sources: données publics et informateurs 2006-07, calculs de l'auteur

^{*} données manquantes pour 1995 et 1996

^{**} données partielles

Il est difficile de comparer la répartition des francophones entre les différents types d'écoles étant donné que les écoles secondaires du Yukon ont commencé à décerner les diplômes à des années différentes. Le tableau ci-dessus semble toutefois indiquer, en général, une répartition moyenne relativement similaire entre l'école de langue française, celle d'immersion et celles de la langue de la majorité. Pour les mêmes raisons, les différences entre les sexes d'un type d'école à l'autre ne sont pas comparables.

4.1.2 Jeunes diplômés selon les groupes d'âge

La répartition des diplômés par groupes d'âge dans le tableau suivant est révélatrice des changements dans le temps et permet de pallier partiellement les limites du tableau précédant pour les comparaisons entre les types d'écoles secondaires. Remarquons, tout d'abord, que la moitié (49 %) des jeunes francophones diplômés du secondaire au Yukon ont moins de 25 ans, le tiers (36 %) sont âgés de 25 à 29 ans alors que seuls 15 % d'entre eux ont maintenant de 30 à 34 ans.

Nous reviendrons sur les raisons qui peuvent expliquer ces différentes distributions selon les groupes d'âge. Pour ce qui est de la répartition par type d'école, on constate que les jeunes francophones maintenant âgés de 30 à 34 ans qui n'avaient tout simplement pas accès à une école secondaire française au Yukon ont majoritairement été diplômés à l'école de langue anglaise (68 %), alors qu'un tiers ont été parmi les premiers diplômés du programme d'immersion (32 %) qui décerne des diplômes depuis 1993 seulement.

Tableau 4.

Diplômés francophones selon le groupe d'âge en 2007
et par type d'école secondaire au Yukon

	20 à 2	24 ans	25 à 29 ans		30 à 34 ans		Total	
École de langue française Émilie Tremblay de 1996 à 2005	31 78%	50%	9 23%	20%	na		40 100%	31%
Programme d'immersion FH Collins immersion de 1993 à 2005*	15 43%	24%	14 40%	30%	6 17%	32%	35	28%
Écoles de langue anglaise FH Collins régulier de 1990 à 2005 Porter Creek High** Vanier Catholic de 1999 à 2005	16 31%	26%	23 44%	50%	13 25%	68%	52 100%	41%
Total:	62 49%	100%	46 36%	100%	19 <i>15%</i>	100%	127	100%

Sources: données publics et informateurs 2006-07, calculs de l'auteur

À partir de 1996, l'École Émilie-Tremblay décerne également des diplômes secondaires, ce qui se reflète dans la répartition des francophones de 25 à 29 ans entre les types d'école. Les résultats préliminaires semblent indiquer qu'ils choisissent alors l'école de langue française dans 20 % des cas, le programme d'immersion pour 30 % d'entre eux alors que la moitié termine le secondaire dans les différentes écoles de langue anglaise (50 %). Les données plus récentes laissent penser qu'un changement a eu lieu dans la scolarisation des jeunes francophones au Yukon. Ainsi, c'est maintenant la moitié des jeunes francophones de 20 à 24 ans qui ont été diplômés de l'école de langue française

^{*} données manquantes pour 1995 et 1996

^{**} données partielles

(50 %), alors qu'ils ne sont plus qu'un quart a choisir l'immersion (24 %) et un dernier quart les écoles régulières (26 %).

Ces résultats préliminaires pourraient être relativisés ultérieurement comme certaines données pour le programme d'immersion et d'une école de langue anglaise sont manquantes ou partielles. Il s'agit néanmoins de constats intéressants dégageant d'autres pistes de recherches. De plus, le changement d'école en cours de cursus scolaire peut complexifier le portrait d'ensemble des jeunes diplômés francophones. Ce phénomène bien connu des intervenants et faisant l'objet de préoccupations communautaires dans le milieu de l'éducation est ressorti clairement au cours de cette recherche.

Par ailleurs, il serait tentant de déduire de ce tableau que de plus en plus de jeunes francophones sont diplômés au Yukon, comme leur nombre semble en croissance des 30 à 34 ans (19), des 25 à 29 ans (46) jusqu'aux 20 à 24 ans (62). Il est possible que ce soit le cas, mais nous ne pouvons pas l'affirmer, car ce premier dénombrement n'a retenu comme francophones que les jeunes dont au moins un des parents était francophone et qui parlent encore le français au moment de la recherche, et ce, selon les informateurs. Le simple fait que plus les jeunes adultes avancent en âge, plus ils sont susceptibles d'effectuer un changement de langue pourrait expliquer cette apparente croissance. La mémoire des informateurs peut également être affectée par le temps écoulé, qui est plus long pour les groupes de jeunes diplômés plus âgés.

4.1.3 Jeunes diplômés selon leur type de famille linguistique

Le dernier de cette série de tableaux présente la distribution des jeunes diplômés selon le fait d'être issus d'une famille endogame, dont les deux parents sont francophones, ou exogames, dont un seul parent est francophone. Ce dénombrement rappelle à quel point l'exogamie est importante chez les jeunes francophones originaires du Yukon, dont plus de la moitié (57 %) connaît cette réalité. On peut s'attendre à des effets sur les aspects identitaires de ces jeunes, comme le suggérait Lamontagne (1999).

Tableau 5.
Diplômés francophones selon le type de famille linguistique et par type d'école secondaire au Yukon

	Endogames		Exogames		Total	
École de langue française Émilie Tremblay de 1996 à 2005	21 53%	39%	19 48%	26%	40 100%	31%
Programme d'immersion FH Collins immersion de 1993 à 2005*	11 31%	20%	24 69%	33%	35	28%
Écoles de langue anglaise FH Collins régulier de 1990 à 2005 Porter Creek High** Vanier Catholic de 1999 à 2005	22 42%	41%	30 58%	41%	52 100%	41%
Total:	54 43%	100%	73 57%	100%	127	100%

Sources: données publics et informateurs 2006-07, calculs de l'auteur

^{*} données manquantes pour 1995 et 1996

^{**} données partielles

Notons enfin que les jeunes issus de couples endogames ont été diplômés dans des proportions équivalentes par l'école de langue française (39 %) et les écoles de langue anglaise (41 %), alors qu'ils sont deux fois moins nombreux à avoir opté pour le programme d'immersion (20 %). Comparativement, ceux issus de familles exogames ont fait leurs études secondaires surtout dans les écoles de langue anglaise (41 %) et le programme d'immersion (33 %) alors que seul le quart d'entre eux (26 %) ont choisi l'école de langue française.

4.1.4 Jeunes originaires du Yukon et jeunes au Yukon

De façon générale, on peut considérer que la centaine de francophones diplômés des écoles secondaires du territoire depuis le début des années 1990 forment un groupe de jeunes originaires du Yukon. Notre dénombrement nous a permis de constater plus précisément que certains d'entre eux sont nés au Yukon et y ont grandi depuis la naissance, bien qu'ils ne représentent fort probablement qu'une relativement faible proportion de l'ensemble des diplômés. À titre d'exemple, c'est le cas du tiers (32 %) des diplômés de l'école française. Les autres sont arrivés dans le territoire avant l'âge de 19 ans, et ce, généralement avec leur ou leurs parents, soit à l'enfance, soit à l'adolescence. Restent les quelques jeunes qui ont été diplômés au Yukon lors d'un séjour d'études qui sont, somme tout, très peu nombreux.

Toutefois, les jeunes francophones du Yukon ont connu des migrations à l'extérieur du territoire dans des proportions importantes depuis la fin de leurs études secondaires. En effet, au moment du dénombrement, c'était le cas de près des deux tiers (61 %) des diplômés de l'école française qui étaient alors âgés de 20 à 28 ans. Notons que certaines de ces migrations comportent des retours qu'il serait important de saisir du point de vue de la communauté franco-yukonaise. Un sondage auprès de l'ensemble des diplômés a été recommandé aux partenaires de la recherche afin de mieux connaître et de quantifier, de façon plus précise, ces différentes migrations.

Mais aux fins de notre recherche, si l'on suppose de manière modérée que la moitié des 127 jeunes diplômées francophones ont quitté le territoire depuis la fin de leurs études secondaires, la soixantaine qui y serait restée formerait donc moins du tiers de l'ensemble des 215 jeunes de 20 à 34 ans de langue maternelle française qui résidaient au Yukon selon le recensement de 2006 (Statcan, 2007a). Cette approximation, si imprécise soit-elle, reflète aussi – c'est là son véritable intérêt – l'arrivée permanente et relativement massive d'autres jeunes qui migrent au Yukon après le secondaire. Dans les faits, ces jeunes migrants forment la grande majorité des jeunes francophones dans le territoire.

Ces réalités particulièrement importantes au Nord nous ont poussé à ne pas restreindre notre échantillon de répondants aux seuls jeunes originaires du Yukon ou encore simplement aux jeunes résidant dans le territoire au moment de la recherche, mais plutôt à l'élargir à l'ensemble des jeunes francophones vivant ou ayant vécu au Yukon, même s'ils

sont de différentes origines, même s'ils n'y résidaient plus lors du terrain. Sans nier les particularités découlant des diverses provenances ou lieux de résidence des jeunes nous avons inclus des critères d'échantillonnage (voir le chapitre sur la méthodologie) afin justement de mieux refléter cette diversité.

4.2 Portrait général des répondants

Les prochaines sections de résultats présentent les informations recueillies lors des entrevues avec les jeunes répondants. Leurs caractéristiques personnelles et familiales sont premièrement précisées, leurs origines géographiques, linguistiques et culturelles ainsi que leurs parcours de migration sont ensuite exposés sommairement. Ces résultats initiaux ont été essentiellement obtenus à l'aide du premier questionnaire d'entrevue portant sur les renseignements sociodémographiques des répondants.

La section suivante permet d'approfondir les parcours migratoires des jeunes, de nuancer les raisons et les motivations de migration ainsi que de relativiser l'importance des différents facteurs de migration. Il s'agit de la présentation de l'analyse du vécu et du point de vue des jeunes, tel qu'ils l'ont partagé lors des entrevues en profondeur suivant le schéma d'entrevue.

Rappelons que le portrait général qui se dessine de ces résultats n'est pas généralisable à toute la population de jeunes francophones vivant ou ayant vécu au Yukon.

Il s'agit plutôt d'une vue d'ensemble des différentes réalités, expériences et opinions des jeunes qui ont participé à la recherche. Bien sûr, celles-ci sont représentatives de certaines expériences d'autres jeunes originaires du Yukon, ayant passé par le Yukon ou présentement dans le territoire, mais elles ne sauraient couvrir et représenter la multitude des expériences individuelles de tous ces jeunes adultes. Le chapitre portant sur la méthodologie de la recherche traite plus longuement des limites et mérites de l'échantillon de jeunes répondants et des entrevues qualitatives.

4.2.1 Caractéristiques générales des répondants

Les jeunes francophones qui ont été retenus et ont accepté de participer à la recherche sont bien différents les uns des autres. Les résultats du questionnaire sociodémographique, ainsi que quelques-uns tirés de l'analyse des entrevues permettent de prendre en compte une partie de cette diversité. En voici un premier portrait.

4.2.1.1 Sexe et groupe d'âge

L'échantillon de 24 répondants est composé de 11 jeunes hommes et 13 jeunes femmes. Leur âge est réparti uniformément de 20 à 34 ans, comme l'indique le tableau suivant. Effectivement, 7 jeunes sont âgés de 20 à 24 ans, 9 d'entre eux ont de 25 à 29 ans et les 8 derniers ont de 30 à 34 ans. Les proportions d'hommes et de femmes sont également bien réparties à l'intérieur des trois groupes d'âge, comme le résume le tableau 6.

Tableau 6.
Distribution des répondants aux entrevues selon le sexe et le groupe d'âge

Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Total
20 à 24 ans	3	4	7 29%
25 à 29 ans	4	5	9 38%
30 à 34 ans	4	4	8 33%
Total:	11 46%	13 54%	24 100%

4.2.1.2 Éducation

Parmi les jeunes qui ont participé à la recherche, plus de la moitié (14) ont atteint un niveau d'éducation universitaire, soit au baccalauréat (11) soit à la maîtrise ou au doctorat (3). Le quart des répondants n'ont pas poursuivi leurs études après le secondaire (6) alors que le reste a atteint le niveau collégial (4) sans nécessairement l'avoir complété.

4.2.1.3 Origine socio-économique

Les jeunes participants se disent originaires de la classe moyenne dans la moitié des cas (11) et d'un milieu plutôt à l'aise dans l'autre moitié (11). Seule une personne se dit originaire d'un milieu plutôt défavorisé, alors qu'une autre a préféré ne pas répondre. L'échantillon semble alors sous-représenter les jeunes issus des milieux défavorisés, mais il est probable que ce soit dû au fait que la question utilisée dans le schéma d'entrevue ne permette pas de bien distinguer les origines socio-économiques des répondants. En effet, le résultat d'une autodéclaration n'est pas très fiable étant donnée l'ambiguïté de l'expression « classe moyenne » pour les répondants.

D'ailleurs, lorsque l'on compare la scolarité des parents des jeunes répondants à leurs perceptions de leur milieu d'origine, on obtient un portrait sensiblement moins discontinu. Ainsi, au moins un des parents de plus du tiers des participants a complété un diplôme universitaire (10), un diplôme d'enseignement technique ou l'équivalent chez un autre tiers (9), alors que les autres répondants sont issus de famille dont les deux parents ont un diplôme secondaire ou professionnel (5).

4.2.1.4 Statut économique et revenu

Lors de l'enquête, les trois quarts des jeunes participants étaient employés (18), près d'un quart étaient aux études à temps plein (5) alors qu'une seule personne était sans emploi. Cette personne était, en fait, en transition entre deux emplois et les jeunes aux études ont tous déclaré des revenus d'emploi qui proviennent généralement d'emplois à

temps partiel ou d'emplois d'été. Les autres sources de revenus mentionnées par près de la moitié des répondants étaient les prêts et bourses scolaires (4), l'assurance-emploi (3), l'aide des parents (2) et l'épargne (2).

5

Les revenus annuels des répondants varient considérablement d'un jeune à l'autre. En effet l'année de la recherche, le quart des jeunes (6) ne disposaient que de 5 000 \$ à moins de 15 000 \$ de revenus et les quatre répondants suivants avaient gagné de 20 000 \$ à moins de 35 000 \$. Un autre quart s'accommodaient de 35 000 \$ à moins de 60 000 \$; notons que cet intervalle recoupe le revenu d'emploi individuel moyen qui était de 41 319 \$ au Yukon en 2004 (BSY, 2005). Les trois répondants suivants disposaient de 60 000 \$ à 90 000 \$ alors que les quatre derniers possédaient plus de 100 000 \$ de revenus annuels. Ces revenus sont avant impôts et comprennent les revenus des conjoints afin de prendre en compte les disparités de revenus disponibles des ménages des jeunes.

4.2.1.5 Situation conjugale et enfants

Les deux tiers (15) des jeunes interviewés étaient en couple, dont 4 qui étaient mariés alors que le tiers (9) étaient célibataires. La très grande majorité (19) des jeunes qui ont participé à la recherche n'avaient pas d'enfants au moment de l'enquête. En fait, un peu moins du quart (5) des répondants avaient un ou deux enfants à leur charge, alors qu'aucun d'entre eux n'avait plus de deux enfants.

4.2.1.6 Logement

Près de la moitié (11) des jeunes participants étaient locataires, alors qu'environ un quart (7) étaient propriétaires de leur résidence et que l'autre quart (6) habitaient gratuitement chez leurs parents, un membre de leur famille élargie ou une connaissance (gardiennage de maison). Les deux tiers des jeunes répondants habitaient une maison (16), les autres occupaient des types de logements très variés : un appartement ou studio (4), une chambre louée (1), une résidence étudiante (1), un condo (1) et une tente dans un camping (1).

4.2.2 Origines des répondants

Outre l'origine sociale déjà esquissée, il importe de considérer les origines géographiques, linguistiques et culturelles des jeunes participants à la recherche, précisément parce qu'elle porte sur les migrations de francophones minoritaires au Yukon.

4.2.2.1 Régions d'origine et de résidence

Comme précisées dans le chapitre méthodologique, six régions d'origine des jeunes francophones ont été définies pour cette recherche : le Nord (Yukon, Territoires du Nord-Ouest, Nunavut), le Québec, l'Ontario, l'Ouest (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan et Manitoba), les provinces de l'Atlantique et l'Europe francophone. Parmi les 24 jeunes qui ont participé à la recherche, le quart (6) se dit originaire du nord du

Canada, soit presque exclusivement du Yukon. Les autres jeunes proviennent du Québec (4), de l'Ontario (4), de l'Ouest (3) de l'Atlantique (4) et de l'Europe francophone (3).

Par ailleurs, l'échantillon prévoyait une représentation urbaine/rurale équilibrée parmi les jeunes francophones ainsi, environ la moitié des répondants sont originaires soit d'un milieu urbain (13), soit d'une localité rurale (11).

Les deux tiers des répondants résidaient au Yukon (16) au moment de l'enquête. En conséquence, l'autre tiers habitaient à l'extérieur du territoire (8). Ces derniers se trouvaient dans différentes régions : le Québec (2), l'Ontario (1), l'Ouest (2), l'Atlantique (2) et l'Europe francophone (1). Des seize jeunes interviewés au Yukon, neuf résidaient dans la ville de Whitehorse, soit en milieu urbain (9) alors que sept habitaient une région rurale (7) du territoire. Il s'agit de la ville de Dawson et ses environs (3), de la périphérie rurale de Whitehorse (2), de la région de Kluane (1) et de la région des lacs du Sud (1).

4.2.2.2 Origines linguistiques

Les jeunes interviewés au cours des entrevues devaient tous être de langue maternelle française. Dans les faits, une personne s'est déclarée de langue maternelle allemande alors qu'une autre de langue maternelle « bilingue » en cours d'entrevue. La grande majorité d'entre eux sont issus d'une famille endogame (20), où les deux parents sont de langue maternelle française. Seuls quatre répondants ont une famille exogame, où un seul des parents est de langue maternelle française (4), bien qu'ils soient plus nombreux à avoir

communiqué surtout en anglais avec au moins un de leurs parents (7) comme nous le verrons. Cette sous-représentation des jeunes issus de familles exogames s'explique en partie par les deux critères linguistiques supplémentaires utilisés pour déterminer l'admissibilité d'un jeune à la recherche. En effet, en plus d'être de langue maternelle française afin d'être admissibles, les répondants devaient toujours connaître suffisamment le français pour participer à l'entrevue et surtout, se considérer eux-mêmes francophones. Il est également possible qu'en favorisant l'échantillonnage de jeunes francophones originaires de différentes régions, les jeunes issus de familles endogames aient été surreprésentés. Il s'agit là d'une limite de la recherche discutée plus amplement dans la section méthodologique.

4.2.2.3 Origines culturelles

La moitié des répondants (12) ont des parents d'origine culturelle unique et identique. Ces jeunes ont déclaré que leurs parents sont d'origine québécoise (5), acadienne (4), canadienne-française (2) ou d'un pays francophone en Europe (1). L'autre moitié des interviewés (12) est issue de parents ayant des origines culturelles multiples. Les diverses origines culturelles des parents qui ont été mentionnées sont québécoise (6), française (5), franco-ontarienne (4), franco-manitobaine (3), canadienne-française (3), canadienne-anglaise (2), acadienne (1), franco-albertaine (1), métisse (1), écossaise (1), irlandaise (1), allemande (1) et espagnole (1). Notons que près du quart des répondants (5) ont déclaré jusqu'à trois différentes origines culturelles pour leurs parents.

Ainsi, les origines culturelles des deux parents de tous les jeunes francophones participant à la recherche sont, selon eux : québécoise (16), acadienne (9), canadienne-française (7), française et belge ou suisse francophone (7), franco-ontarienne (4), franco-manitobaine (3), canadienne-anglaise (2), franco-albertaine (1), métisse (1), écossaise (1), irlandaise (1), allemande (1) et espagnole (1).

Le tiers des jeunes répondants (8) ont déclaré avoir des ancêtres d'origine ethnique ou culturelle unique et identique. Ceux-ci se disaient alors d'origine française (3), canadienne-française (3) ou acadienne (2). Conséquemment, les deux tiers des interviewés (15) se disent d'ancêtres d'origines multiples : française (10), acadienne (3), écossaise (3), irlandaise (3), autochtone (3), canadienne-française (2), anglaise (2), italienne (2), métisse (1), américaine (1), belge (1), allemande (1), espagnole (1), norvégienne (1) et européenne (1). Le quart des répondants (6) ont déclaré jusqu'à trois ou quatre différentes origines ethniques ou culturelles pour leurs ancêtres. Un seul répondant ne connaît pas l'origine ethnique ou culturelle de ses ancêtres.

Les deux questions sur l'origine culturelle sont issues du recensement de Statistique Canada. Malgré leurs défauts, elles ont été utilisées telles quelles afin de permettre des comparaisons futures, mais surtout afin d'en approfondir la signification pour les jeunes lors des entrevues qualitatives.

4.3 Parcours de migration au Yukon des répondants

Cette partie des résultats offre un aperçu de l'expérience de migration des jeunes interviewés par une première description de leur arrivée au Yukon, leur départ de chez leurs parents, leurs différents départs du territoire, leurs retours ainsi que leur durée de résidence au Yukon. Nous abordons alors des éléments de réponse sommaires à notre première question de recherche telle que posée dans le deuxième chapitre.

4.3.1 Expériences de la migration des répondants

Les jeunes francophones qui ont participé à cette recherche devaient tous avoir vécu au moins une migration autonome à l'extérieur du Yukon ou vers le territoire, c'est-à-dire sans leurs parents. Aucun répondant résidant dans le territoire n'a été exclu de la recherche pour cette raison. Cela s'explique par le fait que les jeunes non migrants sont extrêmement rares au Yukon, surtout chez les 25 ans et plus.

L'intensité de l'expérience de migration des participants varie néanmoins considérablement parmi les jeunes. Le tiers des répondants n'ont jamais changé de localité (9) avant l'âge de 15 ans. Un peu moins de la moitié ont connu une ou deux migrations (10) entre la naissance et l'âge de 15 ans, alors que le reste a déménagé de localité de trois à six fois (5) pendant la même période. Les jeunes ont cependant tous migré au moins une fois (2) depuis l'âge de 15 ans. En fait, plus de la moitié ont changé de localité de deux à quatre

fois (13), le tiers de cinq à dix reprises (8) alors qu'une seule personne interviewée a vécu plus de dix migrations depuis son 15^e anniversaire.

Au total, la moitié des répondants a déjà connu de quatre à six migrations (12) dans leur vie, le tiers a migré de sept à neuf fois (9) alors qu'aux extrêmes, deux jeunes ont changé de localité qu'à une ou deux reprises et la même personne, déjà mentionnée, a migré à plus de dix occasions.

4.3.2 Naissance ou première migration au Yukon

Parmi les jeunes répondants, quatre sont nés au Yukon, quatre autres y sont arrivés à l'enfance (avant l'âge de 13 ans), six à l'adolescence (de 13 à 19 ans), six autres au début de la vingtaine (de 20 à 24 ans) et les quatre derniers lorsqu'ils étaient âgés de 25 à 29 ans. Aucun des jeunes répondants n'a déménagé pour la première fois vers le territoire après 29 ans.

Aussi on ne s'étonne pas que ce soit surtout afin de suivre leur famille (9) que les jeunes répondants disent être arrivés au Yukon en premier lieu. Ceux et celles qui ont fait une migration autonome au Yukon l'ont fait pour divers motifs, dont les principaux sont : l'aventure, la nouveauté ou l'inconnu (4), le travail (3) ou le choix du Yukon comme endroit où vivre (3). Les autres raisons indiquées pour la première migration dans le territoire sont le style de vie (2), l'environnement et la nature (2), la présence d'un membre

de la famille élargie (2), l'origine yukonaise d'une conjointe (1) ou un voyage à travers le Canada (1). Indiquons que cinq participants ont mentionné plus d'un motif principal et rappelons que quatre répondants sont nés au Yukon.

4.3.2.1 Décohabitation parentale

Presque les trois quarts des participants sont partis de chez leurs parents alors qu'ils étaient âgés de 15 à 19 ans (17), l'autre quart a quitté le foyer parental au début de la vingtaine (de 20 à 24 ans), alors qu'une personne a connu un départ du domicile familial de 25 à 29 ans. Aucun répondant n'a vécu sa première décohabitation parentale de 30 à 34 ans. Les raisons premièrement évoquées pour ce départ de la maison sont, dans la moitié des cas, reliées aux études, dont le collège et l'université (12). Les divers motifs qui sont ensuite invoqués peuvent être regroupés selon les catégories suivantes : recherche d'expérience ou besoin d'émancipation (4), séjours à l'étranger (3), voyage (2), travail (2), désir de vivre en couple (1).

4.3.3 Départ du Yukon

Environ les deux tiers des jeunes francophones interrogés sont déjà partis à l'extérieur du territoire au moins une fois (17). En fait, la moitié des répondants (12) sont sortis du Yukon une seule fois alors qu'ils sont quelques-uns à l'avoir quitté à deux reprises (2), à trois occasions (2) ou même jusqu'à quatre fois (1).

Les principales raisons mentionnées pour l'ensemble des migrations de départ du Yukon sont, la moitié du temps, associées à la poursuite des études ou à une reprise des études (14) et moins largement à la famille (5) et au travail (4). Quelques motifs concernent plus globalement la réalisation de soi, par exemple lorsqu'on quitte le territoire afin de vivre une expérience indépendante (1), pour avoir une vie ailleurs (1), pour penser à ce qu'on veut faire avec sa vie (1) ou bien afin de vérifier si le Yukon nous manquera (1). Enfin, certains départs des jeunes ont eu lieu pour aller rejoindre une amoureuse (1), pour voyager (1) ou pour aller faire de la planche à neige (1). On ne peut s'empêcher de noter la diversité des motivations des jeunes derrière leurs départs du Yukon.

De ces jeunes francophones (17), plus de la moitié (9) ont effectué leur première migration de départ autonome de 17 à 19 ans, les autres sont partis de leur propre chef pour la première fois au début (3) et au milieu (4) de la vingtaine, soit de 20 à 24 ans soit à 25 ou 26 ans. Une personne n'a pas connu de migration de départ du Yukon autonome, comme elle est venue dans le territoire et l'a quitté avec sa famille.

Les destinations des migrations de départ autonomes des jeunes répondants francophones sont l'Ouest canadien dans plus du tiers des cas, plus précisément l'Alberta (3), la Colombie-Britannique (3) et le Manitoba (1). Suivent les migrations vers le Québec (4), l'Ontario (2), le Nouveau-Brunswick (2), l'Allemagne (1), l'Australie (1) et l'Amérique latine (1).

Presque les trois quarts des répondants résidant au Yukon lors de la recherche (16) désirent y rester à long terme (11). Si quelques-uns se voient finir leurs jours dans le territoire (3), d'autres s'y installent et souhaitent pouvoir y rester, en fonction de l'emploi ou de l'avenir (3), d'autres encore envisagent des formes d'alternances éventuelles entre le Yukon et un ailleurs (3), soit en passant les étés au Nord et les hivers au Sud, soit par des départs temporaires toujours suivis d'un retour dans le territoire. Enfin, certains y vivent, mais hésitent entre le Yukon et leur lieu d'origine pour le futur (2).

À l'opposé, quelques jeunes résidants francophones projetaient déjà un départ du Yukon (4) afin d'aller étudier (3) ou simplement parce que c'est une réalité toujours possible (1). Un jeune résidant au Yukon ne sait pas quels sont ses projets d'avenir et s'ils impliqueront un départ du territoire.

Parmi le tiers des jeunes participants qui habitait à l'extérieur du territoire lors de l'enquête (8), une personne avait quitté le Yukon depuis une période de six mois à moins de deux ans, deux autres depuis quatre ou cinq années, trois autres interviewés entre cinq à neuf ans alors que les deux derniers répondants sont partis depuis 10 à 14 ans.

4.3.4 Migrations de retour au Yukon

La moitié des jeunes répondants ont vécu au moins un retour de six mois ou plus au Yukon (12) à la suite d'une migration de départ du territoire. Plus précisément, le tiers des

interviewés est revenu une fois dans le territoire (8) alors que deux jeunes y sont revenus à deux reprises et deux autres ont connu trois migrations de retour depuis leur premier départ du Yukon.

Rappelons que les voyages ou séjours d'été de moins de six mois ne sont pas considérés comme des migrations. Ces allers-retours sont, cependant, très courants chez les jeunes francophones au Yukon et ils jouent peut-être un rôle important dans les véritables migrations de retour, qui elles, impliquent une installation plus longue. Ils devront être pris en compte et être étudiés plus à fond.

Les retours de ces jeunes francophones ont eu lieu après une période d'absence de six mois à moins de deux années dans la moitié des cas (6) et entre deux et cinq années pour presque l'autre moitié (5) alors qu'un individu est retourné au Yukon après une absence de cinq à dix ans.

La plupart des jeunes répondants qui sont revenus au moins une fois sur le territoire (12) ont effectué leur dernier retour dans la vingtaine (9). Ainsi, cinq jeunes sont revenus pour la dernière fois entre les âges de 20 à 24 ans et quatre autres entre ceux de 25 à 29 ans. Un seul a fait son dernier retour à l'enfance (avant l'âge de 13 ans), un à l'adolescence (de 13 à 19 ans) et un répondant est retourné dans le territoire en dernier lieu de 30 à 34 ans.

Les différentes raisons des retours varient encore plus que celles des arrivées ou des départs du territoire. En effet, les retours au Yukon ont été motivés par la famille (4), l'emploi et les meilleurs salaires (3), les amis (2), ainsi que la communauté, le style et le rythme de vie au Yukon (2). Plusieurs autres raisons sont aussi évoquées : l'aventure (1), la nature (1), le choix d'y vivre pour y fonder une famille (1), l'appartenance au lieu (1), une reprise des études (1) ou encore le désir d'y rejoindre un amoureux (1). Le retour au Yukon était parfois décidé avant le départ du territoire, dans certains cas (5).

La moitié des jeunes répondants qui ont fait un retour au Yukon sont revenus, en dernier lieu, de l'Ouest canadien (6), plus précisément de l'Alberta (3), de la Colombie-Britannique (2) et du Manitoba (1). Les autres sont revenus du Québec (4), de l'Ontario (1), de l'Amérique latine (1) ou de l'Australie (1). Notons que deux des retours au Yukon à partir du Québec n'étaient pas des migrations autonomes, mais plutôt des déplacements des jeunes avec leur famille à l'enfance (1) ou à l'adolescence (1).

Parmi les répondants qui étaient à l'extérieur du territoire lors de la recherche (8), environ la moitié considèrent un retour au Yukon, mais seulement pour des séjours temporaires (2) ou lors de la retraite (1), alors que le choix est difficile entre le Yukon et le Québec pour une personne qui se voit, malgré cela, revenir dans le territoire pour y élever ses enfants (1). Pour d'autres, un retour au Yukon est soit exclu par manque d'emplois dans le domaine d'études (1), soit « ça ne fait pas partie des plans » (1), soit la présence de la

famille motiverait à « se rapprocher du Yukon, mais pas trop » donc probablement vers une province voisine. Une personne n'a pas précisé son désir ou projet de retour au Yukon.

4.3.5 Durée de résidence au Yukon

Les participants à l'étude ont habité au Yukon pendant des périodes de temps très variées. En tout, deux répondants ont résidé dans le territoire pour une période de six mois à moins de deux ans, alors qu'environ un tiers des jeunes y a résidé pendant trois ou quatre ans (7) et un quart pour une période de cinq à neuf années (5), au total. Enfin, trois jeunes ont cumulé de 10 à 14 ans de résidence au Yukon, un quart des interviewés y ont habité pour un total de 15 à 19 années (6) et une personne cumule plus de 20 ans de résidence dans le territoire.

La durée de résidence continue des répondants au Yukon varie également entre les jeunes répondants. Il s'agit du nombre d'années de résidence dans le territoire depuis l'arrivée ou le dernier retour pour les répondants qui habitent toujours au Yukon, ou encore le temps de résidence continu avant le dernier départ pour ceux et celles qui ont quitté le territoire.

Ainsi, parmi les deux tiers des répondants qui résidaient au Yukon au moment de la recherche (16), près de la moitié y résidaient depuis une période ininterrompue allant de six mois à moins de deux ans (7), un quart des jeunes y habitait depuis 3 ou 4 ans (4) et l'autre

quart des interviewés pour une période de 6 ou 7 années continues (4), alors qu'une seule personne a résidé sans interruption au Yukon pendant 10 à 14 ans. Comparativement au tiers des jeunes participants qui habitaient à l'extérieur du territoire lors de l'enquête (8), desquels deux avaient séjourné la dernière fois au Yukon pour une période continue de six mois à moins de deux ans, deux autres pendant quatre ou cinq années consécutives, deux autres durant cinq à neuf ans alors que les deux derniers répondants y ont résidé pendant une période respective allant de 10 à 14 ans et de 15 à 19 ans.

4.4 Les principaux facteurs de migration au Yukon des répondants

Les résultats des entrevues présentés dans cette section permettent d'étudier plus à fond les principaux facteurs de migration touchant le territoire du Yukon chez les jeunes répondants². Il s'agit ici de l'analyse détaillée des résultats suivant toujours notre première question de recherche. Rappelons que celle-ci vise à identifier, à décrire et à comprendre les raisons et motivations personnelles ainsi que les structures sociales et économiques influençant les migrations des jeunes francophones au Yukon.

L'analyse de ces motivations et raisons a procédé à leur regroupement selon cinq grands facteurs de migration préexistants que sont les études, l'emploi, les liens sociaux, la qualité de vie et finalement l'aventure et la recherche de nouvelles expériences. Notons que l'intégration n'est pas ressortie parmi les facteurs prépondérants. Bien des opinions sur l'importance générale de ces différents facteurs ont été émises par les répondants, cependant cette analyse ne retient que les raisons et motifs qui ont été impliqués dans leurs propres migrations vers le Yukon ou à l'extérieur du territoire, du moins telles qu'elles ont été reconstruites lors des entretiens. Nous verrons cependant que les diverses expériences de migration des jeunes obligent à apporter des nuances et à relativiser les facteurs de migration que certains voudraient parfois plus nets et unilatéralement explicatifs. Cet approfondissement révèle effectivement la complexité des raisons et des motivations qui s'entrecroisent bien souvent derrière les déplacements des jeunes.

² Les noms de personnes, de lieux, d'institutions d'enseignement, de professions et d'employeurs ont été supprimés lorsque nécessaire afin de respecter la confidentialité des répondants.

4.4.1 Les études

Nous avons constaté que la poursuite ou la reprise des études est la raison motivant la moitié des départs du foyer parental et des migrations de départ du Yukon chez les jeunes répondants. Les projets de départ des répondants sont aussi grandement considérés en fonction d'un retour éventuel aux études. Par contre, il ne semble pas que ce facteur affecte outre mesure les arrivées et les retours dans le territoire, bien qu'une personne interviewée soit retournée au Yukon pour cette raison. En fait, cette personne arrivée dans le territoire à l'adolescence revenait d'un voyage entrepris quelques années après le secondaire qui s'est allongé et a abouti à un séjour à l'étranger, au retour duquel elle a repris ses études postsecondaires. Ce qui explique que son retour ait été comptabilisé comme une migration de retour au Yukon pour les études.

Pour les jeunes répondants, les études restent donc surtout associées aux départs. Les résultats des entrevues apportent maintenant un éclairage sur la compréhension des différentes façons, pour les jeunes, de vivre leur départ pour les études.

4.4.1.1 Les séjours d'études temporaires

Certains jeunes quittent le territoire de façon temporaire, bien souvent pour une année, afin de vivre l'expérience d'un séjour d'études ailleurs au Canada, ou même à l'étranger. Ils le font dans le cadre d'un échange scolaire organisé au sein d'une famille d'accueil, simplement en compagnie de leur famille ou par l'intermédiaire des membres de

leur famille élargie qui les accueillent. Ces séjours offrent de nouvelles expériences aux jeunes, parfois la possibilité d'apprendre une langue, mais ils peuvent aussi leur procurer une pause afin de se trouver avant de choisir la suite de leur scolarisation, comme l'a constaté Singly (2000) dont le point de vue sur la jeunesse à été considéré précédemment.

J'avais fini mon école secondaire, mais je ne savais pas trop quoi faire avec ma vie. J'étais un peu *overwhelmed*, surmené par l'idée d'aller à l'université, je ne me sentais pas préparé et j'ai vu ça comme une opportunité de passer une année et vivre quelque chose d'autre avant d'aller à l'université. Alors le départ du Canada... oui, j'étais assez content de partir pour différent, quelque chose de nouveau, j'étais assez, oui j'étais assez motivé pour quelque chose de nouveau.

4.4.1.2 Les départs pour la poursuite des études

Les départs du Yukon pour les études postsecondaires sont d'autant plus courants que les options offertes au Collège du Yukon sont limitées et qu'il n'y a pas d'université dans le territoire. Par exemple, certaines formations postsecondaires peuvent être entreprises localement, mais elles doivent parfois être poursuivies à l'extérieur, comme pour ce répondant qui a pris sa décision de partir environ un an d'avance « je prenais déjà mes cours de [métier] ici [...], mais il n'y avait pas d'options pour continuer, alors je savais que je devais aller quelque part d'autre si je voulais continuer ».

Pour ceux et celles qui se dirigent vers l'université, il est aussi possible de faire une première année universitaire au Collège du Yukon situé dans la capitale.

Et après, en réfléchissant, j'ai décidé de rester à Whitehorse pour la première année de collège parce que ça m'arrangeait beaucoup plus, je pouvais rester avec ma famille pour un an. Ça m'a permis d'économiser beaucoup de sous pour le logement et la bouffe et tout ça. Et comme je pouvais faire la première année d'université, tous les cours pouvaient être transférés dans une autre université. Donc, ça me donnait un peu plus de temps pour essayer quelques cours avant de

décider sur ma démarche après et ça m'a donné un peu plus de temps pour décider dans quelle université j'irais. Alors, c'était quelque chose qui m'arrangeait et c'est pas quelque chose sur laquelle j'avais besoin de beaucoup réfléchir.

Malgré les avantages économiques du foyer familial et le sursis dans la décision d'orientation scolaire, ce n'est bien souvent que retarder le départ d'un an comme l'indique cette autre répondante, qui a aussi fait sa première année d'université au Yukon : « c'était comme la première fois qu'on partait tous. Il n'y a personne d'entre nous qui étions vraiment partis, ça faisait un an qu'on avait terminé nos études secondaires, on voyait d'autres mondes le faire, mais pour nous, c'était comme la première fois ».

L'option de faire une première année d'études universitaires générales ne convient toutefois pas aux jeunes francophones qui désirent faire leurs études postsecondaires dans leur langue maternelle.

Au Yukon, il y a seulement le *Yukon College*. Tout en anglais et selon moi, ce n'était pas des programmes qui m'intéressent tellement ou qui étaient très bien reconnus. [...] Je voulais étudier en français [...] au collège [où je suis allée] c'était en français [...] Et j'avais de la famille là.

Le choix de poursuivre ses études en français est bien présent chez certains jeunes francophones qui ont participé à l'enquête. Pour certains d'entre eux, c'était même le premier critère dans leur décision de départ : « moi, je préférais étudier en français, parce que le français, c'est ma langue première. Puis on a eu une présentation à l'école Émile-Tremblay à propos de l'université [nom de l'université], puis ça m'a attiré ». Ils se trouvent alors devant l'obligation de quitter le territoire dès la fin des études secondaires.

Je voulais tout simplement étudier en français. Ça, j'en étais certaine. Je n'étais pas intéressée, à ce temps-là, d'aller étudier dans une université anglophone [...] je voulais vraiment aller quelque part en français. Je voulais étudier en français. Pour moi c'était juste plus facile de faire mes études en français qu'en anglais. [...] c'était vraiment pour une grosse étape personnellement. Je venais de finir le secondaire et j'allais directement à l'université.

L'absence d'enseignement postsecondaire en français au Yukon peut donc accélérer, ou même causer, le départ de certains jeunes francophones. Le choix de la langue de scolarisation révèle déjà une part de l'influence de la langue dans les migrations des jeunes francophones minoritaires ce que nous traiterons en profondeur dans le prochain chapitre.

Dans ce contexte, plusieurs en viennent à considérer le départ comme inévitable et normal, en fait. C'est dans l'ordre des choses et l'on peut s'y attendre longtemps d'avance, surtout si l'on a grandi dans le territoire : « ça faisait plusieurs années que je voulais aller étudier à [ville] ». Une autre répondante renchérit, « quand j'ai quitté le Yukon, c'était pour les études. [...] Ça faisait longtemps que je voulais être [profession], alors je ne pouvais pas faire ça en restant à Whitehorse, alors c'était certain que j'allais quitter ».

Il ne faut pas croire que les jeunes qui grandissent dans le territoire vivent tous cet impératif de partir pour les études comme un désavantage qui les pénalise. Par exemple, seraient-ils allés étudier ailleurs s'il y avait eu des possibilités d'études satisfaisantes au Yukon?

Je pense que oui. Je pense que j'avais besoin de sortir du Yukon, puis d'aller vivre d'autres choses [...] j'avais hâte de vivre quelque chose, une expérience à l'école. [...] J'avais vraiment hâte de m'en aller, de faire ma vie, dans le fond, par moimême, de découvrir d'autres choses.

Point de vue similaire chez ce jeune répondant dont le départ approche à grands pas, il quittera le territoire à la fin de l'été, plus d'une année après l'obtention de son diplôme secondaire. Dans ces deux cas, le départ pour les études est plutôt vécu comme une occasion privilégiée de vivre de nouvelles expériences, voire d'acquérir de l'autonomie.

Oui. Là, juste là, j'aimerais ça sortir, faire quelque chose d'autre, de nouveau, parce que le Yukon, c'est le fun, mais c'est quand même petit. Quand tu vis cinq ou six ans, ici, tu sais, c'est quoi qu'il y a à faire. [...] Oui, une autre aventure. Bien, aller à l'université, ça va être quelque chose. Puis voir comment c'est... puis je ne sais pas, faire des nouveaux amis, apprendre, puis... faut qu'on apprenne on est jeune, on vient juste de sortir de chez nos parents, puis... on devient des adultes, faut qu'on commence à vivre. Il faut bien commencer quelque part puis il faut sortir.

On retrouve déjà des éléments, à la fois similaires et distinctifs, de nos deux conceptions de la jeunesse avec, d'une part, un jeune qui prend une pause par la migration pour trouver ce qu'il veut faire de sa vie et une autre qui veut surtout faire sa vie de façon autonome (Singly, 2000) et d'autre part, un jeune pour qui quitter le foyer parental lui semble être la première étape de la période d'expérimentation du devenir adulte (Galland, 2001). Cependant, ce sera la seule et unique fois que le discours d'un de nos répondants se rapproche autant de la notion de passage à l'âge adulte de Galland. Pour autant ils partagent le désir de « sortir du Yukon » suivant une soif commune d'aventure, de découverte et de nouvelles expériences sur fond d'autonomie grandissante sur lesquels nous reviendrons.

Par ailleurs, certains jeunes choisissent un domaine d'études ou une formation très spécialisée que n'importe quelle offre d'enseignement postsecondaire, aussi variée soit-elle, ne saurait combler. Leur départ, à eux aussi, ne peut alors être mis sur le compte du manque

de possibilités d'études dans le territoire. Par exemple, une personne a quitté le Yukon .
« pour un cours » unique s'offrant à un seul endroit au Canada.

D'autre part, le départ à l'extérieur pour les études n'est pas nécessairement vécu par les jeunes comme une fatalité irrévocable et sans possibilités de retour :

À ce moment-là, c'était quelque chose de temporaire. À ce moment-là, je m'en allais étudier, je revenais pour Noël, je revenais pour les vacances, puis pour moi, je ne déménageais pas vraiment, je disais encore que j'habitais au Yukon, mais je quittais juste pour étudier. Alors, c'est ça, au départ, je planifiais revenir au Yukon, je voulais [exercer ma profession] au Yukon [...] C'était ça, mon plan. Je ne voyais pas ça comme un vrai déménagement, c'était quelque chose de temporaire. Je devais quitter le Yukon pour pouvoir étudier.

Une autre répondante qui revient ainsi dans la maison familiale au Yukon tous les étés depuis quatre ans corrobore : « mais je ne suis pas encore vraiment partie »! Elle a pourtant passé le plus clair de son temps à l'extérieur du territoire durant ces années d'études universitaires. Pour elles, la poursuite des études ailleurs n'est pas tant l'occasion de satisfaire un besoin de sortir qu'une simple nécessité provisoire vécue comme n'impliquant pas un départ de la maison familiale. Néanmoins, la première n'est pas revenue s'y installer alors que d'autres l'ont fait comme nous le verrons maintenant.

4.4.1.3 Les départs motivés par une reprise des études

Une répondante a connu un départ pour reprendre ses études lorsqu'elle était « prête à retourner à l'école pour faire [son] bac ». Baccalauréat entamé auparavant dans le territoire qu'elle a dû terminer à l'extérieur, mais elle n'a pas vécu son départ – également provisoire

 comme une contrainte désavantageuse pour autant. Au contraire, ses années d'études à l'extérieur ont ajouté à son bagage et à ses perspectives d'avenir.

... je trouvais que c'était important de faire mes études en dehors de Whitehorse, pouvoir revenir et être un peu plus enrichie que de le faire à Whitehorse, ce qui aurait été trop facile, je pense. Je voulais m'ouvrir plus de portes, d'opportunités. Je pense que quand tu fais des études en dehors, comme [nom de l'université], c'est une université qui a une bonne réputation. Alors, j'ai décidé de faire ça à [nom de l'université], il y avait un bon bac en [profession] et j'étais prête. J'étais dans la mi-vingtaine et j'étais prête à aller en dehors pour continuer mon éducation. Vivre en dehors de Whitehorse pour pouvoir y retourner.

Chez les jeunes ainsi plus avancés dans la vie, le désir de retourner aux études peut apparaître, par exemple devant les nouvelles responsabilités familiales à la suite de l'arrivée d'un premier enfant.

... les études ne m'ont jamais vraiment intéressé trop avant... Quand je suis arrivé ici, tout d'un coup, j'avais une famille, puis je voulais vraiment m'avancer dans mon domaine, puis... pour faire ça, il fallait que je déménage, que j'aille à l'école.

Ce répondant quitte alors temporairement le Yukon avec sa jeune famille pour une ville où sa conjointe peut aller à l'université et lui au collège pour se perfectionner dans son métier et ainsi améliorer leur sort. Le départ devient une étape vers de meilleures conditions de travail en vue d'un retour dans le territoire, là aussi, prévu d'avance.

Vraiment, on était parti pour revenir, je le savais que je reviendrais, c'était juste pour aller à l'école, pour que je puisse revenir [...] c'était comme une partie du plan, parce qu'on a été à [ville] pour faire nos études, c'est comme pour avoir plus d'éducation pour qu'on puisse retourner au Yukon, puis avoir de meilleurs emplois. C'était vraiment ça.

Ainsi, derrière ces déplacements visant l'amélioration de ses conditions de vie et de ses perspectives d'avenir par la reprise des études on trouve des motivations plus

pragmatiques que les désirs d'aventure et de nouvelles expériences qui nous ont semblé se dessiner dans la poursuite après le secondaire de la scolarisation à l'extérieur. Nous reviendrons sur la relation entre l'éducation et les conditions de travail dans les migrations, de même que sur les aspects familiaux et l'importance des enfants dans les projets de migrations des jeunes répondants.

4.4.1.4 Les projets de départ pour les études

Les études font aussi partie des projets des jeunes répondants vivant au Yukon lors de l'enquête. Ceux-ci n'envisagent cependant pas tous de devoir partir du territoire pour ce faire, car « il y a plusieurs universités qui offrent des maîtrises à distance, en plus de ça, quand je serai prête à faire ma maitrise, les chances seront que j'aurai des enfants, alors je ne voudrais pas m'éloigner de ma famille ». D'autres préfèreraient ne pas poursuivre leurs études à distance, mais s'y résigneraient : « je pense que je n'aurai pas le choix. Je pense que si je fais une maîtrise [...] va falloir que je la fasse à distance [...], à moins d'attendre un autre 10 ans » avant qu'elle ne puisse partir comme elle a déjà deux enfants en bas âge.

Néanmoins, ceux et celles qui ont le projet de quitter éventuellement le Yukon parlent bien souvent d'une reprise de leurs études soit « pour faire un baccalauréat » soit « pour faire une maîtrise », par exemple.

Je pense peut-être retourner aux études, probablement encore à [ville], j'imagine, parce qu'ici, il n'y a pas vraiment de chance de faire des études, parce que c'est tellement un petit milieu. Je vais aller en [domaine], je ferai mon baccalauréat en [domaine], c'est vraiment mon but futur, mais vu qu'on vient d'avoir un nouveau bébé, il faut attendre un bout, puis on vient d'acheter une maison, ça fait beaucoup

de choses, ça influence aussi le départ immédiat, mais dans le futur, j'aimerais vraiment continuer mes études...

Il en est de même pour cette autre répondante ayant, elle, déjà un diplôme universitaire et étant aussi d'avis qu'elle devra nécessairement quitter le Yukon si elle veut faire « un retour à l'école, sur les bancs d'école, les bancs d'université, pour avoir des meilleures chances de travail. [...] Bien là, je pense que dans ma vie professionnelle, je suis prête à changer [...] Si je veux avancer professionnellement ». Cette jeune femme explique que dans son cas, l'avancement professionnel, en plus d'exiger plus d'études universitaires, l'amènera aussi à quitter le territoire « comme je ne vois pas plus d'avancement que j'en ai présentement à Whitehorse ». Elle illustre, elle aussi, de quelle façon les études et le travail peuvent être deux dimensions intrinsèquement liées des migrations et de la vie des jeunes.

4.4.2 Le travail

Les arrivées, les départs et les retours au Yukon indiquent que le travail est un facteur toujours présent parmi les raisons et les motivations des migrations des répondants dans le territoire. Toutefois, seul le quart des répondants disent avoir migré au moins une fois au Yukon ou à l'extérieur du territoire principalement pour le travail (6), toujours sans compter les retours transitoires pour des emplois d'été. Rappelons aussi que notre échantillon est composé de moitié de jeunes qui sont nés au Yukon ou qui y sont venus avec leurs parents. De plus, les migrations des jeunes répondants que nous venons de voir

font remarquer qu'il est parfois difficile de tracer une ligne nette entre les facteurs de scolarisation et les motivations économiques reliées à l'emploi et aux conditions de travail.

Des projets de rester au Yukon, des départs futurs ou des retours possibles sont également envisagés – ou pas – en fonction du marché de l'emploi et des impératifs économiques. Ici aussi, on retrouve des expériences vécues diversement d'un jeune à l'autre.

4.4.2.1 Venir au Yukon pour le travail

Certains jeunes francophones sont arrivés au Yukon pour un emploi d'été, comme cette répondante qui a trouvé ce travail sur Internet dans un Centre jeunesse d'emploi. « Je suis venue parce que j'ai postulé pour du travail, comme à 20 différentes places à travers le Canada, puis j'ai dit : la première place qui téléphone [j'y vais], puis c'était [ici] ». D'autres s'y rendent aussi pour y travailler un été, mais parfois sans même avoir trouvé un emploi à l'avance.

Je suis montée à Whitehorse juste pour l'été [année], juste pour travailler comme ça, je n'avais pas d'emploi, mais je me suis dit : ah, je vais trouver quelque chose. J'espérais travailler dans un [emploi d'été], parce que c'est pas mal ça que je faisais, les étés, à l'université. C'est ça que j'ai fait. Puis... bien, je suis restée.

Une autre répondante dit être venue au Yukon pour un travail qu'elle avait en tête et qu'elle pouvait maintenant considérer, alors que son emploi se terminait.

... deux mois avant la fin de mon contrat, j'ai vu cette offre d'emploi là pour [employeur au Yukon]. J'avais deux de mes amies qui étaient déjà [profession] pour cette place-là, alors ils m'en ont parlé et j'avais vu l'offre d'emploi et ça

m'intéressait vraiment, alors j'ai postulé et j'ai été choisie et c'est comme ça que je suis partie...

Précisons que dans ces trois cas, le déplacement au Yukon, bien que motivé par le travail, n'est pas exclusivement lié à l'emploi. Le voyage et l'amitié sont également en cause. Pour la deuxième participante, « c'est un voyage en allant travailler. Ma copine, elle, elle avait déjà un emploi qu'elle avait trouvé au préalable ». Pour la dernière répondante, dont la profession lui permet d'obtenir du travail à bien des endroits, l'emploi au Yukon auprès de ces amies est au fond une occasion de découverte : « je veux découvrir autre chose et vivre d'autres expériences, c'est la seule chose qui me fait voyager ». Pour la première, c'est aussi l'occasion de voyager davantage au Canada et de découvrir un nouvel endroit.

Mais je n'avais pas vraiment une grosse intention de venir au Yukon avant ça. Non. [...] Je ne connaissais pas le Yukon du tout, puis c'était aussi parce que c'était une des places au Canada que je n'avais jamais voyagé, alors c'était comme un peu intéressant.

Nous reviendrons plus avant sur ces désirs de découverte et d'expériences dans le voyage ainsi que le rôle de l'amitié dans les migrations des jeunes.

4.4.2.2 Partir du Yukon pour un emploi ailleurs

D'autre part, le travail peut amener des jeunes à quitter le Yukon temporairement pour un emploi saisonnier ailleurs, comme pour une des jeunes interviewées qui sont retournées dans sa région d'origine afin de travailler à la récolte de fruits, ou ce répondant originaire du territoire qui l'a quitté la première fois pour un emploi dans une industrie

touristique saisonnière. L'emploi peut aussi être un motif de départ du territoire plus définitif. Par exemple, pour une répondante venue au Yukon pour un travail temporaire, « c'est la fin du contrat » qui l'incite « à regarder des offres d'emploi » et à accepter l'offre d'un ancien employeur pour « un poste de deux ans » dans une autre province au pays.

Le travail est aussi de la partie lorsqu'un départ éventuel est considéré. Ce répondant quitte parfois le Yukon temporairement, lors des périodes creuses de son travail saisonnier, pour visiter sa famille, mais aussi afin d'« essayer » son projet de retour dans son coin d'origine, qui dépendrait surtout d'un emploi satisfaisant ou de l'âme sœur.

Oh, je retournerai par chez nous. Pour vivre, je ne sais pas. Mais je vais m'essayer encore, je m'en vais là au mois de novembre, mi-novembre jusqu'au début janvier, jusqu'à après les fêtes, je vais aller passer un autre mois et demi à la maison, le Temps des fêtes, c'est l'anniversaire à ma mère... Il faut que je retourne une fois de temps en temps. J'ai deux grands-mères que peut-être je ne reverrai plus jamais [...] Ben coudon... si j'ai la job, puis la femme qui me tombent du ciel, peut-être que je ne reviens pas non plus.

Nous avons déjà constaté que parmi les répondants qui vivent au Yukon et qui désirent rester à long terme dans le territoire, certains dépendent du travail pour pouvoir le faire. « Oui, je veux vraiment m'installer ici. Mon fiancé, cet été, a travaillé ici au Yukon, puis ils aimeraient vraiment rendre son poste permanent, puis l'engager [...] Puis moi, c'est très facile de trouver un emploi ici ». En fait, il s'agit de l'emploi du conjoint dont dépend également cette deuxième répondante : « C'est sûr qu'on va prendre en considération [...] l'emploi à [mon chum]. Si tout fonctionne bien, ça va être au Yukon. Puis si tout ne fonctionne pas aussi bien, si on a le goût d'aller voir ailleurs, on se retrouvera [dans une autre province] peut-être ».

4.4.2.3 Travail et retour au Yukon

Outre les retours dans le territoire des jeunes pour un emploi d'été, certains jeunes y reviennent aussi principalement pour l'emploi. Le travail est effectivement présent dans les retours au Yukon des jeunes bien qu'ils ne soient pas très bavards sur la question.

Un jeune adulte interrogé est revenu à deux reprises au Yukon pour y travailler et y gagner plus d'argent : « Toujours. Toujours de quoi plus payant ici. Puis j'ai été ici toute ma vie. Tout le monde me connaît. C'est ben facile de trouver quelque chose de payant ici ». Pour un autre participant, c'est l'expérience des bonnes conditions d'emploi lors d'un premier séjour au Yukon qui motive le retour dans le territoire « pour faire plus d'argent » après être allé étudier à l'extérieur : « ... la première fois que j'arrive à Whitehorse, j'ai vraiment su ce que ça voulait dire faire beaucoup d'argent, avoir un emploi... ».

Le projet de retour dans le territoire d'une jeune qui résidait à l'extérieur du Yukon lors de l'enquête est d'autre part principalement conçu en fonction des aspects professionnels du travail et dans une perspective plutôt temporaire.

... j'ai appliqué pour un poste il y a trois, quatre ans, au Yukon. Puis j'imagine que j'aimerais y retourner, mais je ne me vois pas habiter là pendant une dizaine d'années. Mais j'aimerais... j'essaie de trouver des opportunités, faire un échange avec un [profession] du Yukon, pour des programmes... ça pourrait être intéressant, je pourrais apprendre plus d'un certain côté de ma profession, puis eux pourraient venir ici apprendre autre chose. Alors, ça serait le fun pour un an ou deux ans, j'aimerais ça.

À l'opposé, le manque de possibilités d'emploi est allégué lorsque l'on demande à un jeune répondant qui a grandi au Yukon, mais qui est aux études à l'extérieur, s'il pense

retourner un jour d'où il vient : « Non, je ne crois pas, surtout pour des questions économiques. Parce qu'il y a pas beaucoup de boulot qui soit dans mon domaine à Whitehorse ».

4.4.2.4 Conditions d'emploi et salaires au Yukon

Par ailleurs, les possibilités d'emploi et les conditions de travail ont-elles de l'importance pour les jeunes?

Un moment donné, oui. Au début, non, je m'en foutais vraiment, c'était juste... je voulais voyager, puis il fallait payer mon hébergement puis ma bouffe, c'est tout. Mais plus tard dans la carrière, c'était vraiment... j'avais une famille, puis tout d'un coup, faire beaucoup d'argent, ça voulait dire beaucoup plus...

Justement, nous avons vu que les variations de salaires sont souvent conçues comme un facteur déterminant des migrations pour certains analystes. On peut alors se demander si les différences de salaires – ou leurs perceptions – influencent les jeunes répondants dans leurs migrations au Yukon.

Bien, quand j'ai pogné le travail ici, à [employeur], définitivement là c'était du bon argent. Puis ça ne coûtait rien pour la place à rester, alors, c'était vraiment définitif que j'étais venu à cause de ça, parce que je ne pense pas que je serais venu au Yukon sinon. [...] À [ville d'origine], le salaire minimum, c'est comme 6 \$ et quelque chose, puis ici, c'est comme 8 \$, ça fait une grosse différence.

Une autre participante abonde dans le même sens, bien qu'elle minimise un peu les différences salariales en fonction du coût de la vie local également plus élevé.

Moi, en tant que [métier...] il y a une grosse différence [avec l'autre province...] Tandis qu'ici, au [employeur], je peux faire quasiment le même salaire que [mon chum]. Puis prendre mes hivers de congé en plus. [...] tous les emplois paient plus ici, mais c'est vrai que les choses coûtent plus cher. Toutes les épiceries c'est plus dispendieux. L'appartement, il me semble que ça coûte plus cher.

En somme, si certains jeunes accordent de l'importance aux possibilités et conditions d'emploi, et particulièrement aux différences de salaires, ils ne relativisent pas moins leur influence comme raison de déplacement, ce que résume très bien la dernière répondante.

Oui... oui... c'est une des principales raisons... bien non, ce n'est pas la principale raison, la principale raison, c'est parce qu'on aime la place puis la nature. Si c'était du béton, je ne pense pas qu'on se forcerait à vivre ici juste pour l'argent. Mais, en grosse partie, c'est aussi l'argent. Avec l'emploi que fait [mon chum], il ne pourrait pas faire le même montant d'argent [dans une autre province], c'est impossible. [...] À moins qu'il aille peut-être dans [une région éloignée]. Je ne sais comment ça marche là-bas, mais nous autres, on choisit de vivre ici.

On traitera plus longuement de ce discours – relativement commun dans le territoire – portant sur la décision de vivre au Yukon par « choix pour l'endroit » dans la section sur la qualité de vie associée au lieu par les répondants. Mais juste avant, attardons-nous aux différents liens sociaux dont on a déjà entrevu le rôle dans les migrations scolaires et économiques des jeunes.

4.4.3 Les liens sociaux

Les liens sociaux notamment les liens familiaux ont souvent été mentionnés comme raison de migration par les jeunes répondants. Nous verrons qu'à l'occasion, la famille élargie agit aussi – on aurait envie de dire toujours – comme réseau pouvant occasionner, orienter et surtout faciliter une migration. D'autre part, les relations de couple sont parfois à la source d'un déplacement chez quelques jeunes. Les enfants et la propre famille des jeunes motivent et orientent également les migrations des jeunes parents que nous avons

interviewés. Nous avons aussi constaté que les liens d'amitié sont souvent non négligeables pour certains jeunes migrants bien qu'ils ne soient déterminants de leurs migrations qu'à l'occasion, exception faite des séjours d'été.

En tout, la moitié des répondants (12) dit être arrivée la première fois au Yukon suivant des raisons rattachées à leurs liens sociaux. Rappelons que plusieurs de ceux-ci (9) sont arrivés au Yukon avec leur famille. Les autres y sont venus grâce à la présence d'un membre de leur famille élargie (2) ou suivant une conjointe qui en était originaire (1). De plus, la famille proche, élargie ou le couple constituent le deuxième motif principal des départs du territoire (6) après les études (14). Enfin, il est particulièrement intéressant de souligner que les liens sociaux – la famille, les amis et le couple – représentaient le premier motif de retour au Yukon (7) parmi les répondants avant l'emploi et les salaires (3) par exemple. Les résultats des entrevues offrent une bonne occasion d'illustrer et de préciser l'importance des liens sociaux dans les déplacements des jeunes francophones enquêtés.

4.4.3.1 Venir au Yukon en suivant les siens

Nous avons déjà constaté qu'en plus des jeunes répondants qui sont nés au Yukon certains y sont arrivés à l'enfance ou à l'adolescence en suivant leur famille. Principalement, parce qu'un parent ou leurs parents y ont déménagé avant qu'ils ne quittent le foyer parental. Leurs parents ont souvent migré dans le territoire pour le travail comme l'a précédemment observé Lamontagne (1999), mais aussi par choix pour la nature et l'endroit.

Il s'agit généralement de jeunes dont un parent ou les parents ont obtenu un emploi, parfois permanent, parfois temporaire, pour les gouvernements fédéral ou territorial, typiquement dans l'enseignement ou la fonction publique. Bien que quelques-uns exerçaient plutôt un métier dans le secteur de la construction ou encore travaillaient dans les services éducatifs ou communautaires en français. Dans environ la moitié des cas, ces parents sont repartis du Yukon alors que les autres y habitaient toujours au moment de l'enquête, et ce, depuis des périodes de temps allant de plus de cinq ans à près de trente années.

Pour certains jeunes, les migrations avec la famille ont été courantes au cours de leur jeunesse étant donné que la nature de l'emploi ou les possibilités de promotions de leurs parents en dépendaient.

La plupart des déplacements qu'on a faits en famille étaient dus au travail à mon père. Donc, c'était lorsque j'étais jeune, je n'avais pas vraiment le choix de suivre. Et après ça, quand je suis devenue un peu plus vieille, c'est sûr que je devais quand même suivre quand on est déménagé au Yukon parce que je n'avais pas encore fini mon secondaire. Donc, vraiment, ça ne m'a pas donné le choix d'où on allait. Mais j'ai quand même trouvé ça bénéfique pour moi parce que j'ai pu traverser presque tout le Canada.

Même scénario pour deux autres répondantes qui comme la précédente ont connu plusieurs déménagements avant la fin du secondaire : « J'étais excitée. Je partais à l'aventure. [...] j'étais à l'école encore. C'était mon père qui s'était trouvé une job ici. Pas vraiment ma décision, malgré que j'avais beaucoup encouragé mes parents de partir à l'aventure, aller ailleurs ». Le départ et l'arrivée au Yukon avec sa famille sont dans leurs cas vécus comme une aventure plus ou moins habituelle :

J'étais assez habituée. On a déménagé... [ville], j'ai habité à deux endroits différents dans la région de [ville], j'avais mes amis la première fois, puis on a déménagé de l'autre bord de la ville, alors j'ai fait d'autres amis. [...] puis les [profession de son père], ça part souvent, ça déménage souvent, alors j'avais beaucoup de changements, j'étais habituée aux changements, de déménager [d'une région à l'autre], je suis accoutumée de rencontrer du monde, puis de me faire des amis à chaque année, avec différents groupes. Puis c'est un peu difficile, mais je voyais ça d'un bon œil, ça allait être le fun, puis quelque chose de complètement différent, alors j'avais hâte. [...] c'était toute une aventure.

Pour les autres, la migration à l'adolescence est un événement inhabituel et bien souvent marquant. Par exemple, dans le cas d'un des participants à la recherche le déplacement était un projet familial éventuel qui s'est toutefois concrétisé soudainement.

Ça s'est décidé comme à la dernière minute. On avait l'intention de déménager dans l'Ouest canadien un jour, à [localité dans le nord], en Colombie-Britannique et la façon que ça c'est déroulé c'est que mon père étant en voyage d'affaires à Vancouver et il avait un peu de temps de libre. Il a donc loué une voiture à Vancouver pour conduire jusqu'à Whitehorse. Je pense qu'il a passé une journée à Whitehorse et il nous a appelés la journée même pour nous dire de commencer à faire les boîtes et à ramasser le ménage parce qu'on déménageait. Ça s'est fait assez vite quand même.

Pour certains de ces jeunes répondants, le départ est alors vécu difficilement, attachés qu'ils sont à l'endroit où ils ont grandi, devant le changement ou l'inconnu que représente la migration au Yukon. L'absence d'amis dans ce nouvel endroit est aussi mentionnée.

Je ne voulais vraiment pas partir. Mais c'était beaucoup dû au fait que j'étais jeune adolescente. J'y avais tous mes amis et je pense que c'est un des développements mentaux les plus difficiles pour les jeunes, l'adolescence. Alors pour moi, c'était *No Way*! Je ne m'en vais pas au Yukon. Un, je ne connaissais pas le Yukon. Deux, je n'avais pas d'amis. Alors initialement, étant jeune, je ne voulais vraiment pas y aller.

C'était la fin du monde. Ah oui. Moi, en grandissant [ma ville] c'était chez nous, puis je voulais toujours vivre là pour le reste de ma vie, puis pas question que je parte de là. Quand, finalement, mes parents ont pris la décision de déménager, tout

ça, puis ils nous l'ont appris peu à peu, c'était correct, au départ, mon père partait pour... ils nous avaient dit que c'était un contrat de trois ans, alors dans notre tête, on partait pour trois ans; finalement, on est restés là, mais ça a adouci un peu les choses. Je pense que mes parents se disaient: bien là, d'ici trois ans, on peut décider de rester si on veut... Mais pour mes frères et moi, c'était plus facile, c'était: on partait pour trois ans, puis après, on allait revenir. Ça, c'était correct, mais arrivée au Yukon, par exemple... ça m'a pris des années avant de pouvoir dire que j'aimais ça, habiter au Yukon. [...] Je ne sais pas, ça m'a pris beaucoup d'années à m'adapter au Yukon, puis à dire: O.K., là, c'est chez moi.

L'adaptation au territoire du Yukon après de telles arrivées comporte aussi ses petites difficultés passagères. Elles peuvent découler du climat comme chez une répondante d'origine franco-ontarienne ou encore être plutôt reliées à la langue pour un jeune Québécois d'origine par exemple :

On est parti au creux de l'hiver, en janvier. Je me souviens être allée à l'école avec des lampes de poche parce qu'on ne voyait rien. Il faisait tellement noir. Il faisait très froid, des moins trente, moins quarante alors c'était un petit choc culturel. Au niveau température, c'était un peu ça, mais on s'est adapté vite, on n'avait pas le choix

Je voyais ça comme une épreuve à surmonter. Lorsque j'étais à [ville], comme n'importe quel étudiant du Québec, j'avais les mots de base pour parler anglais, mais je n'étais pas capable de tenir une conversation en anglais. Je ne parlais pas assez anglais. Dans ma tête c'était un peu la peur d'aller à l'étranger, où est-ce que les gens parlent un langage différent. Mais j'étais quand même content de découvrir une nouvelle place, une nouvelle place où rester et faire des nouveaux contacts.

Pour d'autres jeunes, c'est plutôt la présence dans le territoire d'un membre de la famille élargie qui a été déterminante dans leur première arrivée au Yukon. Un oncle ou une tante peuvent ainsi accueillir un neveu ou une nièce pour un séjour pendant le secondaire ou encore lors d'un travail d'été au sein de l'entreprise familiale. Finalement, un jeune répondant a suivi sa conjointe au Yukon, elle qui avait le désir de retourner dans son

territoire d'origine : « Ouais, parce que sa famille habite ici, ça fait que... elle était née, élevée ici, puis elle a beaucoup d'amis, puis... mais je me sens confortable aussi. [...] Oui. Puis si elle était pas là, j'aurais jamais venu ici ».

4.4.3.2 Partir du Yukon en suivant les siens

Cette recherche confirme que les jeunes quittent largement le Yukon pour les études. Cependant, elle indique aussi que ce sont ensuite les liens sociaux qui semblent motiver les migrations de départ des jeunes adultes francophones avant les impératifs économiques. Il peut s'agir de liens avec les membres de leur famille immédiate, de leur famille élargie ou parfois avec un amoureux ou une amoureuse.

Lorsqu'ils étaient en bas âge ou adolescent, quelques jeunes participants ont vécu des séjours temporaires avec un parent ou toute la famille, soit à l'étranger, soit près ou même chez des membres de la famille élargit à l'extérieur du Yukon. Ces départs ont été suivis d'un retour dans le territoire chez nos répondants, généralement après un séjour d'une année.

Plusieurs jeunes partent du Yukon avec leurs parents avant la fin de leur secondaire et n'y reviennent pas par la suite. Notre recherche ne s'est pas penchée sur leurs migrations. Ils ne se qualifiaient tout simplement pas pour notre échantillonnage comme ils n'ont jamais fait de migration autonome au Yukon ou vers l'extérieur du territoire. Pourtant, une de nos répondantes est partie du Yukon avec ses parents qui quittaient le territoire après un

séjour de travail de quelques années. Son témoignage a été conservé en raison du caractère autonome de sa migration, du moins tel qu'elle le conçoit. En effet, elle a migré après son secondaire et surtout suivant une décision personnelle alors qu'elle dit avoir eu le choix de rester au Yukon et d'y poursuivre ses études générales comme prévu :

J'ai fini le secondaire, puis j'avais planifié de faire..., j'étais beaucoup impliquée dans les sports, puis j'ai été aux Jeux du Canada, alors l'année que j'ai fini le secondaire, je pensais vraiment pas trop aux études, puis je ne savais pas qu'est-ce que je voulais faire comme profession, qu'est-ce que je voulais étudier, alors je planifiais de prendre un an au *Yukon College*, un an d'université générale, puis après ça, me faire un plan... Mais là, la chance, une ouverture [pour son père dans une autre province] pour encore une autre promotion [dans] ce bureau-là qui serait une opportunité de déménager dans les Maritimes ou les provinces de l'Atlantique de nouveau, puis comme ça, mes parents ont déménagé, puis moi, j'avais pas de plan à part de ça, donc j'ai décidé : j'y vais avec vous autres. Puis ma sœur aussi, la même chose, toutes les deux, on a déménagé avec nos parents. Puis j'ai trouvé un programme à l'école technique qui m'intéressait...

On constate que les études sont présentes dans cette migration bien que ce soient bel et bien la famille combinée à une occasion de retourner dans sa région d'origine qui ont motivé cette jeune répondante comme nous le verrons plus avant.

Une autre participante, née au Yukon, est partie « vers la famille » élargie dans la province d'origine de ses parents après avoir complété son secondaire dans le territoire. Lorsqu'elle explique sa décision de partir et son appréhension d'alors, on note que les désirs d'indépendance et d'autonomie étaient aussi très présents dans sa migration.

Un peu nerveuse, mais en même temps, je savais où je m'en allais et je savais qu'en partant vers [ville], j'avais quand même de la famille là-bas, donc je ne me sentais pas trop dépaysée ou seule. Je savais que je m'en allais vers de la famille. [...] J'avais décidé ça en 10e année quand les profs commencent à te demander ce que tu veux faire le restant de ta vie, où est-ce que tu veux aller étudier. [Ville], ça toujours fait partie de mes plans parce que j'avais toujours voulu retourner [dans

cette province]. [...] Surtout parce que j'avais de la famille là-bas et j'avais le goût de vraiment vivre une expérience indépendante [...] j'allais vers la famille, mais j'y allais pour moi.

La volonté de retour dans cette province est aussi mentionnée. Remarquons que la famille élargie est ici plus qu'un réseau de connaissances offrant une occasion de migration et d'hébergement, mais bien un ensemble de liens « proches » qui nourrit à distance le projet de migration autonome plus de deux années à l'avance dans son cas.

Des oncles, des tantes, des cousins et cousines. [...] on a toujours eu des contacts proches avec le restant de la famille, même quand on habitait loin. On a toujours fait des voyages en été pour aller voir la famille, donc ce n'était pas des étrangers. [...] J'habitais avec une tante là-bas.

Ces derniers exemples de migrations de départ motivées par les liens sociaux démontrent bien la complexité des déplacements de certains jeunes adultes. Une répondante qui est mère soupèse les divers facteurs de migration dans sa vie pour finalement retenir sa propre famille comme déterminante. Qu'il soit question d'emploi ou de services, c'est toujours en fonction des membres de sa famille – son conjoint et sa fille – qu'elle conçoit une éventuelle migration.

L'économique... la famille... [mon conjoint]... C'est la famille. La famille, c'est vraiment ma priorité. Donc tous nos petits besoins, avoir une école, puis la job à [mon conjoint]. Moi, je me... je me fonds là-dedans. Moi, j'ai pas de misère à me faire des amis ou à me trouver une job, à apprécier peu importe où je vais... Fait que c'est vraiment la job à [mon conjoint], puis après ça [ma fille], où est-ce qu'elle va aller à l'école, ses amis, son entourage à elle. Puis c'est sûr, la nature, le plein air, ça, c'est super important. Puis moi au travers de tout ça... je suis heureuse! Tant qu'elle est en santé, ça va bien.

Enfin, un dernier répondant relate son expérience de migration à l'extérieur du Yukon pour une amoureuse alors qu'il précise en même temps l'importance de sa famille dans sa migration de départ franchement motivée par les liens sociaux.

... je suis déménagé cette fois-là après ça pour une fille. [...] Au début c'était pour une fille, mais ça pas été trop long, deux trois mois ou trois quatre mois pis là ça arrêté. Je suis resté pis je travaillais. Je vivais avec ma sœur. [...] À [ville] je vivais toujours avec ma sœur. [...] j'ai fait quelque chose pour une fille et ça, c'est quand je suis allé à [ville], j'étais toujours la première personne qui disait [aux autres] pourquoi tu fais ça, pourquoi tu fais ça, là je l'ai fait et je l'ai jamais refait.

Par ailleurs, nous l'avons constaté, les liens sociaux – notamment les frères, les sœurs et la famille élargie – peuvent faciliter l'arrivée et l'intégration des jeunes dans leur nouveau milieu d'accueil.

Bien, j'étais très gênée, ma première année, puis j'avais de la misère à me faire des amis, puis mon frère, il est plus social, fait qu'il m'invitait tout le temps, puis j'ai rencontré du monde grâce à lui. [...] Oui, j'ai une tante qui habite à [ville], puis elle nous invitait souvent à souper. Fait qu'on est allés passer plusieurs dimanches soirs là-bas, chez elle.

4.4.3.3 Retour au Yukon et liens sociaux

Les liens sociaux semblent jouer un rôle important dans les migrations de retour des jeunes francophones au Yukon. Ils seraient même la raison le plus souvent invoquée par les répondants interviewés afin d'expliquer leur retour dans le territoire. Précisons que le nombre de retours effectués par les jeunes de notre échantillon reste limité et qu'il est nécessaire de confirmer ces résultats avant d'en tirer des conclusions. Les quelques expériences de retours des jeunes participants à la recherche offrent néanmoins un premier éclairage sur ce constat préliminaire intéressant.

D'abord, les séjours temporaires à l'extérieur comportaient bien souvent des retours au Yukon avec un parent ou toute la famille dans certains cas comme mentionnés précédemment.

Le désir de retrouver sa famille restée sur place peut également être le motif principal d'une migration de retour autonome. C'est le cas, par exemple, chez ce jeune répondant qui a grandi au Yukon et où sa famille habitait encore au moment de l'enquête. Il se rapproche d'abord de sa famille et ensuite trouve du travail.

Je reviens toujours à Whitehorse, je sais pas pourquoi, mais...ah oui. Je voulais juste voir ma famille. Ça faisait un bout que je l'avais pas vue alors je suis revenu voir ma famille pis j'ai commencé [métier] pour... où que je travaille maintenant...

De plus lors d'une décision de retour, le désir de rester relativement à proximité de la famille peut orienter la migration sans toutefois la déterminer totalement. Ce peut être en restreignant géographiquement les régions de destination comme le décrit cette jeune répondante qui est revenue au Yukon après plusieurs années d'études dans l'Ouest canadien.

Je m'ennuie d'eux autres, mais ça n'a pas vraiment trop influencé, sauf que je suis pas allée trop, trop loin, je suis quand même restée dans l'Ouest parce que ma famille est dans l'Ouest aussi. J'ai moins considéré d'aller au Québec, en Acadie ou même en Ontario.

De même, parmi ceux et celles qui ont quitté le Yukon, mais projettent un retour, l'éloignement de la famille peut jouer. Pour cette répondante ce sont les difficultés d'accès qui limitent la durée de son projet de retour.

Ça, c'est sûr que je vais y retourner, mais pas pour rester là à long terme. Je ne pense pas. Parce que c'est trop loin, trop loin de ma famille et c'est vraiment cher pour revenir au Québec je trouve quand tu es là-bas. Je ne sais pas, ce n'est pas assez accessible.

Nous avons déjà constaté que la présence de sa famille sur place peut amener à « se rapprocher du Yukon, mais pas trop ». En optant alors pour un endroit également situé dans l'Ouest, mais plutôt dans une province limitrophe. Une autre répondante qui a également grandi dans le territoire désire, elle, revenir au Yukon bien que ses parents n'y soient plus dans son cas. Elle conçoit y vivre, dans le futur, précisément pour y fonder sa propre famille : « je pense que ça va être ici. J'aimerais ça élever des enfants ici, je trouve que c'est une belle ville, un beau territoire pour élever des enfants. Je pourrais les élever quand même en français ».

L'amitié peut parfois fonder des liens assez forts pour inciter le retour de jeunes au Yukon. Pour un autre répondant, les amis d'enfance restés dans le territoire pendant ses études à l'extérieur ont une large part d'influence dans son retour qui allait de soi dès le départ. Malgré cela, il réalise maintenant qu'une coupure dans ses liens d'amitié est de plus en plus probable.

Oui, je savais que je revenais. C'était pas une question. [...] Parce que tous mes amis sont ici et on se tient encore ensemble et puis en plus, j'ai pas vraiment de place où aller, je sais pas, je suis pas resté à [ville], ça me tentait vraiment de revenir. J'aime toujours le... j'aime vraiment ici l'été parce qu'il y a beaucoup de monde et beaucoup de musique, pis je pense que c'est ça. [...] Oui, ça [les amis] c'est quand même important pour moi. Ça fait longtemps que je me tiens avec eux autres, mais de plus en plus, je réalise que peut-être, c'est évident qu'on va être séparés. [...] Je viens de revenir de l'école et mes deux meilleurs amis s'en vont à l'école.

Outre les amis d'enfance, les nouveaux liens d'amitié développés au Yukon peuvent aussi fournir un motif de retour pour les jeunes qui sont partis. En effet, un répondant précise que c'étaient la nature combinée à l'amitié qui lui manquaient le plus et qui ont motivé son retour au Yukon : « ça me manquait beaucoup. J'aime ça beaucoup. Après une grosse journée froide, tu t'en vas chez des amis, tu mets une bûche dans le foyer puis tu écoutes de la musique, puis des bonnes soirées de conversation à plus finir... Ah oui ».

Finalement, les liens sociaux peuvent aussi influencer un ou une jeune à revenir s'installer plus définitivement au Yukon suivant la rencontre d'un amoureux ou d'une amoureuse lors d'un séjour temporaire ou un travail d'été dans le territoire par exemple.

C'était l'autre chum et puis l'aventure. [...] Encore un autre chum. [...] J'étais revenue travailler quelques étés et j'avais rencontré un gars et je suis revenue ici pour lui. [...] lui venait d'ici. Je pense que si ç'avait été moi, je serais allée en Colombie-Britannique.

Au-delà des arrivées, des départs et des retours pour un ou une partenaire, quelques répondants soulignent l'importance des décisions ou compromis de couple « on fait les décisions à deux » en ce qui concerne leurs déplacements ou installations : « ce n'est pas juste ma décision, c'est un *partnership*. Moi et mon chum, donc ce serait ce qui serait mieux pour nous au niveau déplacement. Alors ce ne serait pas... pour moi personnellement, si on avait à se déplacer ». À la lumière de ces résultats, l'importance des liens sociaux dans les migrations apparaît patente. Pour une jeune personne, il s'agit même du type de facteur qu'elle considère comme primordial dans l'ensemble de ses déplacements : « probablement

les personnes vers qui j'allais quand je déménageais [...] c'était toujours une personne ou plusieurs qui m'influençaient ou qui influençaient la raison de mon déménagement ».

Une fois de plus, plusieurs migrations combinent d'autres motivations qui s'entremêlent alors avec les liens sociaux. Ce peut être le départ à l'aventure vers un nouvel endroit à découvrir ou au contraire l'occasion de retourner dans sa région d'origine, le désir d'autonomie et d'indépendance ou encore la présence d'une école en français et la nature. Avant de nous intéresser aux motifs concernant la soif d'aventure et de nouvelles expériences, nous explorons ceux associés à la qualité de vie en général.

4.4.4 La qualité de vie

En tout, le tiers (8) des personnes interviewées ont vécu au moins un déplacement que l'on peut attribuer à la qualité de vie au Yukon de façon générale. Les différentes migrations des jeunes répondants motivées par la qualité de vie du territoire concernaient surtout le goût de vivre au Yukon par appartenance ou par choix pour l'endroit (4), pour le style de vie et le rythme de vie (4) ou pour la nature (3). Il semble que l'on vienne (4) ou retourne (4) au Yukon pour la qualité de vie que l'on y trouve tandis qu'aucun répondant n'a quitté le territoire parce qu'il y jugeait la qualité de vie mauvaise ou la percevait meilleure ailleurs. Nous constaterons également que le désir de rester au Yukon est souvent lié à la qualité de vie, plus précisément au mode de vie (5), à la nature (3) et aux conditions de vie (1).

4.4.4.1 Choisir la qualité de vie du Yukon

Le fait de choisir le Yukon comme lieu de vie peut amener des jeunes à y déménager même s'ils n'y ont jamais mis les pieds auparavant. Par exemple lorsque l'on peut exercer sa profession à l'endroit de son choix étant donné que celle-ci est demandée partout, l'emploi peut alors partager son influence avec d'autres facteurs. C'est le cas d'une des répondantes qui a opté pour le Yukon afin de s'y établir suivant plusieurs raisons, dont le style de vie de l'endroit. En fait, cette jeune adulte a délibérément choisi le territoire pour y vivre après avoir vécu à trois autres endroits au Canada : « là, c'est trouver une place où j'aimerais vivre un peu plus en permanence, puis ça m'intéresserait beaucoup, l'emploi encore, le style de vie, les expériences, l'aventure ».

Plusieurs facteurs entrent ici aussi en ligne de compte et l'un d'eux, l'emploi dans ce cas-ci, a fourni l'occasion du déplacement, mais l'emploi seul n'aurait pas été suffisant. En fait probablement aucun d'entre eux ne l'aurait été. Il s'agit alors d'une décision prise dans une perspective de vie et plutôt fondée sur un ensemble d'éléments de la qualité de vie qu'offre un endroit. Même son de cloche chez ce répondant qui a voyagé à travers le pays avant d'arriver au Yukon pour suivre sa conjointe et s'y fixer de façon permanente par choix après plusieurs migrations dont il se représente l'aboutissement comme le lieu idéal dans une référence imaginaire et utopique. Précisons que son métier lui permet lui aussi de trouver facilement un emploi « n'importe où » selon ses dires.

C'est que je trouvais que Whitehorse, on visionnait [retrouvait] toutes les choses que j'aimais de toutes les autres parties que j'ai visitées... J'ai visité partout dans

le Canada, puis y a des choses que j'aimais de partout, puis y a des choses que j'aimais pas de partout, on pourrait dire à Whitehorse y avait toutes les choses que j'aimais de toutes les autres places que j'ai visitées. Ça fait, c'était vraiment un sens de : wow! J'ai trouvé mon locale [mon endroit], j'ai trouvé qu'est c'est que... mon Shangri-La.

D'autres ont aussi choisi l'endroit après un périple impliquant des migrations multiples, dans leur cas dans le Moyen-nord du Québec et dans l'Ouest canadien, principalement pour la combinaison de l'environnement et du style de vie, dont la présence d'une communauté francophone. La découverte de plusieurs milieux de vie en cours de route a permis de repérer la possibilité du Yukon et de fournir des points de comparaison éclairant ce choix de lieu de vie pour ce couple de jeunes immigrants francophones.

Et le Yukon, on ne connaissait pas non plus, mais il nous semblait que c'était un bon compromis, on était dans l'Ouest, on était là... on voyait les photos, on rêvait de vivre dans ce cadre-là. [...] on voulait retourner dans le nord, puis idéalement au Yukon. Idéalement au Yukon, parce que c'était la région du Canada qui nous intéressait, puis il y avait Vancouver, la Colombie-Britannique, le Yukon, c'était vraiment la région... on voulait l'Ouest canadien, on aimait beaucoup. Dès qu'on est arrivés dans l'Ouest, on s'est sentis bien. Puis... des décors comme on voulait. [...] J'avais vu des reportages sur Whitehorse, sur la communauté francophone, des choses comme ça, et c'est vraiment ce qui nous a donné envie d'y aller. Nous, c'est plus le type de vie qu'on aspire donc on est allés [...] Je pense que c'est l'environnement. Si l'environnement n'était pas ce qu'il est ici, on serait probablement pas venus. On cherchait à ce niveau-là, au niveau de l'environnement.

Ces expériences de déplacement soulignent bien la complexité que peuvent comporter les décisions de migration des jeunes adultes, notamment lorsqu'il s'agit de décisions de vie personnelle ou à deux.

La nature seule du territoire peut aussi attirer un jeune jusqu'au Yukon, comme ce fut le cas pour cet Européen d'origine nouvellement arrivé en milieu urbain au Canada avant sa migration en milieu rural au Yukon.

... je me suis dit: bon, je veux voir vraiment des trucs intacts, la vraie nature, quoi. Et j'avais regardé sur une carte et puis j'avais commencé à lire sur le Yukon, puis... simplement de réaliser que ouais, c'était une immense étendue de nature [...] Bien, c'était la première raison pour laquelle je suis venu à [localité au Yukon], c'était de... bien, j'avais entendu qu'au Yukon, il y avait 170 000 caribous, 65 000 orignaux, 15 000 ours, des loups et tout... je me suis dit: c'est peut-être à ça que l'Europe ressemblait il y a 10 000 ans... Donc je me suis dit: j'aimerais bien voir ça.

4.4.4.2 Rester au Yukon pour le mode vie et la nature

Si ce dernier répondant est venu dans le territoire pour sa nature, il y est cependant resté pour le mode de vie qu'il y a découvert. Son expérience confirme également que la première migration au Yukon peut être entreprise sans une connaissance préalable du milieu.

Bien, venir et rester, c'est totalement différent, parce que j'avais aucune idée de ce que c'était vraiment. Venir, c'était la nature, et rester, c'était le mode de vie, le temps. [...] mon idée, c'était de venir ici pour une année, et juste une année pour que je puisse voir... connaître le contexte, je puisse connaître les gens, connaître la nature et une année pour voir un cycle, voir le temps qui change, tout ça. Et, finalement... bien, justement, j'ai trouvé une qualité de vie...

Mais qu'a-t-il de si particulier ce mode de vie? Là aussi, les points de vue diffèrent. Toujours pour ce même participant, le mode de vie en serait un, qui donne surtout le temps de vivre et d'apprécier la vie, tout en permettant de se réaliser et de participer à une communauté.

...moi, qualité de vie, la manière dont je définis ça, c'est le rapport entre le temps que tu passes à travailler, le temps que tu passes à gagner ta vie, si tu veux, et le

temps que tu passes à apprécier ta vie, ou à *enjoy*... Et donc ici, si j'arrive à trouver un mode de vie où je peux travailler deux jours par semaine, ou trois jours, et passer le reste de mon temps à faire ce que je veux, suivre les projets que je veux, être impliqué dans la communauté, faire avancer les choses, bien, moi, c'est ça qui m'intéresse. Et ce qui m'intéresse aussi, c'est qu'il y a beaucoup de gens comme ça ici. Donc, il y a des choses à partager, contrairement à là d'où je viens, où tout le monde est super occupé et dès que tu as du temps libre, tu vas en boîte ou au bar ou au restaurant. Si tu veux, c'est tout artificiel, c'est tout l'argent... Tandis qu'ici, c'est plus : bon, on arrête trois, quatre jours, puis on va faire un tour en canot...

Cet autre interviewé également en milieu rural parle aussi du temps dans le rythme de vie, de la communauté, de l'amitié et de la beauté de l'endroit. Lorsqu'il est amené à préciser les raisons qui le gardent au Yukon, il conclut pour le bien-être.

C'est dur de quitter le Yukon une fois que tu es arrivé. [...] Un mélange de tout... Il y a du bon monde, puis c'est une belle place. L'été, on travaille comme des fous, mais l'hiver... l'hiver, c'est vraiment le beau temps, ici, on est plus proches, tous mes amis... j'ai hâte de les revoir à la fin septembre. C'est... en groupe, c'est des soirées de cartes, des soirées de jeux, des randonnées en motoneige... On est tous au même niveau. [...] Tu regardes quelqu'un, on travaille comme des fous l'été, mais l'hiver, on passe... mais on est tous pareils. Toi non plus, tu n'as pas le temps pour moi, l'été, mais l'hiver, on a juste ça, on a juste du temps. [...] C'est pas une question d'argent, je suis bien payé, puis c'est une belle job, mais... c'est pas une question d'argent, c'est une question d'être bien.

Un autre répondant, qui a voyagé à travers le Canada, affirme également rester au Yukon en bonne partie pour une qualité de vie qu'il ne pourrait pas retrouver ailleurs : « Nulle part, je ne pense pas vraiment, c'est vraiment ici le milieu que je trouve que c'est vraiment la meilleure qualité de vie, puis c'est probablement ça, une des grosses raisons qu'on a décidé de rester ici ». En revanche pour ce jeune répondant, la qualité de vie est surtout conçue en termes de possibilités et de liberté de choix économique ainsi que de conditions de vie matérielle sans toutefois s'y restreindre.

Je veux dire c'est être confortable, c'est être capable de m'acheter une maison, puis être capable de travailler, puis... c'est être confortable. Je ne pense pas que je pourrais faire si confortable n'importe où ailleurs au Canada. [...] Vraiment, c'est l'argent, c'est quoi que tu veux faire avec ton argent, puis... je pourrais jamais m'acheter une maison comme ici si je serais par chez nous. Ça se pourrait pas, j'aurais jamais l'impôt pour faire une décision comme ça. Tu as plus de choix, ça donne plus de choix, la qualité de vie, ici. La qualité de vie, c'est tout ce qui compte vraiment, c'est qu'est-ce que tu fais avec ta vie.

La nature et les activités de plein air qu'offre l'environnement ont également joué dans la rétention au Yukon de ce jeune et de sa conjointe.

Ah oui, absolument. Tous les jours, on prend des marches dans la forêt, puis j'aime monter les montagnes, faire du bicycle, puis faire du snow l'hiver, puis du ski [...On peut] tout faire ça ici, puis ça, ça a vraiment influencé notre décision de rester ici aussi. [...] la nature, je pense que j'aime vraiment ça sortir, j'aime pêcher beaucoup, puis faire des choses comme ça, que c'est vraiment là, c'est disponible, c'est vraiment partout partout, puis c'est vraiment facile.

Un dernier répondant arrivé dans le territoire à l'adolescence avait résolument choisi l'endroit lors de l'enquête : « moi c'est vraiment le Yukon qui m'intéresse. Comme place à rester. [...] C'est sûr que ce n'est pas quelque chose qui est prévisible, mais j'aimerais finir mes jours à Whitehorse au Yukon. Si ce n'est pas Whitehorse, c'est dans les environs. Mais toujours au Yukon ». Son choix repose surtout sur la nature ainsi que sur le rythme et la qualité de vie associés à une petite population.

Encore aujourd'hui, c'est une des raisons pourquoi moi je ne déménagerais pas de Whitehorse. On participe beaucoup à des activités extérieures comme la chasse, la pêche, les sentiers à cheval, ces choses-là. Je te dirais que c'est probablement la raison numéro un [...] le plein air, la nature. Une autre chose aussi, une raison pourquoi je resterais au Yukon, c'est l'achalandage. Whitehorse c'est une petite ville. La population est quand même assez petite. Moi, personnellement, je n'aime pas les grosses villes avec beaucoup d'achalandage. C'est une raison aussi pourquoi j'aimerais demeurer au Yukon. [...] Oui, c'est tranquille, c'est plus relax. Lorsqu'on va au travail, le matin y a beaucoup moins de trafic que dans les grosses villes. Normalement, si tu vas à un commerce ou un service, souvent y a pas de

file d'attente, c'est beaucoup moins achalandé que les grosses villes. La population est quand même petite, si on compare à la grandeur du territoire. C'est quelque chose qui m'influence aussi.

Nous reviendrons sur ces rapports à la ville, à l'environnement et au temps caractéristique du mode et du rythme de vie dans le prochain chapitre.

4.4.4.3 Revenir au Yukon par appartenance et pour la qualité de vie

La qualité de vie peut également inciter un jeune adulte qui a grandi dans le territoire dès l'enfance à y revenir, après une expérience de quelques années à l'extérieur, et à y chercher un emploi, y construire sa maison et y vivre, principalement pour le « lifestyle » et l'appartenance à l'endroit qu'il connaît bien. Parfois le choix du Yukon comme lieu de vie personnelle, professionnelle et comme endroit pour fonder une famille est privilégié avant même le départ à l'extérieur pour la poursuite de ses études. C'est le cas chez une répondante qui a grandi depuis l'adolescence dans le territoire et qui y est revenue pour y vivre : « Je suis une fille de Whitehorse [...] je voulais revoir ma famille, mes amis, je voulais [exercer ma profession] ici à Whitehorse, pouvoir m'établir, pour construire ma famille à Whitehorse ». Il s'agit ici des deux seules migrations de nos répondants dont la motivation est directement en lien avec l'identité, nous y reviendrons.

Le rythme de vie perçu comme plus lent et la qualité de la vie communautaire ont également motivé une jeune à retourner au Yukon, aussi après avoir repris ses études à l'extérieur : « j'aime ça très tranquille, la vie plus lente, la communauté ». Elle avait

apprécié la qualité de vie du territoire lors d'un séjour de quelques années au début de la vingtaine. Précisons que son retour est moins définitif dans son cas.

Enfin, un autre répondant est revenu pour la nature, mais aussi l'amitié qu'il a trouvées au Yukon lors d'un premier passage de quelques années à la mi-vingtaine : « Personnellement, c'est ça, la nature, la rivière, les montagnes, les aurores boréales, le froid de l'hiver. Je suis revenu l'hiver. Puis ça me manquait beaucoup. J'aime ça beaucoup ».

Le choix d'un lieu de vie se fait donc sur la base de plusieurs critères et bien qu'il nous ait semblé que la notion de qualité de vie cristallisait généralement adéquatement les expériences des jeunes interviewés, d'autres éléments sont aussi en jeu. Outre l'emploi et les liens sociaux que nous avons déjà traités, l'aventure et la recherche de nouvelles expériences émergent encore. Nous leur consacrons la dernière section de l'analyse des principaux facteurs de migration des jeunes au Yukon.

4.4.5 L'aventure et les expériences nouvelles

Nous l'avons vu, le goût de l'aventure ou le désir de vivre de nouvelles expériences sont des motivations présentent au sein des migrations de jeunes francophones au Yukon, bien qu'elles soient parfois combinées avec d'autres facteurs plus décisifs, les études, le travail et les liens sociaux notamment.

L'appétit pour les découvertes et les expériences nouvelles est particulièrement important lors des décohabitations parentales des jeunes participants alors que pour le tiers (8) d'entre elles il est question de recherche d'expériences ainsi que d'un besoin d'indépendance voire d'émancipation des jeunes. Toutefois, seul le quart des répondants est arrivé dans le territoire (5), ou parti du Yukon (6) suivant la prédominance de ce dernier grand type de facteurs. D'ailleurs, un seul des retours que nous avons observés a été justifié par un désir d'aventure.

4.4.5.1 Venir pour l'aventure ou l'expérience du Yukon

Bien sûr, le territoire du Yukon, son histoire et son imaginaire évoquent les thèmes de l'aventure et de la découverte de l'inconnu pour plusieurs jeunes qui n'y ont pas grandi. Certains y sont ainsi venus dans la vingtaine pour « les expériences, l'aventure » ou encore afin de découvrir « quelque chose de nouveau ». En effet, c'est la recherche de la nouveauté qui selon une répondante l'a mise sur la piste du Yukon à la suite d'un véritable périple de migrations multiples dans l'Ouest canadien : « Ça faisait déjà quatre ans, cinq ans que je me promenais, puis j'avais entendu parler d'ici par une amie, elle m'avait dit qu'on pouvait facilement camper [à tel endroit]. Pis que c'était merveilleux, qu'il fallait que je vienne ici ».

D'autres arrivent au Yukon lors d'un voyage à travers le Canada. Pour une répondante, ce voyage avec son amie d'adolescence incluait dès le départ un séjour pour un

emploi d'été dans le territoire avant d'« aller vivre ailleurs dans l'Ouest ». Ce voyage, entrepris après l'université, a été vécu comme une aventure suivant un désir de longue date de découvrir le pays et ses attraits naturels.

... en fait, c'était un *trip*, on voulait traverser le Canada, puis finir à Whitehorse, puis passer l'été ici pour, avant l'hiver, redescendre à Victoria. [...] C'était vraiment parce que... quand on était au secondaire, on regardait des photos, on était dans le plein air, géo plein air ou je ne sais pas trop, puis... des images sur des calendriers, des affaires de même, découvrir le Canada. [...] C'est un voyage en allant travailler. [...] Je devais repartir, on devait descendre à Victoria. Je voulais aller vivre au *BC* [Colombie-Britannique] j'avais des amis là, puis finalement, j'ai décidé de rester pour un an, juste pour voir, pour l'hiver.

Autrement, l'éloignement de la localité de provenance et de l'appui de la famille demande alors une plus grande autonomie de la part des jeunes. Ce qui peut également représenter l'aventure et motiver une arrivée au Yukon comme chez ce répondant qui a connu d'autres déplacements dans sa province d'origine avant de venir au territoire.

Bien, voler de mes propres ailes. L'aventure. Le gros mot magique, je pense, c'est ça, l'aventure. [...] Parce que... déménager dans d'autres villes [dans sa province d'origine], même si je les connaissais pas beaucoup, reste que je me disais : si quoi que ce soit arrive, au maximum, quand j'étais à [ville dans sa province d'origine], j'étais à cinq heures et demie de route de ma ville natale, fait que le stress est pas énorme. Mais là, déménagé à Whitehorse, je suis à douze heures de vol d'avion de ma ville natale, ça fait que... non, c'est l'aventure, si ça va pas bien, je peux pas appeler papa puis maman, il faut que je me démerde, là, c'est vrai. Ils ne viendront pas me porter un lunch parce que le frigidaire est vide. Fait que ça, c'est l'aventure.

Enfin, le désir de découvrir l'inconnu serait véritablement à la source des multiples migrations de ce jeune adulte francophone d'origine européenne qui a immigré en couple. Nous avons déjà constaté que leur choix du Yukon a été influencé par un ensemble d'attraits du territoire.

... c'est partir vers l'inconnu quand... j'avais déménagé de [pays d'origine] en [autre pays d'Europe], je connaissais, c'était en territoire connu, je savais plus ou moins comment ça allait se passer, mais en venant au Canada, puis au Yukon, puis même à travers le Canada, on ne pouvait pas savoir qu'on allait aboutir au Yukon, au départ. Puis c'était toujours aller vers l'inconnu, de Vancouver pour venir ici, tu ne sais pas ce qui t'attend. [...] nous, on est arrivés au Québec, puis on avait tout le reste à découvrir, et on a traversé, on a vécu à plusieurs places... On n'a pas de regrets, tu vois. Même si on était bien, au départ, à [ville au Québec], on aurait toujours eu le regret de dire : bien, le reste aurait peut-être été mieux, on ne connaît pas...

4.4.5.2 Sortir du Yukon pour découvrir le monde et faire sa propre vie

En plus des ces arrivées, on a déjà constaté que le goût de l'aventure et l'attrait des nouvelles expériences autonomes font surface parmi les diverses motivations des migrations des répondants. Particulièrement dans les arrivées pour l'emploi et chez certains jeunes qui ont grandi au territoire et qui quittent la maison familiale lors d'un départ pour les études. Ou encore lors d'un séjour au sein de la famille élargie restée derrière et qui fournit une certaine sécurité tout en offrant la possibilité de vivre une plus grande indépendance de la famille immédiate.

Surtout parce que j'avais de la famille là-bas et j'avais le goût de vraiment vivre une expérience indépendante, de ne pas avoir mes parents vraiment proches et je pouvais toujours aller les voir s'il y avait quelque chose qui marche pas, je voulais être capable de me débrouiller et voir qu'est-ce que je pouvais faire avec mes propres moyens. [...] j'allais vers la famille, mais j'y allais pour moi.

D'autres jeunes disent avoir quitté le territoire spécifiquement en suivant ce besoin d'aventure et de découverte. Ce peut être dans le voyage par exemple, comme pour cette répondante dont le voyage s'est transformé en séjour de travail à l'étranger de quelques années lui fournissant l'occasion d'explorer le monde et d'apprendre une autre langue, entre autres.

Déjà, au *High School*, je savais que je voulais voyager. [...] je suis partie à 21 ans, quelques années plus tard. Alors, j'ai travaillé un peu, ensuite je me suis permis de me ramasser un peu d'argent et j'ai pu voyager. [...] J'étais super excitée. Je voulais faire des aventures, aller voyager. J'y suis allé avec des amis. Début vingtaine, j'étais très excitée de sortir de Whitehorse au début. [...] Pour voyager outre-mer, je voulais voir d'autres places, ce que le monde avait à offrir, d'autres cultures, d'autres langues. Je suis toujours fascinée d'être dans d'autres endroits. Vivre des expériences de m'enrichir et explorer différentes cultures. Pas pour dire que je voulais déménager dans ces places-là, je voulais juste m'enrichir.

Un jeune répondant est, quant à lui, parti du territoire afin de vivre l'expérience de « faire de la planche à neige » grâce à un emploi – bien secondaire dans son choix – dans un centre de ski des rocheuses canadiennes. Il reviendra au Yukon et repartira ensuite suivant l'amitié, mais surtout afin de changer de contexte et ainsi commencer sa propre vie mais toutefois pas dans une totale indépendance comme il l'explique :

...j'ai toujours voulu savoir ce qu'il y avait de différent dans le monde. La curiosité de vivre à quelque part d'autres. [...] là c'était juste le temps de déménager et avoir une vie quelque part d'autre parce que avant je faisais juste de la planche à neige, c'était pas grand-chose donc je suis allé vivre à [ville dans une province de l'Ouest] avec mon meilleur ami, ses parents ont déménagé là donc je suis allé avec eux autres.

Dans la même veine, un autre jeune adulte a quitté le territoire où il a grandi pour entrer dans les forces armées canadiennes sur une base dans une autre province. Il s'accorde lui aussi une pause afin de ne pas avoir à s'inquiéter de sa vie matérielle pendant trois ans et d'avoir quelque chose à faire tout en se laissant le temps de penser à ce qu'il veut faire de sa vie.

Finalement, le départ du Yukon après un premier séjour de quelques années dans la vingtaine est ressenti comme nécessaire selon un jeune homme : « J'aime l'aventure, fait

qu'un moment donné, quand je sens que j'ai plus assez d'aventure à une place, c'est trop monotone, c'est trop une vie belle, bien, [...] un moment donné, il faut que je parte. C'est ça qui définit mes déplacements ». Il ajoute que ce départ lui permettait de statuer en quelque sorte sur l'importance du Yukon pour lui et sur ce que ce territoire lui apporte dans sa vie : « en résumé, ça serait de dire... comme on dit, pour savoir si quelque chose nous manque, il faut qu'on le quitte, il faut qu'on le perde. [Le Yukon...] c'est à peu près ça qui est arrivé, il fallait que je le quitte pour savoir si ça me manquait ».

Ainsi, c'est surtout lors des départs du territoire impliquant une décohabitation parentale et des arrivées au Yukon que le dernier grand facteur de migration que nous avons retenu, le goût de l'aventure et de nouvelles expériences, a motivé les jeunes participants dans leurs migrations dans ce territoire.

On peut maintenant plus aisément saisir dans leur ensemble les réalités des jeunes migrants francophones au Yukon, à l'aide tant du dénombrement des diplômés francophones que du portrait général des répondants, de la description succincte de leurs parcours migratoires que de l'approfondissement de leurs principaux facteurs de migration. Nous en tirons une mise en contexte des aspects identitaires de leurs migrations qui sont fouillés dans les deux prochains chapitres, mais aussi la matière permettant maintenant d'esquisser une réponse à notre première question de recherche.

4.5 Motivations et aspects structurels des migrations des répondants

Nos objectifs visant à identifier et à décrire les motivations personnelles derrière les déplacements des jeunes nous semblent atteints au regard des résultats précédents notamment l'aperçu de leurs parcours de migration et l'analyse de leurs facteurs de migration. Aussi, nous tentons ici de mettre en contexte et de proposer des pistes d'explication des ces migrations à la lumière de la compréhension des motivations individuelles considérées par rapport aux structures sociales et économiques interagissant avec les parcours migratoires des jeunes francophones au Yukon.

D'abord, rappelons qu'en accord avec notre aperçu de la littérature des migrations, l'importance des différents facteurs de migrations que nous avons identifiés varie entre les jeunes et au cours des événements de leurs parcours de vie (Molgat et St-Laurent, 2004; Noreau, 1997). L'analyse retenue a cherché à dégager ces moments charnières des différents parcours en les centrant dans le contexte du territoire à l'étude, distinguant ainsi les arrivées, des départs et des retours au Yukon. En effet, les jeunes répondants ne sont pas venus au Yukon, ne l'ont pas quitté, ou n'y sont pas revenus suivant les mêmes combinaisons de facteurs de migration, qui par ailleurs se sont avérés le plus souvent interreliés et bien rarement unilatéralement explicatifs. On peut synthétiser ces résultats, comme le tableau 7 le propose, afin de regrouper les principaux motifs associés aux 15 arrivées autonomes dans le territoire ainsi que ceux attribués à l'ensemble des 26 départs et des 18 retours en incluant les migrations multiples reconstituées par nos répondants.

scolaire, économique, sociale, contextuelle ou biographique des migrations des jeunes, c'est justement que ces facteurs sont rétifs à la catégorisation.

Toutefois, l'importance de la scolarisation se démarque sans conteste dans les départs de nos jeunes répondants qui rejoignent ainsi plusieurs de leurs contemporains (Molgat et St-Laurent, 2004). Des départs qui plus largement ont communément lieu à l'intérieur d'une soif d'aventure et de nouvelles expériences, souvent en phase avec la sortie du territoire pour les études, mais pas toujours. Ainsi, il y a d'abord les départs qui conduisent à de nouvelles expériences autonomes synonymes de découvertes de soi et du monde, bien souvent par les études postsecondaires donc, mais parfois aussi dans le voyage ou plus rarement le travail. La migration devient alors pour certains le prétexte d'une pause offrant un sursis devant l'injonction pour l'individu de se trouver et de choisir quoi faire de sa propre vie (Singly, 2000; Martuccelli, 2002) alors que pour d'autres, c'est l'occasion rêvée d'assumer cette injonction et de « sortir du Yukon » pour commencer l'aventure de leur vie par eux-mêmes, dans une autodétermination contraignante (Martuccelli, 2002). En second cas de figure, quelques répondants rapportent plutôt avoir quitté le Yukon uniquement afin de poursuivre des études qui ne s'offraient pas dans le territoire ou en langue française. Pourtant, à en croire une informatrice ayant vu partir du Yukon plusieurs cohortes plus ou moins fraîchement diplômées du secondaire, les francophones seraient comme la majorité des jeunes qui ayant « grandi dans un petit milieu, rêvent de passer un peu de temps ailleurs ». Pour les plus jeunes qui quittent alors le foyer parental, le départ – fréquemment perçu comme provisoire – se déroule dans le cadre institutionnel d'études postsecondaires

dans une autre province ou parfois à l'international, en passant par la famille élargie ou encore de façon plus autonome.

Enfin, pour ceux et celles qui sont davantage engagés dans la vie, les départs du Yukon se font plus typiquement dans une intention de se réaliser encore davantage, d'améliorer ses possibilités et perspectives d'avenir personnelles ou ses conditions de vie, celles de son couple ou de sa famille, notamment sur le marché du travail, par un projet transitoire de pousser plus loin ses études ou à la faveur d'un emploi à l'extérieur, même temporaire.

Précisons que l'absence d'une institution universitaire et la relativement faible diversification de l'économie du territoire, desquelles découlent des possibilités restreintes d'études postsecondaires et d'emploi, accélèrent ou amplifient ces départs sans pour autant les causer entièrement. Tout comme la quasi inexistante offre territoriale de formation postsecondaire en français et les diverses passerelles vers les réseaux extérieurs d'établissements d'enseignement postsecondaire de langue anglaise, française ou bilingue. Aux yeux des jeunes interviewés, ces caractéristiques institutionnelles et économiques représentent moins des obstacles fatidiques au déroulement de leur vie ou à l'amélioration de leur sort que des réalités propres au territoire avec lesquelles ils s'attendent à devoir composer. Il y a là, matière à approfondir la discussion théorique, mais pour l'instant il nous semble que les jeunes disent quitter le Yukon plutôt pour découvrir de nouveaux horizons et se frotter au monde ou justement afin de contourner les contraintes du territoire

par la mobilité. Migrations de départ qui plus est, sont quasi généralisées chez les jeunes comme l'indiquent les statistiques démographiques, autre signe du poids important des contraintes structurelles du territoire, du moins dans le premier départ des jeunes qui au Yukon reste la norme.

Ce sont aussi les particularités du territoire qui en revanche semblent attirer en grande partie les jeunes au Yukon. Il s'agirait de la qualité de vie et du style de vie associés au cadre naturel ainsi que de l'aventure et du voyage qu'impliquent cette destination éloignée et hors du commun ou encore, bien que plus marginalement, des emplois certes moins diversifiés, mais aussi relativement plus accessibles et mieux rémunérés qu'ailleurs. Le récit classique débute par un emploi d'été ou un travail temporaire dans le territoire qui serait souvent à bien y regarder le prétexte à un voyage de découvertes ou à une aventure vers des expériences nouvelles, seul, en couple ou avec des amis, au terme duquel certains décident de rester encore un peu, pour voir un hiver, un été de plus, et tranquillement quelques-uns s'installent plus ou moins longtemps. Il est d'ailleurs courant de voir des jeunes portés par l'aventure et le voyage arriver au Yukon sans même avoir déniché d'emploi au préalable. Mais parmi nos migrants, d'autres jeunes – peut-être de plus en plus nombreux - avaient l'intention avant leur arrivée, seul ou à deux, de s'y fixer pour un temps ayant déjà une certaine idée de la qualité de vie et de l'environnement naturel du territoire ou parfois de sa communauté francophone, ce à la suite de lectures, de reportages dans les médias, de discussions avec d'autres personnes ou de recherches sur Internet. Quelques-uns y sont arrivés par l'intermédiaire d'un membre de leur famille élargie installé au Yukon ou plus rarement en suivant un ou une conjointe dans son lieu d'origine.

Si les relations sociales jouent un rôle plus accessoire dans les arrivées, elles semblent influencer plus franchement les retours des jeunes au Yukon qui reviennent aussi pour la qualité de vie dans le territoire ou quelquefois pour l'emploi et les salaires. Les répondants qui y sont revenus, d'ordinaire après un séjour d'études ou un travail à l'extérieur, disent l'avoir fait surtout afin de retrouver leur famille, leurs amis ou un conjoint restés au Yukon ou du moins afin de s'en rapprocher. Mais ils sont également revenus parce qu'ils ont choisi le Yukon comme endroit pour y vivre et parfois pour y fonder une famille, attachés qu'ils sont au style de vie et au rythme de vie du lieu, à l'aspect naturel du territoire, ou encore aux milieux professionnels ou communautaires qu'on y trouve. Notons que les jeunes qui ont grandi dans le territoire semblent relativement plus enclins à se dire de retour afin de s'y établir à long terme voire définitivement, que ceux et celles provenant d'autres régions. Deux d'entre eux disent même être revenus en partie par appartenance au territoire et à leur localité d'origine. Et c'est peut-être là que se distinguent subjectivement « tous ces gens qui viennent d'un peu partout », pas tant entre ceux qui viennent d'ici ou d'ailleurs, mais plutôt, comme le pensent certains jeunes, entre ceux qui ne restent pas, ceux qui restent un peu et ceux qui disent avoir choisi de rester et de s'y établir. Comme si l'établissement de liens sociaux quelque peu durables en dépendait et que l'organisation sociale du vivre ensemble le demandait.

Enfin, seuls quelques retours ont été foncièrement motivés par l'espoir d'un emploi que l'on sait maintenant qu'il offrira un meilleur salaire. Si le travail semble marginal dans les retours des répondants, ce n'est peut-être pas tant la conséquence de la banalité de son importance ou d'une rareté relative de celui-ci, qu'un effet de la structure de l'emploi du territoire dont le moins large éventail d'occupation ne rencontre que très partiellement une scolarisation épousant une division contemporaine du travail hautement différenciée. Ce qu'indique notre informatrice qui est bien placée pour observer les allées et venues d'une génération de jeunes ayant poursuivi leurs études postsecondaires à l'extérieur du Yukon: « Les opportunités ne sont pas ici, sauf avec le gouvernement [ainsi] les jeunes qualifiés ont plus de chances de faires des choses intéressantes ailleurs. [...] Il n'y pas de postes pour les jeunes spécialisés ». Après avoir accédé à un marché du travail plus vaste - provincial, national voire international - grâce à une formation spécialisée, ces derniers se verraient largement éloignés des marges de celui-ci. Un jeune originaire du Yukon et qui poursuit ses études postsecondaires à l'étranger corrobore : « il n'y a pas beaucoup de boulot qui soit dans mon domaine à Whitehorse ». Sensible aux aspects économiques et professionnels, maintenant quadrilingue après avoir étudié dans quatre pays différents et bientôt muni d'une formation hautement spécialisée, il sent que le marché du travail international s'offre véritablement à lui. Nous verrons que, comme d'autres, il ne se départit pas complètement de ses préférences et de ses attaches pour autant. Mais au-delà de ce cas somme toute exceptionnel, d'autres sont revenus et ont trouvé un emploi satisfaisant voire dans leur domaine. Ainsi, la lente diversification de l'économie territoriale historiquement dépendante d'un secteur minier cyclique est en effet maintenant tributaire de son secteur public dont la stabilité permet du même coup de répondre davantage localement et régionalement à la demande intérieure grandissante. Cette croissance et diversification

économique ainsi que les forts taux de roulement migratoire persistants – en dépit d'une stabilisation relative d'une partie de la population – fournissent de plus en plus d'occasions d'emploi qui, sans être leur motivation principale, peuvent être saisies par certains lors de leur venue au Yukon ou lors d'un retour dans le territoire.